POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithogravure

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,609

38
CHAMBRE DES COMMUNE
SALLE DE LECTURE
5326 L 15 OCT 66

L'Action

(QUOTIDIEN CATHOLIQUE) (SEPT CENTS) Mardi, 15 mars 1966

METEO

Généralement clair et froid aujourd'hui, vents légers cette nuit et mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec : 25 au-dessus et 5 sous zéro.

INDEX

Sociale, p. 6—7 Sport, p. 13—14—15
Finance, p. 15—16 Spectacles, T.V., p. 19

Dans l'affaire Munsinger

UNE ENQUETE SERA TENUE

La conduite de cette enquête a été confiée au juge W. F. Spence

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre a annoncé hier aux Communes que le juge W. F. Spence de la Cour suprême du Canada avait été chargé de mener une enquête sur l'affaire Munsinger.

M. Pearson a précisé que le cabinet avait adopté le décret en conseil établissant le mandat du juge-enquêteur peu avant que la chambre ne reprenne ses travaux hier après-midi, devant une foule immense qui avait envahi les tribunes réservées aux visiteurs.

Jamais n'avait-on vu foule aussi considérable se presser pour assister à une séance des Communes, même au cours des journées tumultueuses du débat sur le pipeline en 1956.

M. Pearson a été le premier à prendre la parole de l'ouverture de la séance, lundi, alors que l'on s'attendait au dénouement de la crise qui paralysait le Chambre depuis une semaine.

Immédiatement à sa suite, l'ancien ministre conservateur du Commerce, M. George Hees, a admis qu'en voyant la photo de Gerda Munsinger, il s'est souvenu avoir connu une fille lui ressemblant, mais il a soutenu qu'il ne l'avait pas connue par son nom.

Le blâme

M. Hees a nié que sa conduite personnelle ait mis en danger la sécurité du pays et il a mis au défi le premier ministre où le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, de déclarer "qu'il a déjà fait quelque chose de nature à mettre en danger la sécurité de mon pays".

Quant à M. Pearson, il a dit qu'il y avait eu entente presque unanime, jeudi et vendredi dernier, en faveur de la création d'une commission d'enquête sur l'affaire Munsinger impliquant deux anciens membres du cabinet conservateur, ou davantage.

Nos lecteurs trouveront en pages 12 et 20 d'autres nouvelles sur l'affaire Munsinger.

Le premier ministre a reconnu toutefois que certains étaient opposés à l'idée et désiraient que le mandat soit aussi vaste que possible afin que l'enquête soit menée sur tous les aspects de la question et qu'elle soit entreprise dans le plus bref délai possible.

"Le cabinet a agi avec toute la diligence, a dit M. Pearson et le décret contient un mandat aussi large que possible."

Les députés étaient silencieux et comme subjugués alors que M. Pearson parlait.

Le premier ministre a parlé d'une "situation effrayante" et il a dit que l'atmosphère et l'attitude qui dégradent le parlement doivent être abandonnées.

Il a toufois refusé de faire porter sur qui que ce soit le blâme pour cette situation.

Marchandages

Selon lui toutefois, cette situation ne s'est pas développée tout à coup.

"Elle est le résultat de longues sessions marquées d'un atmosphère de partisanerie extrême, d'aigreur et de suspision."

M. Pearson croit aussi que trois élections en quatre ans qui ont vu des gouvernements minoritaires portés au pouvoir y sont pour quelque chose dans cette situation.

Le juge Spence est âgé de 62 ans.

Il fait partie de la Cour suprême du Canada depuis 1963, après avoir été membre de la Cour suprême de l'Ontario de 1950 à 1963.

M. David Fulton, ministre conservateur de la Justice sous M. Diefenbaker, a révélé de son côté que huit jours avant que l'affaire Munsinger n'éclate aux Communes, des députés libéraux lui avaient dit que l'affaire éclaterait si les conservateurs ne cessaient de réclamer une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer.

M. Fulton a précisé qu'on l'a fait venir au bureau du président du conseil privé, M. Guy Favreau, pour lui annoncer la nouvelle.

Il n'a pas précisé toutefois si c'était M. Favreau lui-même qui lui avait annoncé la nouvelle.

Un défi

La tension n'a pas diminué tout au long du discours de M. Fulton, qui fut chaleureusement applaudi à certains moments.

L'ancien ministre a commencé par reprocher au gouvernement de ne pas lui avoir donné l'occasion de revoir le dossier Munsinger. Cependant, de mémoire, il affirme que cette affaire n'avait rien de commun avec la sécurité de l'Etat, qu'en fait Gerda Munsinger était surveillée par la police pour d'autres motifs, et que les allégations du ministre de la Justice ne pourront jamais être prouvées.

M. Fulton s'est dit en faveur d'une enquête judiciaire dans cette affaire, tout en déplorant que le premier ministre M. Pearson ait traité le cas Munsinger en partisan libéral.

Il a prédit que son parti ne cédera pas au chantage. Cependant, il a mis au défi le ministre de la Justice Lucien Cardin de prouver que deux anciens ministres conservateurs ou plus sont touchés par cette affaire, qu'il s'agissait d'un cas de sécurité, qu'il y avait offense grave au point d'obliger le ministre de la Justice du temps à consulter ses conseillers, et que Mme Munsinger était compromise dans un réseau d'espionnage avant sa venue au Canada en 1955.

De mémoire, l'ancien ministre a pu affirmer aux Communes qu'Olga Munsinger n'a jamais essayé d'obtenir des renseignements confidentiels, et qu'on ne lui en a jamais fourni; qu'il n'y eut aucune atteinte à la sécurité de l'Etat dans cette affaire, que le dossier n'implique aucune inconduite qu'elle ait déjà fait de l'espionnage.

● *M. GEORGE HEES a déclaré, hier, que Gerda Munsinger "pourrait bien avoir raison" lorsqu'elle rapporte avoir dîné deux fois avec lui alors qu'il était ministre du cabinet, mais il a nié catégoriquement qu'il y avait eu une question de sécurité en jeu.*

— Voir nouvelle en page 20

Le mandat du juge ne sera pas modifié comme le suggérait M. Fulton

(Par BENOIT HOULE)

OTTAWA (P.C.) — Une nouvelle impasse menaçait les Communes lundi soir alors que les conservateurs ont fait connaître leur opposition au mandat confié au juge Spence, relativement à l'affaire Munsinger.

M. Davie Fulton, député conservateur de Kamloops et ministre de la Justice sous le gouvernement de M. John Diefenbaker, a dit que le mandat de la commission d'enquête était beaucoup trop vague et il a plutôt proposé la création d'un comité spécial des Communes chargé de fixer un nouveau mandat.

A la fin de la séance, M. Pearson a toutefois rejeté la suggestion, déclarant que le décret avait été adopté et qu'il devait s'appliquer.

Le premier ministre a du même coup lancé une invitation à la Chambre à reprendre aujourd'hui l'étude de ses travaux courants interrompus depuis jeudi dernier.

M. Fulton soutient également que le mandat ne tient pas compte des accusations portées par le ministre actuel de la Justice, M. Lucien Cardin.

Les Communes ont en effet repris l'étude de l'affaire Munsinger après un ajournement de 90 minutes.

L'ancien ministre conservateur de la Justice a été le premier à prendre la parole. M. Fulton a dit que les conservateurs ne s'opposent pas à cette enquête, puisqu'ils n'ont rien à cacher, mais il demande également que l'on ne mette pas de côté les droits les plus élémentaires de la Chambre de discuter du mandat à être confié à la commission d'enquête.

"Nous sommes opposés au mandat actuel, dit M. Fulton, parce qu'il est beaucoup trop vague et ne reflète pas les accusations portées par le ministre de la Justice."

Selon lui, il faudrait omettre de ce mandat la référence à la lettre de M. Cardin qui "n'essaie que de faire oublier les accusations précises qu'il a portées".

LE DOSSIER

M. Fulton a également proposé d'inclure dans le mandat du juge enquêteur la déclaration faite par le premier ministre Pearson aux Communes le 10 mars, se demandant s'il s'agissait bien d'un cas de sécurité, d'inclure aussi les circonstances qui ont entouré l'entrée au pays de Mlle Gerda Munsinger en 1955 alors que les libéraux étaient au pouvoir, et d'établir qu'il s'agissait d'un cas où la sécurité du pays était en jeu et où le premier ministre du temps, M. Diefenbaker, n'a pas pris les dispositions nécessaires pour faire face à la situation.

L'ancien ministre a rappelé que dès qu'il fut en possession du dossier Munsinger, il en fit part à son premier ministre, M. Diefenbaker.

"Je n'ai pas attendu de le rencontrer sur un avion et de lui en parler banalement", a dit M. Fulton, faisant allusion à la façon dont M. Guy Favreau a avoué avoir fait part de l'affaire Lucien Rivard à M. Pearson il y a deux ans.

M. Fulton a enfin déclaré qu'il favorisait l'adoption d'un mandat aussi large que possible afin d'instituer une enquête aussi étendue que possible dans l'affaire Munsinger.

Quant à M. H. Olson (CS - Medicine Hat), il ne croit pas en la nécessité d'une telle enquête et estime que la question peut être régiée par le comité permanent des privilèges et élections.

M. David Lewis (NPD - York Sud) se montre également en faveur de la création d'un comité parlementaire qui reviserait le mandat de la commission.

M. Erik Nielsen (PC - Yukon) estime enfin qu'il sera impossible au juge de faire enquête s'il ignore au départ quelles accusations précises sont portées et contre qui pèsent ces accusations.

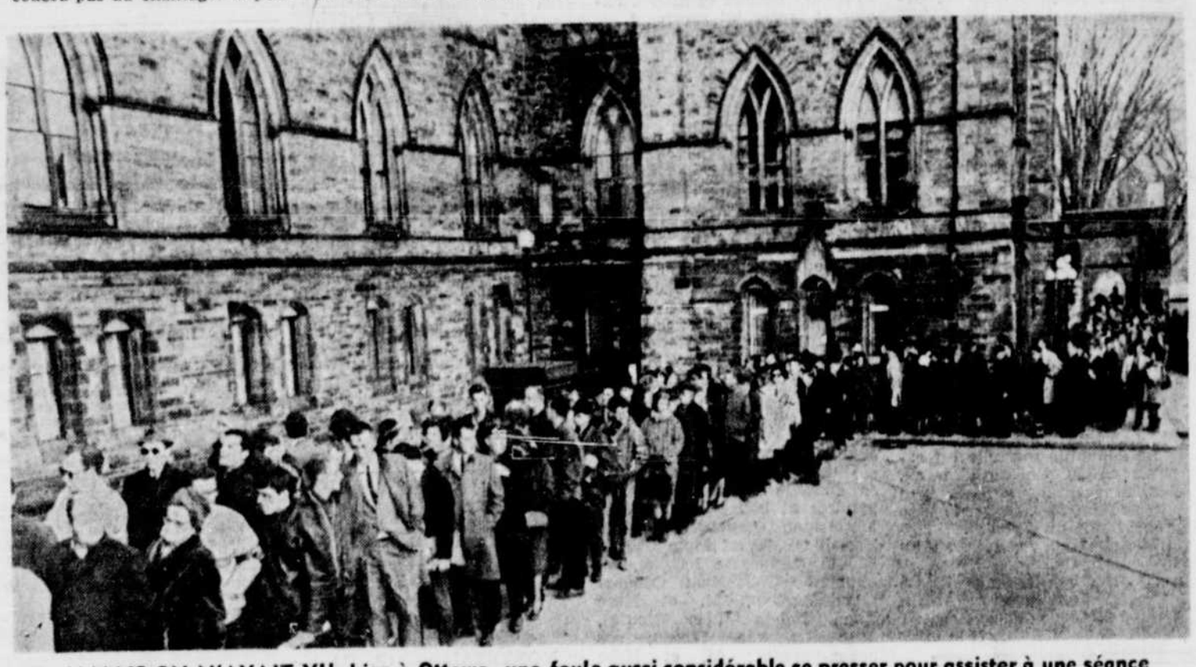

● **JAMAIS ON N'AVAIT VU, hier à Ottawa, une foule aussi considérable se presser pour assister à une séance des Communes dans les tribunes réservées aux visiteurs.** (UPI Téléphoto)

"Nous n'avons pas l'intention de siéger parmi tout ce fatras; nous quitterons le Parlement"

— T. C. Douglas

VANCOUVER (P.C.) — M. T.C. Douglas a déclaré lundi qu'il était prêt à sortir de la Chambre des Communes à la tête de son parti en guise de protestation si les libéraux et les conservateurs ne mettaient pas fin au débat sur l'affaire Munsinger.

Le leader du Nouveau parti démocratique a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il doutait que le gouvernement libéral tombe en raison de l'affaire d'espionnage et de sexe et qu'il avait appris qu'un dossier du ministère de la Justice sur Gerda Munsinger avait été détruit.

M. Douglas a déclaré que l'affaire Munsinger aurait dû prendre fin quand le premier ministre Pearson a révélé qu'une enquête judiciaire serait instituée afin d'examiner la sécurité au Canada.

"Je ne sais pas qui gagnera quelque chose dans toute cette affaire, mais je sais que c'est le Parlement tout entier qui perdra à la suite de ce spectacle incroyable", a-t-il dit.

"Nous n'avons pas l'intention de continuer à siéger parmi tout ce fatras, nous quitterons le Parlement".

M. Douglas s'était rendu à Vancouver pour tenir une promesse qu'il avait faite il y a deux mois de porter la parole devant la Chambre des jeunes de Westminster, près de Vancouver. Il devait retourner à Ottawa aujourd'hui.

Il a déclaré que les libéraux et les conservateurs, non seulement étaient en train de se détruire à propos de l'affaire Munsinger, mais qu'ils détruisaient aussi le renom du Parlement, ce qui est beaucoup plus sérieux.

"Nous devrions bannir cette affaire du Parlement et nous mettre au travail", a-t-il dit. "Nous n'avons pas gagné nos salaires depuis quelque temps".

Dossier

M. Douglas a révélé qu'il avait appris d'une source fiable que le dossier original du ministère de la Justice sur l'affaire Munsinger avait été détruit par une personne qu'il a refusé de nommer.

Il a ajouté qu'une copie du dossier était entre les mains de la Gendarmerie royale du Canada. Il a déclaré qu'il doutait que le gouvernement minoritaire libéral tombe à la suite de l'affaire étant donné qu'il recevra l'appui des créditistes et du Crédit social.

"Ce serait vraiment cocasse d'avoir de nouvelles élections. Je suppose qu'on pourait l'appeler l'élection de "Boucle d'or" — qui a dormi dans mon lit ?"

Le NPD n'espère pas remporter une victoire lors de la prochaine élection en se basant sur l'affaire Munsinger.

"Augmenter notre popularité en se basant sur l'impopularité des autres n'est pas une bonne tactique".

Vie privée

Il a déclaré que la vie privée d'une personne occupant une fonction publique était l'affaire du public, particulièrement quand cette personne est un ministre.

"Si j'étais un ministre de la couronne et que je me permette de me compromettre de quelque façon, dans une affaire de sexe, de jeu ou de fraude, par exemple, je m'exposerais au chantage.

"Ce n'est pas seulement la sécurité qui est en jeu mais le fonctionnement de tout le ministère. Si quelqu'un voulait alors obtenir un privilège spécial, il pourrait alors me faire chanter".

Faisant allusion à l'affaire Munsinger, il a déclaré :

"Si j'avais été le chef du gouvernement, je l'aurais laissé partir, simplement parce que je l'aurais considéré vulnérable". Toutefois, il n'a mentionné aucun nom.

M. Cardin voulait prouver qu'il était fort, a dit M. Douglas.

"Il arrive si souvent que des faibles veulent se montrer forts au mauvais moment. Il avait été tellement atteint dans son orgueil qu'il a agi en enfant gâté et qu'il lui fallait s'en prendre à quelqu'un. Dans un moment de colère, il a mentionné l'affaire Munsinger.

Quoi qu'il arrive maintenant, M. Cardin ne peut plus être utile comme ministre de la Justice, a-t-il affirmé.

Il faut décentraliser l'assistance sociale

— René Lévesque

MONTREAL (P.C.) — M. René Lévesque ne tolérera pas que l'assistance aux économiquement faibles soit compartimentée selon la langue ou la religion. Ce qui veut dire, à Montréal plus particulièrement, qu'il ne devra y avoir qu'une seule campagne de charité dont les recettes devront être redistribuées aux agences de bien-être selon les besoins de chacune.

C'est devant une agence de charité de langue anglaise, la Family Service Association of Montreal que M. René Lévesque a fait ces déclarations hier. Il a précisé qu'il ne suffisait pas au gouvernement d'avoir un droit de regard sur les budgets des agences privées, mais qu'il devait contrôler leurs actions pour éviter le dédoublement et le gaspillage des ressources humaines.

Le ministre a annoncé son intention de décentraliser l'assistance sociale le plus vite possible pour la rendre plus accessible à la population et pour faire disparaître les tracesseries administratives qui obligent à remonter à Québec à tout moment. Selon ce projet, les bureaux régionaux d'assistance jouiront d'une large autonomie qui permettra d'accélérer et d'humaniser les services.

M. Lévesque a aussi son intention de faire un budget séparé pour l'assistance sociale dans son ministère et d'instituer un comité pour la refonte des nombreuses lois d'assistance en un seul programme intégré de lutte contre la pauvreté, dont le coût en argent et en gaspillage de ressources humaines augmente de jour en jour à mesure que s'élargit le fossé entre les nantis et les économiquement faibles.

Le ministre a réitéré son intention de récupérer les allocations familiales d'Ottawa pour les intégrer au programme québécois de sécurité sociale.

Ecole des beaux-arts

Les étudiants de Québec en grève?

QUEBEC (P.C.) — Les quelque 225 étudiants de l'Ecole des beaux-arts de Québec se sont présentés en classe, lundi, contrairement à leurs confrères de Montréal qui ont débrayé.

Un porte-parole des étudiants québecois a dit qu'une assemblée générale a été convoquée pour mardi matin et que la question de l'opportunité de faire la grève ou non sera discutée.

Des représentants de l'école de la capitale provinciale se sont rendus à Montréal pendant la journée pour discuter de la situation et obtenir des informations plus complètes.

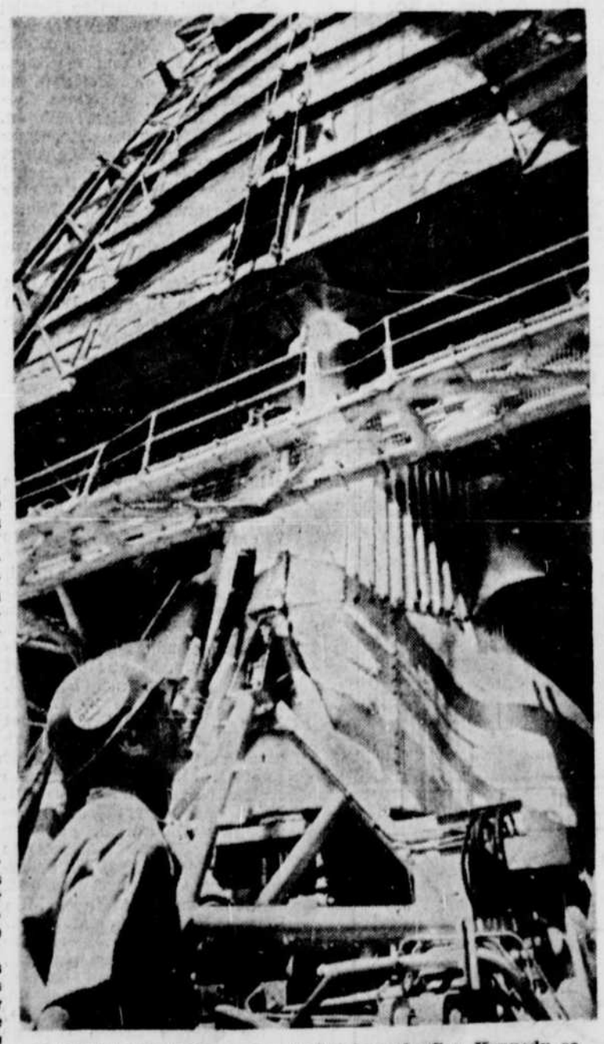

● **CAP KENNEDY — Les techniciens de Cap Kennedy se sont mis à l'oeuvre pour tenter de réparer une fuite du booster de la fusée objectif Agena et une autre fuite d'oxygène dans le vaisseau spatial "Gemini-8". Ces troubles techniques ont retardé le voyage des astronautes Neil Armstrong et David Scott qui devait débuter hier matin. Le lancement a été reporté à mercredi matin. (UPI Téléphoto)**

Les autorités américaines ont donné des informations au gouvernement canadien au sujet d'un visa refusé à G. Munsinger

WASHINGTON (P.C.) — Le secrétariat d'Etat américain a déclaré lundi que Gerda Munsinger, l'Allemande qui serait compromise dans un scandale parlementaire au Canada, s'était vu refuser à Munich, en Allemagne de l'Ouest, un visa pour les Etats-Unis au mois de mai 1953.

Robert McCloskey, porte-parole du secrétariat d'Etat, a précisé que la décision de lui refuser ce visa avait été prise par un fonctionnaire du consulat des Etats-Unis à Munich. Il a toutefois décliné de préciser les raisons de cette mesure en faisant valoir qu'en principe le secrétariat d'Etat n'a pas à rendre publiques les raisons pour lesquelles un visa n'est pas accordé à un ressortissant étranger cherchant à entrer aux Etats-Unis.

M. McCloskey a dit qu'il ne savait pas si la plantureuse Allemande, aujourd'hui âgée de 37 ans, était alors mariée à Mike Munsinger, un ancien joueur de baseball devenu policier à Brooklyn, N.Y. Munsinger était en service militaire en Europe lorsqu'il fit la connaissance de la jeune Allemande et l'épousa.

M. McCloskey a dit que les autorités américaines ont récemment informé le gouvernement canadien des motifs du refus d'un visa à Gerda Munsinger.

Ce qui est maintenant devenue au Canada "l'affaire Munsinger" a éclaté à la Chambre des Communes la semaine dernière, après que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, eut accusé l'ancien premier ministre, M. John Diefenbaker, d'avoir commis de graves erreurs dans le domaine de la sécurité alors qu'il était au pouvoir.

RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-SUD

Taux de la taxe scolaire augmenté de $0.25 à Bienville

Déficit prévu ($92,144) comblé par une subvention "d'équilibre"

La Commission scolaire de Bienville a accepté la recommandation du ministère de l'Education de porter le taux de la taxe foncière à $1.65, de $1.40 qu'il était l'an dernier.

Ce taux de $1.65 dépasse $0.06 le taux normalisé.

Avec une évaluation imposable de $7,561,657, la Commission retirera $125,840, dont environ le tiers, soit $44,651, a été retiré comme le 50% provisoire autorisé. Il restera donc une somme de $81,189, à percevoir.

Les dépenses de la Commission atteindront $297,934, les revenus $205,790, le déficit prévu qui sera comblé par une subvention d'équilibre : $92,144.

L'an passé, les déboursés ont été de $256,288 et les revenus de $188,790.

Retenir les services de professeurs d'information

La commission scolaire régionale Louis-Fréchette a été saisie d'une demande de M. Léonce Lavoie, chef du service d'orientation à l'effet que des professeurs d'information soient retenus pour la prochaine année académique.

La mission de ces professeurs d'information serait de favoriser chez les élèves une meilleure connaissance du monde du travail et de combler en partie le manque de personnel au service d'orientation.

M. Lavoie a déclaré à l'appui de sa demande qu'une cloison étanche existe entre le monde du travail et le monde étudiant et que ce serait précisément un des rôles de ces professeurs d'information de la faire disparaitre.

M. Lavoie a dit que les professeurs pourraient en quelque sorte monter un dossier des élèves, ou de les suivre durant 4 ou 5 années après leur sortie du secondaire afin d'être mieux fixés sur la valeur de cette nouvelle spécialisation et surtout pour mieux se rendre compte des effets bénéfiques que pourront en retirer les finissants.

Répondant au commissaire Blouin, M. Lavoie a déclaré qu'il y a des spécialistes formés aux universités Laval et de Sherbrooke, qu'il s'agit de spécialisation acquise durant l'été et qu'il y a des sujets acceptables au sein du personnel de la régionale.

Les commissaires étudieront donc la possibilité de retenir les services de 5 professeurs pour la prochaine année académique.

Remboursement de 25%

LAUZON — La Commission scolaire a dressé la liste des agriculteurs qui auront droit au remboursement de 25% de leurs taxes.

On peut prendre connaissance de cette liste aux heures de bureau, jusqu'au 25 mars, date à laquelle on en fera l'adoption.

Comité pour étudier le problème des locaux

La communauté des Soeurs Notre-Dame du Perpétuel Secours de St-Damien a informé les commissaires de la régionale Louis-Fréchette de leur acceptation d'un comité tripartite chargé d'étudier le problème des locaux que la régionale veut acquérir à St-Damien, et de la nomination des deux religieuses qui la représenteront dans ce comité.

A la suggestion du commissaire Jean-Charles Lachance, le nom de M. Jean-Marc Fradette, délégué de la C.S. de St-Damien a été ajouté à ce comité.

M. Chagnon a déploré que le gouvernement n'ait pas encore désigné ses représentants.

Aucun contribuable

Aucun contribuable de Lévis n'a assisté hier soir à l'assemblée publique convoquée dans le but de soumettre le règlement no 659, décrétant un emprunt de $7,400, pour l'ouverture d'une rue de raccordement entre les rues Mirepoix et St-Omer.

La réunion était sous la présidence de l'échevin Laval Bouchard.

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE à louer, meublée, avec permis de cuisine, salle de bain, salon, près centre d'achats. S'adresser à 6 BOUL. ADELARD. Tél.: 837-1470. 58859 12-3 (2 fs) 44 C.L.

Options sur des terrains pour construire une école polyvalente de $4,500,000 à Sainte-Marie

MM. Vincent Chagnon et J.-C. Lachance ont été désignés par leurs collègues de la régionale Louis-Fréchette afin de prendre des options sur les terrains susceptibles de convenir à l'implantation d'une école polyvalente d'environ $4,500,000, à Ste-Marie de Beauce.

Cette décision fait suite à plusieurs visites faites à Ste-Marie par les membres d'un comité formé dans le but de déterminer les terrains sur lesquels, on devra faire un choix définitif.

L'implantation d'une polyvalente à Ste-Marie fait partie de la première phase des implantations autorisée par le ministère de l'Education et, selon les prévisions, cette construction pourrait recevoir les élèves en septembre 1967.

"Le problème est en voie de solution rapide", a déclaré M. Chagnon.

Décès de Mme Henri Fontaine

Mme Alice Boulet, épouse de feu M. Henri Fontaine, est décédée le 13 mars 1966, à l'âge de 76 ans. Mme Fontaine demeurait autrefois à Québec.

Mme Fontaine laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : M. et Mme Lucien Brie (Yvette), M. et Mme Albert Courteau (Gabrielle), M. et Mme Jean-Paul Fontaine (Mireille Lamonde), M. et Mme Henri Plante (Gisèle), M. et Mme Claude Fontaine (Claudette Brie); ses frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Armand Boulet, M. et Mme Paul Boulet, Mme Napoléon Côté, Mme Bernadin Labrecque.

Mme Fontaine repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 990 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 mars 1966, en l'église de Charlesbourg et l'inhumation au cimetière paroissial.

Décès de M. Antonio Larue

A Québec, le 12 mars est décédé M. Antonio Larue, à l'âge de 70 ans et demeurant au 804, 3e Rue.

Il laisse dans le deuil, sa soeur, beau-frère, M. et Mme Hervé Turgeon (Angéline Larue); ses frères et belles-soeurs, M. Octave Larue, M. et Mme Urcisse Larue (Blanche John), M. et Mme Jean Larue (Colette Audibert).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J. Bouchard et Fils au 320, 5e Rue.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures et le service sera chanté par le cousin du défunt, le Rév. Père Henri Côté, P.B., en l'église de St-Charles de Limoilou et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de M. Hubert Roberge

M. Hubert-Robert Roberge, fils de feu Honoré Roberge et de feu dame Joséphine Couture, est décédé le 13 mars à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 52 ans. Il demeurait au no 25-A de la rue St-Robert à St-Romuald.

Il laisse dans le deuil, ses soeurs et beaux-frères : M. et Mme Donat Clouston (Germaine) de St-Romuald, M. et Mme Honoré Lambert (Rita) de St-Romuald, Mlle Fernande Roberge de St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures en l'église de St-Romuald et l'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse.

La dépouille mortelle est ex-

Décès de Mme J.-A. Plamondon

Mme J.-Aurèle Plamondon, née Imelda Gilbert, est décédée au Foyer du St-Sacrement, à l'âge de 75 ans et 11 mois. Elle était autrefois de St-Sauveur.

Elle laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Paul-Henri Plamondon (Cécile Marcheterre), de Montréal, Gilbert Plamondon (Jacqueline Laliberté), Georges Plamondon (Pauline Bleau), et J.-A. Dubreuil (Thérèse Plamondon); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: la R. S. Clara Gilbert (Alberta), des Srs de la Charité, Mme Mary Vaillancourt, de Ste-Marie de Beauce, Mme Joseph Gilbert, de Black Lake, Mme O. Vachon, de Floride, Mme Vve Alphonse Gilbert, de Drummondville. Elle comptait aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église de St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation.

Décès de M. C.-E. Henry

M. Charles-Eugène Henry, époux de Thérèse Bissonnette, est décédé, le 11 mars, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 61 ans. Il demeurait à Honfleur.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Henry (Cécile Meese), Lauzon, M. et Mme Raymond Henry (Antonia Laflamme), Honfleur, M. et Mme Léandre Boutin (Gisèle Henry), St-Henri, MM. Félix, René et Pierre Henry, Honfleur; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Hector Henry, Honfleur, M. et Mme Edgar Henry, Alburg, Vermont, M. et Mme Léopold Henry, Montréal, M. et Mme Léon Vallières (Léontine), Honfleur, M. et Mme Henri Bissonnette (Thérèse), Honfleur, M. et Mme Lauréat Paré (Blanche), Honfleur, Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Albert Bissonnette, M. et Mme Louis Bissonnette, Mme Alfredo Pomerleau, M. et Mme Aimé Bissonnette, Mlle Yvonne Bissonnette, MM. et Mmes Désiré Bissonnette, Robert Bissonnette, Antonio Gagnon, Gérard Bissonnette, Charles-Aimé Gosselin, Wellie Aubin, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont les RR. Soeurs Ste-Philippe-du-Sauveur, St-Jacques-du-Sauveur, Marie-Monique, Bernadette-de-l'Immaculée, Liliane-Marie.

Les funérailles eurent lieu mardi en l'église de Honfleur.

Décès de Mlle M.-Louise Huot

Mlle Marie-Louise Huot est décédée le 14 mars 1966, à Québec, à l'âge de 88 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mme J.-Arthur Bélanger (Antonia), Mme Eugène Leclerc (Juliette); son beau-frère, M. J.-Arthur Bélanger.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 mars en l'église Notre-Dame du Chemin.

L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Décès de M. Jacques Pouliot

M. Jacques Pouliot, fonctionnaire provincial, demeurant au 615, boul. Charest-ouest, est décédé à l'âge de 42 ans et 8 mois. Il était l'époux de dame Noëlla Boivin.

Outre son épouse, il laisse un fils et une fille : Michel et Lise Pouliot; sa belle-mère, Mme Rosario Boivin; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Charles-Aug. Pouliot (Louisette Côté), Jean-Guy Pouliot (Aline Mercier-Vachon), Mlle Ghislaine Pouliot, i.l., les RR. SS. Sainte-Paule (Marie-Rose Boivin), Marie-Eugène (Irène Boivin), Marie-Cyrille (Carmen Boivin), des Srs de la Sainte-Famille de Bordeaux, (Srs de l'Espérance), M. Lionel Boivin, MM. et Mmes Jean Beaulieu (Rita Boivin), René Boivin (Desneiges Piché), Donat Boivin (Bérangère Beaulieu), Roland Côté (Thérèse Boivin), Paul-Henri Saint-Pierre (Véronique Boivin), Raymond Boivin (Yolande Pepin), Jean-Marie Tremblay (Marie-Paule Boivin), Mlles Jacqueline, Yolande, Claudette et Marthe Boivin. Plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes lui survivent.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de St-Joseph.

Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau Inc, 270, rue Marie de l'Incarnation.

Décès de Mme Maurice Blouin

Mme Maurice Blouin, née Rosalie Barbeau, est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 12 mars 1966, à l'âge de 65 ans et 1 mois.

En 1ères noces, elle était l'épouse de feu M. Rosario Lapointe et en secondes noces de M. Maurice Blouin. Elle demeurait à 77 est, rue St-Joseph, Québec.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Jean Lapointe (Solange Tremblay), M .et Mme Gaston Blouin (Henriette Lavoie), M. et Mme C.-Edmond Comeau (Marie-Berthe), M. et Mme Yvon Daigle (Lise Blouin), Mlle Rachelle Blouin; ses beaux-parents : M. et Mme Almanzor Blouin; ses petits-enfants : Pierre, Jacques, Claude Lapointe, Sébastien Blouin, Richard et Line Comeau, Denis, Michel et Martine Daigle; sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs : Mlle Bernadette Barbeau, St-Alexandre, Kam., Mme Napoléon Barbeau, de Montréal, MM. et Mmes Clément Blouin, Henri Blouin, Joachim Blouin, Rodolphe Blouin, Maxime Blouin, Albert Audet, Lorenzo Blouin, Henri Michaud, Gérard Audet, Victor Blouin, Rév. Sr Hélène Blouin, s.s.c., c.m., M. Xavier Blouin, ainsi que plusieurs autres parents.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 mars 1966, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier.

Décès de M. Lauréat Brown

M. Lauréat Brown, époux de dame Yvonne Rochon, est décédé le 13 mars 1966 à l'âge de 76 ans. Il demeurait au No 3450, chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

M. Brown laisse dans le deuil, son épouse née Yvonne Rochon, ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : M. et Mme Aimé Brown (Albertine Beaulieu), M. et Mme Henri Brown (Laura Laprise), M. James Brown, M. et Mme Charles Brown (Violet Falardeau), M. et Mme Alphonse Caron (Marie-nAnne Brown), M. et Mme Cleridan Filion (Jeanne d'Arc Brown), M. et Mme Albert Brown (Marie-Paule Dubé), M. et Mme Raymond Brown (Marie-Anne Bréard); ses frères, ses belles-soeurs et ses beaux-frères : M. Egide Brown, M. A. Brown, Mlle Blanche Brown, Mme A. Brown (Blanche Landry), Mme Lorenzo Brown (Mary Bartholomen), M. et Mme Edmond Grenier (Antoinette Rochon), Mme Edgar Rochon (Irma Moisan), Mme Charles Brown (Olivine Laroche), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 mars 1966 en l'église Notre-Dame de Foy et l'inhumation au cimetière de Ste-Foy.

Centaine de Canadiens prêts à quitter le Congo

NAIROBI, Kenya (P.A.) — Un avion canadien C-13 se tient prêt à Léopoldville, au Congo à ramener au pays une centaine de Canadiens enseignant au Ruanda, alors qu'une invasion de ce pays de l'Afrique centrale par les guerriers Watutsi, semblait imminente lundi soir.

Les Canadiens enseignaient à l'université nationale du Ruanda, à Butare.

Les femmes et les enfants des employés de l'ambassade américaine ont été évacués de Kigale, la capitale du Ruanda, vers Nairobi.

On porte à 2,500 le nombre de Wattutsis fortement armés qui se sont massés dans trois camps près de la frontière du Burundi, dans le voisinage du Ruanda. Les guerriers sont munis d'armes automatiques modernes, la plupart d'origine chinoise.

Les Watutsis, une race guerrière, se sont enfuis du Ruanda en 1963 alors que les Bahutus, plus nombreux, s'étaient tournés contre eux et en avaient tué des milliers.

Géants

D'après les rapports arrivant de Burundi, les Watutsis, dont quelques-uns mesurent plus de sept pieds, ont combattu aux côtés des rebelles congolais mais au début de l'année, ils ont passé au Burundi. Ils sont dirigés par plusieurs experts en guerilla, entrainés à Pékin.

Le Burundi est présentement gouverné par un régime Watutsi et les autorités du pays ont fait peu d'efforts pour tenter de désarmer et de disperser leurs compatriotes.

Le Ruanda possède une armée d'environ 800 soldats entrainés par des Belges.

Le Burundi et le Ruanda sont les pays les plus populeux du continent.

Environ, 2,000 Blancs, la plupart des Belges, habitent le Ruanda tandis qu'il s'en trouve en plus grand nombre au Burundi.

Chaque pays doit savoir préciser l'aide à apporter au Vietnam

MONTREAL. — (P. C.) — "Les Etats-Unis accueilleront toute aide des pays démocratiques au peuple vietnamien, mais il appartient à chaque pays de déterminer la nature et l'importance de cette aide".

C'est ce qu'à déclaré hier midi à Montréal le sous-secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, M. U. Alexis Johnson, spécialiste des questions asiatiques.

Dans un discours prononcé devant le Canadian Club, M. Johnson a exposé la politique officielle de son gouvernement sur le conflit vietnamien.

Il a souligné que son pays n'a aucun intérêt politique, stratégique ou économique dans ce pays : "Il s'agit plutôt de la question universelle d'empêcher les communistes de rompre par la force les lignes qui ont été établies par les divers accords d'après-guerre".

Plus tard, au cours d'une conférence de presse, M. Johnson s'est refusé de parler de l'aide que le Canada peut apporter aux combattants américains et nord-vietnamiens : "C'est une décision que seul le Canada peut prendre, a-t-il déclaré, et je suis sûr qu'il saura la prendre".

"Déjà, a-t-il ajouté, une centaine de pays fournissent une aide quelconque au Vietnam, et tous les pays de l'OTASE, sauf deux, ont envoyé des contingents dans ce pays".

Devant le Canadian Club, le secrétaire d'Etat adjoint a repris la chronologie des événements au sud-est asiatique depuis 1945 pour conclure à l'agression du nord Vietnam avec l'aide de "son instrument, le Front national de libération".

M. Johnson a servi, en 1964 et 1965, sous les ordres du général Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.

Le conférencier a déclaré que son gouvernement accueillera tout effort de quiconque pour amener la paix au sud-est asiatique.

Des sommes d'argent abandonnées

OTTAWA. (P.C.). — La Gazette du Canada a fait savoir en fin de semaine que des milliers de personnes avaient oublié, ne s'étaient jamais inquiétées ou étaient mortes tout en laissant au cours des neuf dernières années ,un grand total de $863,383.88 dans les coffres des 10 banques à charte du pays. Ses sommes sont sous forme de comptes, de chèques, de traites ou de mandats-poste.

Ces divers montants plus les dividendes accrus, qui n'ont jamais été réclamés durant les cinq dernières années doivent être rapportés au gouvernement. Ceux qui seront encore sans propriétaire à la fin de l'année seront remis à la Banque du Canada.

Le montant le plus élevé ainsi délaissé est de $20,631.07. Il se trouve dans une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse ,à Halifax, dans un compte au nom de Mme Eugenia Chandris, de Lausanne, en Suisse. La dernière opération rapportée en liaison avec ce compte remonte au 6 septembre 1956.

Vient ensuite un montant de $14,962.37 à la Banque de Montréal. Le compte est au nom de Laurier Freighters Ltd. et n'a pas été touché depuis le 1er août 1956.

La Gazette rapporte aussi un mandat-poste de six cents fait à l'intention d'un M. G. Tobin, à Sarnia, et dont jamais la Banque du Canada n'a pu retracer l'adresse.

Menace du ministre Laporte

MONTREAL. — (P. C.) — Un porte-parole du comité central de grève des étudiants en art a déclaré hier, que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a menacé les étudiants du Conservatoire d'art dramatique de la province de fermer les portes de cette institution de façon définitive si les étudiants donnent suite à leur projet de se mettre en grève aujourd'hui.

Selon ce porte-parole, M. Laporte est intervenu hier après-midi, alors que les étudiants, au cours de cette réunion, ont décidé de commencer la grève cet après-midi, de rencontrer M. Laporte afin de discuter de l'affaire avec lui.

Décès de Mme Thomas Sévigny

Mme Thomas Sévigny née Victoria Demers et demeurant au no 17 rue St-Louis à Breakeyville, est décédé le 13 mars à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à l'âge de 62 ans et 11 mois.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte ses enfants: M. et Mme Marc Sévigny (Marguerite Robitaille) de Breakeyville; M. et Mme Paul Sévigny (Rena Couture) de St-Etienne de Lauzon; M. et Mme Lionel Sévigny (Camilla Bérubé) de Québec; M. et Mme Jacques Sévigny (Georgette Genest) de l'Ancienne Lorette; M. et Mme Fernand Huot (Rolande) de St-Nicolas; MM. Welley et Conrad ainsi que André et Yvette Sévigny de Breakeyville; M. et Mme Jacques Huot (Ida) de St-Nicolas; M. et Mme Théophile Pouliot (Gilberte) de St-Etienne; M. et Mme Claude Sévigny (Simone Therrien) de Breakeyville; M. et Mme Marcel Sévigny(Rachèle Bernier) de Breakeyville.

Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs:

M. Jean-Maurice Demers de Québec; M. et Mme Wilfrid Demers de Québec; M. et Mme Cyrille Marois (Solange) de Québec; M. et Mme Joseph Grenier (Agnes) de Québec; Mme Roméo Gosselin de Lévis; M. et Mme Arthey Sévigny de Breakeyville; Mme Malcom Sévigny de Breakeyville, M. et Mme Almanzor Sévigny de Québec.

Subventions à des auteurs

OTTAWA. (P.C.). — La Commission du Centenaire a annoncé hier l'octroi de 20 subventions pour la publication de 20 livres d'auteurs canadiens.

Pour la province de Québec :

—M. Louis Delisle, éditeur de Sillery, $2,500, "Dictionnaire général de la langue française au Canada".

—M. Pierre de Granpré, de Québec, $2,900, histoire de la littérature canadienne-française.

—M. Charles-Marie Boissonneault, de Québec, $5,000, pour une histoire politico-militaire de Québec.

—M. Gustave Lanctôt, historien de Montréal, $2,000, "Montréal sous Maisonneuve".

—Ludwik Kos - Rabcewicz-Sudkowski, université de Montréal, un livre sur la participation des Polonais à l'histoire canadienne.

MOTS CROISES

PROBLEME No 48

HORIZONTAL

1—Etude de l'oreille et de ses maladies — Egarer.
2—Chemin creux — Interjection.
3—Soleil chez les Egyptiens — Conifère — Enclume portative — En ordre.
4—Nom vulgaire du boa — Emploi.
5—La Perse — Unique, pris à part.
6—Monnaie japonaise — Bruit sec — Très maigre.
7—Pronom personnel — Mot dit aussi substantif — Fait de vive voix.
8—Ville de Suisse — Ornement sacerdotal.
9—Affluent du Rhône — Pronom personnel — Particule du dialecte provençal.
10—Opiniâtrement attaché à; — Et le reste — Point cardinal.
11—Musique des régiments de tirailleurs nord-africains — Espace entouré de murs.
12—Prénom féminin — Personnage bouffon de la comédie italienne.
13—Ville des Pays-Bas — Division du compas — Petite corne du bois d'un cerf — Carte à jouer.
14—Masse de pierre très dure — Chez les Romains, âmes des morts.
15—Sans restriction, absolu (Fg) — Chimiste français né à Carcassonne.

VERTICAL

1—Ouvrage ourdé — Jeune cerf.
2—Qui est au bon air (fém) — Années.
3—Conjonction — Instrument pour nettoyer le grain — Adresse — Lieu, endroit.
4—Mammifère rongeur — Qui aime à jouer à rire — Pronom personnel.
5—Qui concerne les moutons — Calme, paisible — Pronom démonstratif.
6—Eau-de-vie de grain — Bande, tache colorée sur un fond d'autre couleur.
7—Préfixe — Col — Bois noir, dur et luisant.
8—Pronom personnel — Animal domestique.
9—Temps écoulé — Possédée — Adj. possessif.
10—Inflammation de la muqueuse buccale — Cabriolet.
11—Interjection — Roi d'Israël — Affection douloureuse de la peau.
12—Rôti — Etablissement où l'on enseigne — Dévidoir.
13—Combat entre deux adversaires — Colère — Agent politique de Louis XV — Tellement.
14—Prénom féminin — Homme d'Etat espagnol né à Valladolid.
15—Troublée — Produire une impression exaltante (Fg).

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	E	L	I	C	A	T	■	R	E	T	I	R	E	R
2	■	T	■	R	A	M	A	S	■	P	A	S	■	N	■
3	P	A	T	A	R	A	S	■	C	E	L	E	S	T	E
4	U	T	■	K	A	N	■	M	A	L	L	E	■	R	■
5	S	■	C	■	T	■	T	E	G	E	E	■	T	O	I
6	■	D	O	S	■	R	O	T	O	R	■	C	■	V	■
7	B	E	N	E	S	■	M	A	T	■	T	O	R	V	E
8	A	M	O	R	A	L	■	C	■	M	E	N	U	E	T
9	C	O	N	A	C	■	C	A	B	■	E	T	I	R	E
10	■	S	■	I	■	T	E	R	E	E	■	A	N	T	■
11	E	T	C	■	P	A	L	P	E	■	C	■	E	■	D
12	■	H	■	T	A	L	E	E	■	V	A	L	■	N	E
13	V	E	N	E	R	E	R	■	M	E	R	I	N	O	S
14	■	N	■	N	O	M	■	F	I	N	I	E	■	I	■
15	V	E	T	U	S	T	E	■	E	T	E	N	D	R	E

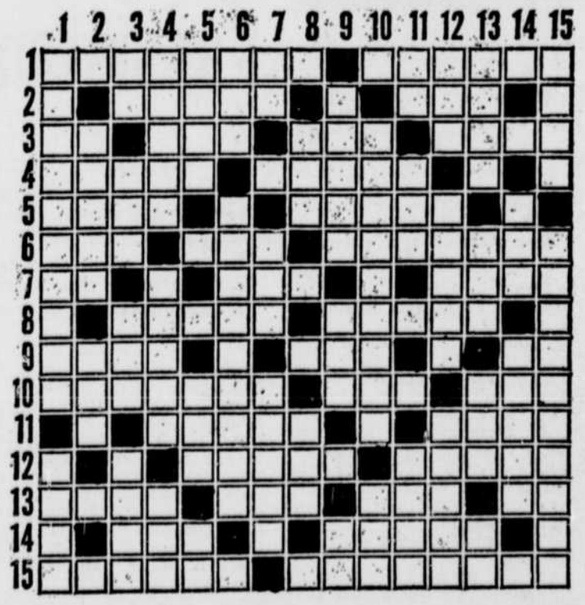

LES ECHECS

L'avance d'un pion devant le Roi roqué doit toujours être faite avec prudence, parce que cette avance affaiblit la défense du Roi. La partie usivante, jouée en première ronde du tournoi de la ville présentement en cours, illustre ce principe. L'avance h6 au 6e mouvement n'a l'air de rien, mais au 13e elle est déjà fatale. Jeu remarquable de Dominique Lamontagne.

Blancs : D. Lamontagne, Noirs : Claude Fleury, Défense Sicilienne.

1 é4, ç5; 2 Cç3, Cç6; 3 Fç4, g6; 4 Cf3, é6; 5 Cg5, é6; 6 d3, h6; 7 Cf3, Cf6; 8 0-0, d5; 9 éxd5, éxd5; 10 Té1†, Fé6; 11 Fb5, 0-0; 12 Fxç6, bxç6; 13 Cé5, Cd7 (A cause de h6, les noirs ne peuvent pas défendre ç6 et g6 en même temps.); 14 Cxg6, fxg6; 15 Txé6, Cé5; 16 Fxh6, Dh4; 17 Fxg7, Cg4; 18 Fxf8, Dxf2†; 19 Rh1, Df5 (Menace Cf2†); 20 Txg6, Dxg6; 21 Fxç5, Tf8; 22 Dé1 (Si Fxf8, Cf2†...), Té8; 23 Dg3, Rh7; 24 h3, Ch6; 25 Dxg6, Rxg6; 26 Fxa7, Cf5; 27 Ff2, Abandonne. N.140366

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

• **COLLOQUE — Un colloque a été organisé hier dans les cadres de la semaine syndicale à Laval, sur le thème : "pour ou contre un syndicat de professeurs à Laval". Trois panelistes y ont participé. Dans l'ordre : MM. Louis Berlinguette, professeur de médecine; Marc Giguère, professeur de droit, ainsi que Jean-Réal Cardin. (Photo : "l'Action", Marcel Laforce)**

Les professeurs de l'U. Laval formeront-ils un syndicat ?

Par Serge GAGNON

Les professeurs de l'Université Laval formeront-ils un syndicat en vertu de la loi des syndicats professionnels ?

La question a été longuement débattue hier après-midi au cours d'un colloque qui réunissait sur le campus des professeurs de cette université de même que des étudiants. Trois panelistes avaient alors été invités à exprimer leurs points de vue. Ce sont : MM. Louis Berlinguette, professeur à la Faculté de médecine, Marc Giguère, professeur de droit et Jean-Réal Cardin.

Pour M. Giguère, un groupe doit absolument posséder un organisme qui le représente en vue de préserver les intérêts de ses membres. Selon lui, la meilleure façon d'y parvenir réside dans la formule syndicale parce que la loi des syndicats professionnels, contrairement à la troisième partie de la loi des compagnies, est adaptée au dialogue professionnel. Selon M. Giguère, les professeurs n'ont rien à craindre de la formule syndicale puisqu'elle est en fait un pur revêtement légal qui est soumis à la politique décidée par les membres du syndicat. M. Giguère a noté que dans le secteur de l'enseignement, les professeurs d'universités sont les seuls à ne pas être syndiqués.

Quant à M. Louis Berlinguette, il s'est prononcé contre la formule syndicale chez les professeurs. Ses raisons : de nombreux professeurs ne pourraient faire partie du syndicat en raison des tâches administratives que la direction de l'Université leur a confiées. De plus, la formule syndicale irait nettement à l'encontre de la tendance à la démocratisation de l'Université Laval, a-t-il dit. Etant donné que le syndicat devrait dialoguer avec ceux qui engagent les professeurs, et que, selon M. Berlinguette, les professeurs s'engagent eux-mêmes en raison de leur représentation au sein des organismes directeurs de l'Université, la formule syndicale ne serait pas valable. Cependant, M. Berlinguette verrait d'un bon oeil la formation d'un syndicat de professeurs sur le plan provincial.

M. Jean-Réal Cardin, lui, a soutenu la thèse de M. Marc Giguère en disant que l'incorporation selon la loi des syndicats professionnels était la meilleure formule.

Palais de justice

Par ROBERT GIROUX

La Couronne veut mettre en preuve une lettre "mystérieuse" qu'aurait écrite André Dostie en prison

Au procès devant jurés aux Assises criminelles d'André Dostie, journalier de 31 ans, du 175, rue St-Valier-Ouest, Québec, qui se défend, sans avocat, d'une accusation de vol à main armée survenu en novembre dernier, il a été question, hier, d'une lettre mystérieuse que celui-ci aurait écrite dans sa cellule de la prison de Québec, depuis la date de sa capture.

C'est la Couronne qui a mentionné l'existence de ce document, hier, au cours de sa preuve.

A un certain moment, Me Jean Drouin, procureur du ministère public, a demandé au président du Tribunal, l'hon. juge Eugène Marquis, d'ordonner aux membres du jury de se retirer afin de faire une preuve de "voir-dire".

Me Anatole Corriveau, substitut du procureur général, expliqua que Dostie aurait écrit une lettre dans sa cellule, que quelqu'un se serait emparé de cet écrit et qu'il l'aurait copié.

L'accusé, à qui on permit de lire la lettre, déclara, subséquemment qu'il se demandait ce que ce document venait faire dans sa cause, niant avoir jamais écrit la lettre dont on lui montrait une copie.

Je sais qu'il y a eu des évasions à la prison et des fouilles après cela, dit-il encore.

Le juge accepta que l'on tente de faire la preuve de voir-dire, sans la présence des jurés comme il se doit, bien entendu.

Le caporal Jean-Guy Cantin, qui était de garde à la prison de Québec, le 28 décembre dernier, a raconté qu'il avait, ce jour-là pendant l'avant-midi, effectué, seul, une fouille dans la cellule que Dostie occupait seul, mais en l'absence de ce dernier.

J'ai aperçu des papiers concernant une cause. C'était écrit à l'encre rouge. Vu que c'était une lettre, je l'ai remise aux autorités, en l'occurrence, à M. Sommerville.

Celui-ci la photographia et me la remit. Quinze minutes plus tard, je la retournais à la cellule du prisonnier, à l'endroit où je l'avais prise, en l'absence de celui-ci.

Le garde admit cependant à Dostie, qui l'interrogeait, que la lettre avait été trouvée dans sa cellule et que, lorsqu'il sortait de sa cellule, les autres employés pouvaient entrer dans celle-ci, mais le matin seulement.

L'officier Cantin témoigna encore que, le 11 mars 1966, il était entré dans une autre cellule d'une seule personne occupée par Dostie et, qu'en l'absence de celui-ci, il avait cherché et avait découvert une autre lettre "qui corespondait à celle de décembre".

Les autorités sont venues la voir et ont pris des photocopies de ce documents, dit-il.

A la demande de l'hon. juge Marquis, la Couronne devra, aujourd'hui, faire témoigner des experts pour prouver que l'écriture que l'on retrouve sur les documents est bien celle d'André Dostie avant de décider s'il doit accepter ou refuser l'admission de ces écrits au dossier.

Un accusé qui comparait à son procès en Cour du Banc de la Reine, juridiction criminelle, sans aucun avocat, constitue, il nous semble, un événement assez inusité, chose qui ne s'est pas produite, du moins, depuis deux ans et demi devant ce tribunal.

Voulant en savoir plus long, nous avons téléphoné, hier soir, à l'avocat qui s'était chargé de la cause de Dostie pendant son enquête préliminaire. Celui-ci nous a appris qu'il s'était désisté de la cause de son client deux ou trois semaines après que celui-ci eut subi son enquête en Cour des Sessions de la paix, lui faisant parvenir une lettre en ce sens, à ce moment-là.

La journée du hold-up

Le vol à main armée est une histoire courte. En fait, l'action elle-même ne dura que deux minutes environ.

Le 26 novembre 1965, quatre bandits aux visages couverts de cagoules se présentent à la succursale du 161, des Chênes ouest, de la Banque Canadienne Nationale.

Ils viennent de descendre d'une auto stationnée près de l'édifice. Les quatre hommes font soudainement irruption dans la banque, la figure toujours couverte de vêtements qui les dévoilent à la vue de leurs victimes.

Les intrus entrent en sacrant. Inutile d'en dire davantage : trois d'entre eux ont le revolver au poing. Les employés de la banque doivent s'étendre à terre.

Deux des hommes sautent un petit mur qui sépare la caisse des clients et délestent deux caisses de la somme approximative de $3,088.

Un troisième individu fracasse de son poing la porte vitrée du gérant de banque qui, à son tour, doit s'allonger sur le sol, à plat ventre. Il a actionné le bouton d'alarme mais celui-ci ne fonctionne pas.

Après "l'incident", un employé de la banque réussit à prendre note du numéro de licence de l'automobile qui a démarré en trombe.

La police vérifie et retrouve une auto volée qui a été abandonnée, à peu de distance du lieu du vol.

Billets numérotés

Le même jour, en soirée, André Dostie se rend en taxi à Ste-Anne-de-Beaupré, à proximité de la basilique. Là, il ne veut pas payer son chauffeur. Celui-ci le menace d'appeler la police.

Il se ravise et offre un billet de $100 au chauffeur. Celui-ci déclare ne pouvoir lui faire le change. On convient de se rendre à un garage, à Beaupré.

Le propriétaire fait le change du $100 mais Dostie refuse soudain de payer le prix convenu. Le chauffeur de taxi téléphone au poste de la police provinciale de Ste-Anne-de-Beaupré.

André Dostie se fait arrêter pour avoir refusé de payer son taxi.

Subséquemment, à la Sûreté municipale de Québec, il est fouillé et on découvre, sur lui plus de $700 en billets de banque dont une dizaine correspondent à des numéros de séries enregistrés à la succursale bancaire qui fut l'objet d'un hold-up, au cours de la matinée.

La preuve de la Couronne se résuma à peu près à ces faits présentés devant le tribunal, hier.

Rapport sur la protection civile à Charlesbourg

Un rapport sur la défense civile a été déposé, hier soir, devant les membres du conseil de ville de Charlesbourg. Le plan, préparé pour le groupe 402 de la Protection civile, — dans lequel fait partie Charlesbourg, ainsi que les municipalités du comité de Québec — s'intéresse aux désastres en général mais contient des dispositions en vue des dangers qui menacent la municipalité.

"Il est la première étape nécessaire à une planification d'entraide de municipalités voisines où nous participerons à la protection d'une communauté plus étendue, avec des moyens accrus pour combattre des désastre plus grands", note-t-on dans l'avant-propos signé par le maire de Charlesbourg.

Dans le rapport, il est fait mention que Charlesbourg, comme les autres villes du comté de Québec appartenant au groupe 412 de la Protection civile, a reçu, aux fins de planification civile d'urgence, la mission de: 1) continuer le gouvernement local; 2) protéger et assurer le bien-être de la population; 3) accueillir 40,000 réfugiés en cas de conflit et assurer le soin des blessés; 4) évacuer la population, si nécessaire, et aider les municipalités environnantes; 5) garantir la protection de la population en cas de retombées radioactives.

Le rapport qui fut présenté par l'échevin Lucien Paré, directeur du groupe 412 de la Protection civile, contient une foule de données sur la population de la ville, l'occupation de ses citoyens ainsi que sur les services qui y sont maintenus.

Par C.G.

Causerie de M. R.-H. Stanton

M. Roger-H. Stanton, régisseur à la Régie des rentes du Québec, parlera du Régime des rentes et de certains aspects de la sécurité sociale au Québec, jeudi, le 17 mars, au restaurant Marino.

M. Stanton prendra la parole à 7 heures p.m., devant les membres du Club de Comptables de la Banque de Nouvelle-Ecosse, à l'occasion de la réunion mensuelle de cet organisme. M. M.-A. Moore, président de ce groupement, présidera la réunion.

A Charlesbourg, le 25 mars

Un important mémoire présenté par la Chambre de Commerce

La Chambre de commerce de Charlesbourg a réservé la salle des comités de l'hôtel de ville de l'endroit afin de pouvoir présenter un mémoire le 25 mars prochain, en soirée.

C'est ce que les journalistes ont appris, hier soir, lors de la séance du conseil municipal de Charlesbourg.

"Présentation d'un mémoire de la Chambre de commerce de Charlesbourg aux membres des conseils de la Cité de Charlesbourg et de la Municipalité de Charlesbourg-Ouest", disait l'agenda du jour.

Une résolution présentée par l'échevin Vilmont Verreault stipulait simplement que la salle des comités serait mise à la disposition de la Chambre de commerce pour le 25 mars, à 9h. p.m.

Rejoint après la séance, le secrétaire de la chambre, M. Louis Warren, nous a affirmé que le mémoire ne se rapportait pas à la question des fusions de municipalités, dont il est souvent sujet ces mois-ci.

"On ne dit absolument rien d'ici le 25 mars", nous a-t-il simplement déclaré dans l'entrevue téléphonique. "La presse sera convoqué à cette occasion".

Que contiendra le mémoire de la Chambre de commerce de Charlesbourg? Il semble bien que nous devrons attendre le 25 mars pour le savoir.

(Par C.G.)

Les parents doivent aider leurs enfants dans le travail scolaire

L'aide que doivent apporter les parents à leurs enfants dans leur travail scolaire fut l'un des sujets les plus discutés hier lors de la réunion de l'Association parents - maitres de l'école Guillaume-Mathieu de Charlesbourg. Certains membres de l'association ont été jusqu'à proposer que les parents étudient les nouvelles méthodes d'enseignement en vue de mieux aider leurs enfants dans leurs leçons et devoirs de classe, mais cette proposition fut écartée, étant donné les difficultés pratiques qu'elle soulevait. Enfin, d'aucuns ont dit que les parents devaient aider leurs enfants dans leur travail scolaire, sans toutefois faire ce travail pour eux.

Quelques parents s'étant inquiétés de ce que leurs enfants soient utilisés comme "cobayes" vis-à-vis des nouvelles méthodes, les maitres se sont empressés de leur souligner que leurs enfants ne "pouvaient pas en sortir perdants".

De plus, on manifesta le désir que l'anglais soit enseigné dès la quatrième année. Cette question fut éludée pour cause du programme scolaire déjà assez chargé à ce niveau.

D'autre part, la majorité des parents n'étaient pas d'accord avec le fait qu'on place la culture physique au rang des matières scolaires. Point n'est besoin, disaient-ils, de faire un examen académique en cette matière pour y intéresser les enfants.

Enfin, rappelant les controverses suscitées autour du congé de la Fête des Rois, plusieurs parents ont fait part de leur désir que les congés demeurent tels qu'ils étaient il y a quelques années.

A Notre-Dame de Lorette

Imposition d'une taxe de loisirs

(par Nelson LABRIE)

Le conseil municipal de Notre-Dame de Lorette a décidé hier soir d'imposer une nouvelle taxe de $0.10 du $100.00 d'évaluation à tous les contribuables de la municipalité. Cette taxe dite de "loisirs" portera donc à $0.65 du $100.00 d'évaluation le total des taxes foncières. Les propriétaires paient déjà en effet $0.35 pour le secteur municipal proprement dit et $0.20 pour la section égouts.

Les édiles ont pris cette décision après avoir approuvé les dépenses pour l'année en cours qui s'élèveront, d'après les prévisions, à environ $314,847. Bien que les recettes prévues soient de l'ordre de $316,740, et laissent entrevoir un surplus de près de $2,000, les membres du conseil ont fait remarquer que la nouvelle taxe était nécessaire pour permettre à la municipalité de rencontrer ses nouvelles obligations depuis la municipalisation des loisirs.

On sait que la municipalité a fait l'acquisition antérieurement de plusieurs terrains aux fins de loisirs et cela au coût de quelque $40,000. Par ailleurs, la municipalité a dû faire des dépenses de l'ordre de $19,000 pour la réfection d'une bâtisse qui lui avait été donnée par l'ancien curé de la paroisse, l'abbé Turmel, laquelle bâtisse a été déménagée sur les terrains appartenant à la municipalité et réservés pour les loisirs.

Selon les prévisions budgétaires approuvées hier soir, les principaux revenus de la municipalité de Notre-Dame de Lorette en 1966, seront dans la section municipale: la taxe foncière $35,000; la taxe de vente $110,000; les licences de commerce $16,000, et dans la section égouts: taxe foncière $20,000; taxe de service $30,000 et octrois divers $26,400.

Le conseil ne prévoit pas cettte année de dépenses capitales importantes. Par ailleurs, dans la section égouts, il ressort selon les chiffres qu'on nous a fournis hier que 60% du budget servira à amortir la dette de la municipalité.

En approuvant ses dépenses pour l'année en cours, le conseil municipal de Notre-Dame de Lorette a approuvé du même coup le budget du département de la police, lequel s'élève à $33,000. Un montant identique a d'ailleurs été consenti par le conseil de l'Ancienne-Lorette hier soir pour les dépenses du département de la police dans cette municipalité. On sait que Notre-Dame de Lorette et l'Ancienne-Lorette ont un service commun de protection publique depuis plus d'un an.

Avez-vous lu ça?

Quand je lis tout ce qui s'écrit sur l'affaire Munsinger, je me demande si c'est par souci de la sécurité de mon pays ou si je ne suis pas animé par une curiosité qui n'est pas précisément scientifique ?

o—o

Parlant à des jeunes étudiants, M. René Lévesque a conseillé : "Vous n'avez pas le droit d'avoir des idées fanatiques, absolues. Ça ne correspond pas à autre chose qu'à un vieillissement précoce. Il faut se garder une ouverture d'esprit pour d'autres choses que les passions pour lesquelles on nourrit une préférence momentanée".

o—o

"Qu'est-ce que ça donne de croire ?" — Voilà une question d'actualité en 1966. Jeudi, 17 mars, à la salle Newman, Pavillon Lemieux à Laval, le dominicain Philippe Maillard le dira à ceux que cela intéresse. C'est pour 8 heures p.m.

o—o

A une partie des As de Québec, un vendeur annonçait son produit en criant "Programme souvenir". — Un farceur s'est alors écrié: "Moi, je veux un hot dog souvenir" !

o—o

A Charlesbourg, le ministre Gérin Lajoie a affirmé qu'il croyait fortement à la nécessité de l'éducation religieuse par un programme déterminé et aussi par la vie même qui sera organisée à l'intérieur des écoles. Il invite les commissaires à s'en préoccuper.

o—o

Le maire de Québec prétend que la Commission d'aménagement de la province aurait besoin de sang neuf. Qui sera désigné pour la transfusion ?

o—o

Protestants et catholiques se rencontreront sur le chemin de la charité. Dans un geste sans précédent, les protestants de Stanstead et Rock Island ont offert un montant de $225., à une paroisse catholique de Rock Island.

Jean Napran

Transfert des activités

Une partie des activités des usines de Limoilou du Canadien National sera sous peu transférées au complexe de Charny. Les réparations d'envergure des locomotives diésel seront donc dorénavant effectuées à Charny où le chemin de fer a déjà d'importantes installations à proximité de ses voies transcontinentales. Des quelque quarante employés qui étaient affectés à l'exécution des travaux de réparation à Limoilou, environ la moitié continueront leur même travail à Charny, tandis que les autres resteront à l'usine de Limoilou pour y continuer la vérification et faire le plein d'essence, d'eau, de sable, etc.., des locomotives à Québec. Comme résultat des changements, certaines économies de personnel seront aussi réalisées et quelques employés devront exercer leurs droits d'ancienneté pour obtenir un nouveau poste ailleurs au sein de la compagnie. Ces changements qu'on se propose d'effectuer cadrent avec une meilleure utilisation du personnel ouvrier, des usines et de la machinerie disponible. Vu la proximité de Charny, la compagnie ne prévoit pas que les employés qui y seront affectés soient obligés de quitter leur présente demeure.

S'occuper d'abord de celui qui s'éloigne du Christ *(le père Loew)*

(Par François DEMERS)

A choisir entre s'occuper d'un mouvement de chrétiens pratiquants et s'occuper de gens qui s'éloignent de l'Eglise, un prêtre vraiment évangélique s'occupera d'abord de la brebis perdue. Notre-Seigneur s'est lui-même décrit comme le pasteur qui délaisse ses 99 brebis bien portantes pour courir après la brebis égarée.

C'est ce qu'a dit le Père Jacques Loew à une question d'un militant d'Action Catholique Ouvrière qui faisait ressortir que les prêtres du Québec délaissent le monde ouvrier qui de fait est loin des "curés", au cours d'une rencontre hier soir entre cet éminent praticien et théoricien de la pastorale ouvrière et des militants de différents mouvements d'Action Catholique.

Le Père Jacques Loew

Le Père Loew est un prêtre français qui dirige actuellement la mission ouvrière St-Pierre et St-Paul à Marseille. Agé de 58 ans, le Père Loew s'est converti au Christ et à son Eglise à l'âge de 24 ans quand, au cours d'une retraite, la présence du Christ dans l'Eucharistie et son pouvoir d'unité par la célébration eucharistique, se révélèrent à lui comme un fait dont il fallait tenir compte, devant lequel il fallait prendre position.

Le Père Loew, après sa conversion, est devenu prêtre dominicain. Il a ensuite travaillé pendant 16 ans comme prêtre-ouvrier sur les quais de Marseille. Après l'abolition de l'expérience des prêtres-ouvriers, la hiérarchie lui a demandé de diriger la mission ouvrière St-Pierre et St-Paul. Il est alors devenu prêtre attaché à cette famille, avec les obligations et l'habit (un simple insigne) de cette nouvelle forme de vie missionnaire.

Car, pour le Père Loew, tout milieu devient un milieu missionnaire dès qu'il n'est plus capable par lui-même de se reproduire spirituellement, dès qu'il ne produit plus de prêtres vraiment sortis du milieu, dès qu'il n'y a plus suffisamment de chrétiens convaincus pour faire renaître de l'intérieur la vie chrétienne.

Apostasie post-chrétienne

Dans la journée d'hier, le Père Loew a donné quelques conférences à l'Institut de Pastorale du Grand Séminaire. Il a alors dégagé certaines lignes de fond de l'évolution du christianisme contemporain à partir des expériences de sa propre vie. Pour lui, l'infidélité et l'indifférence d'aujourd'hui sont une forme d'apostasie post-chrétienne. Aux yeux des "anciens" chrétiens, la Bonne Nouvelle n'apparait plus comme une Bonne Nouvelle ni même simplement comme une Nouvelle, elle apparait comme un stage dépassé de l'évolution humaine. Par ailleurs, toutes les "oeuvres" de l'Eglise qui lui donnaient un caractère maternel sont de plus en plus prises en charge des institutions laïques dans un processus irréversible de laïcisation et de socialisation des institutions. Il arrive souvent que les "curés" aient une impression d'inutilité.

Au Québec

D'un autre côté, à l'aide des commentaires des prêtres de l'Institut de Pastorale et des remarques de militants de l'Action Catholique, le Père Loew a cherché à dégager les différences et les points communs entre son expérience française et les réalités religieuses du Canada français, dans un effort pour amorcer une réflexion suffisante afin que, au moins au Canada français, "l'Eglise ne rate pas le virage du monde ouvrier".

Il semblerait d'après les réflexions entendues, que le monde ouvrier canadien français soit vraiment coupé des prêtres, que les prêtres, même des mouvements syndicaux, ne comprennent pas vraiment la mentalité de l'ouvrier. Par ailleurs, on a dit que les ouvriers se soucient peu de connaitre vraiment les prêtres.

Mouvement d'éloignement difficile à renverser

On a dit que cela résulte, en partie du moins, du fait qu'il faudrait dans les conditions actuelles que ce soit les prêtres qui aillent aux ouvriers, au contraire d'autrefois . . . Il semble que de fait ce soit très difficile parce que beaucoup de prêtres ne voient pas le problème, parce que certains prêtres sont surchargés de problèmes avec les pratiquants, parce que certains prêtres ne veulent plus se déranger et parce que, surtout, les prêtres sont trop loin par leurs études, par leur mentalité, de la vie intérieure du monde ouvrier.

A ce sujet, le Père Loew a dit que le choc qu'ont ressenti tous les prêtres ouvriers, ça été, en s'intégrant au monde ouvrier, de le voir de l'intérieur et alors de voir l'Eglise de l'extérieur à la manière de l'indifférent. La tentation du prêtre-ouvrier à ce moment a été de s'engager dans le temporel pour d'abord solutionner les injustices du monde ouvrier pour évangéliser ensuite.

Pourtant, a-t-il dit, l'arrêt de l'expérience des prêtres-ouvriers par le St-Office a révélé que ce n'était pas la bonne voie. Il fallait plutôt que les laïcs militants se chargent de l'action temporelle, laissant aux prêtres leur rôle propre de témoignage spirituel. C'est ce qu'a apporté le renouvellement de l'Action Catholique française.

Pas de parachutage

Le rôle des nouveaux prêtres-ouvriers est davantage d'être des "ouvriers-prêtres", c'est-à-dire des gars qui ayant d'abord vécu comme ouvriers dans un milieu, devenant prêtres par la suite, sortent vraiment de ce milieu et n'en sont pas coupés par leurs études.

Grande espérance du côté du laïcat

Finalement, nous a confié le Père Loew au cours d'une entrevue, il semblerait que, dans le monde moderne, le seul moyen pour les gens qui ne vivent pas à l'intérieur de l'Eglise de connaitre Dieu et son Eglise autrement que comme des babioles folkloriques, que ce soit la rencontre de personne à personne d'un croyant de leur milieu. D'où, a-t-il dit, il est évident que le rôle des laïcs comme témoins de Dieu devient indispensable et inséparable de leur témoignage comme constructeurs de la cité des hommes.

EDITORIAL

Les Profumos, ça coûte cher!

Vous pensiez sans doute avoir tout entendu en fait de promesses de politiciens ? Eh bien ! Revisez vos notions. Une nouvelle génération s'est levée, qui ne "recule devant aucun sacrifice". M. Diefenbaker, d'un individu du nom de Spencer, a créé un James Bond à la disposition de toute la population. Qu'à cela ne tienne ! M. Cardin réplique en nous offrant un petit Profumo bien à nous. Nous n'aurons peut-être pas Christine Keeler, mais l'espionne Munsinger compensera avec non pas un, mais deux ministres de l'ex-cabinet Diefenbaker.

Et dans cette sinistre surenchère menée par les politiciens eux-mêmes, que veut-on faire comprendre aux citoyens ? Que tous les politiciens ne valent pas mieux que les pires crapules ? Que la possession de photographies compromettantes qualifie quelqu'un comme premier ministre ? Veut-on faire disparaître le peu de respect que garde encore le citoyen moyen à l'endroit des hommes politiques ? Si c'est bien là le but que poursuivent nos hommes politiques, nous pouvons les assurer qu'ils parviendront au but et probablement plus vite que les journalistes ne pourraient le faire !

Et c'est là que naît l'étonnement: nos hommes politiques, dont l'épiderme supporte mal les coups d'épingle des journalistes, n'hésitent pas eux-mêmes à se jeter à la figure les pires accusations. Ils le font d'ailleurs avec une adresse si égale des deux côtés de la clôture qu'ils généralisent dans le public le plus souverain mépris à l'adresse de tous les politiciens.

La maladresse n'est pas toujours la malhonnêteté, l'imprudence n'est pas toujours criminelle et l'humanité n'est pas toujours méprisable. Que les journalistes comptent dans leurs rangs un pourcentage d'hurluberlus, comme les désignait encore le R. P. Jean-Louis Brouillé, s.j., devant la Société St-Jean-Baptiste la semaine dernière, c'est possible. Que ces hurluberlus aient fait leur part pour amoindrir le prestige des hommes politiques, encore possible. Mais on admettra que les politiciens fournissent souvent aux journalistes ample provision de munitions !

Dans notre esprit, ce qui se passe sur la place publique entre des hommes publics appartient à toute la population et le journaliste ne remplit que son rôle d'intermédiaire fidèle en le relatant. Il peut quand même penser qu'à certains moments il s'en passe trop et surtout qu'on en cherche trop : c'est une chose de voir clair, c'en est une autre de porter des loupes. Profumo, Spencer, Munsinger, voilà une denrée qui coûte cher et ce sont les politiciens eux-mêmes qui en font les frais. On remarquera d'ailleurs, dans n'importe quel cercle de grandes langues que ceux qui connaissent tous les scandales sont souvent ceux qui en forgent. Tout en remerciant nos politiciens de nous alimenter régulièrement en scandales épicés et en personnages mystérieux, nous leur rappelons et le prix de cette habitude et la responsabilité qu'ils y ont.

En un mot comme en cent, la farce a assez duré. Qu'on éprouve devant le spectacle de cirque offert par nos politiciens fédéraux la tristesse qu'exprimait Me Wagner ou qu'on ressente tout simplement une exaspération qui va jusqu'à la nausée, la conclusion est simple : ça suffit ! Nous n'avons pas, au dernier scrutin, élu des enquêteurs à la petite semaine et nous ne leur demandons pas, à nos élus, de se substituer à la Gendarmerie ni aux autres corps policiers : si telle avait été notre intention, nous remplacerions M. Cardin par le journaliste Robert Reguly qui sait au moins la différence entre une femme morte et un mannequin ! M. Diefenbaker a négligé une enquête ? Qu'il en porte l'odieux. M. Pearson, prix Nobel de la paix, passe le plus clair de son temps à ordonner des enquêtes dont il ne voulait pas ? Qu'il cède le pas à un véritable chef. Que M. Sévigny prenne sans trémolo les procédures qui le justifieront. Que M. Cardin vide son sac une fois pour toutes, sinon nous saurons que sa démission aurait mieux valu qu'un refoulement hargneux. Et qu'on n'aille pas invoquer le silence de la plupart des politiciens et des ministres. Coupables, ils le sont également d'admettre qu'un Parlement tout entier s'éternise en palabres d'où l'intérêt public est déjà banni. Espionne ou pas, Mme Munsinger aura permis à plusieurs de nos politiciens de donner la pleine mesure de leur infantilisme. Que les enquêtes fassent maintenant le partage entre les enfants honnêtes et les autres.

Laurent Laplante

L'important problème du logis des personnes âgées

Manifestement, tout ce qui paraît au sujet d'éventuelles constructions devant fournir un gîte aux personnes âgées intéresse l'opinion publique. Il y a quelque temps encore, des lecteurs et lectrices ont bien voulu nous dire leur satisfaction, face au nouveau plaidoyer que "L'ACTION" publiait sous le titre : —*"Une troisième moisson"*.

C'est que la mise en chantier et l'aménagement d'immeubles du genre répondent incontestablement à un grand besoin. Que de personnes d'âge sollicitent leur admission dans les institutions et foyers existants ! Que de couples âgés désireux de "casser maison", et que de femmes et d'hommes seuls voudraient voir s'ériger de nouveaux centres d'accueil et d'hébergement !

On suggère ici et là des formules diverses. Le fait est vrai chez nous; le fait est vrai ailleurs. A titre de renseignement, de documentation, nous citerons le cas d'un prélat de Walla Walla, dans l'Etat de Washington, Mgr Hugo Pautler, qui projette de faire construire sous peu des logis pour personnes âgées. Il s'agit du Mike Foye Home devant comprendre 28 appartements, dont 17 de dimensions plutôt réduites; huit de grandeur moyenne et trois plus spacieux. Les prix de location s'échelonneront de $45. à $80. par mois.

On visera principalement à faire en sorte que les occupants et occupantes puissent demeurer actifs dans leur milieu paroissial et social. Le Mike Foye Home s'élèvera à proximité de l'église et à peu de distance de l'école paroissiale. Non loin, de plus, se trouvent un hôpital, des établissements commerciaux et des lieux de divertissement. En vue d'une expansion future de ce centre d'accueil, l'on a fait l'acquisition d'un terrain voisin.

Mgr Pautler est d'avis que le fait de construire des "ghettos institutionnalisés" pour les personnes âgées serait une erreur. —*"Dieu,* dit-il, *a voulu que l'homme demeurât occupé toute sa vie durant"*. Il ajoute qu'on a, depuis des années, porté beaucoup d'attention aux jeunes et à leurs problèmes. Ce qui n'est pas mauvais en soi, bien loin de là. Reste que l'apostolat à exercer en faveur des personnes âgées est un domaine que l'on a beaucoup trop négligé.

On estime que le coût total de l'affaire à entreprendre sera de $240,000. Les loyers se trouveraient à assurer le remboursement du capital et des intérêts pendant une période de 50 années.

Il y a d'autres formules. Quoi qu'il en soit, souhaitons qu'au Québec, avant longtemps, il se fasse davantage en faveur de ceux et de celles qui désirent tant, et c'est si légitime, trouver enfin un lieu d'habitation convenant à leur âge et à leur état. Ils sont légion, ne connaissent pas tous l'aisance, tant s'en faut, et méritent décidément que l'on s'occupe d'eux.

Odilon ARTEAU

P.S. — On se réjouira assurément de constater qu'au nombre des requêtes formulées par la Ville de Québec dans le projet qu'elle soumettra aux législateurs de la colline, figure une demande visant à accorder une exemption des taxes imposables sur l'immeuble que projette de construire la Corporation de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Il s'agit là, on le sait, d'une conciergerie pour personnes âgées disposant d'un revenu modique. L'organisme est sérieux, pourra disposer, grâce à la Congrégation Notre-Dame, d'un immense terrain situé dans le voisinage du couvent de Bellevue. Une bonne nouvelle, vraiment, que cette requête de la Ville de Québec à l'adresse de nos législateurs québécois !

O. A.

POINT DE VUE

Québec, le 11 mars 1966
M. Paul-Henri Plamondon,
Président de l'**Action**,
3, Place Jean-Talon,
QUEBEC.
Monsieur le Directeur,

Je viens seulement de prendre connaissance de l'article paru dans l'**Action** du lundi 7 mars, en page 4, et signé Marie-Noël Lefranc. Je me garderai de faire tout haut des hypothèses sur l'identité de la personne qui se cache derrière ce pseudonyme, encore que la critique interne du texte conduise à une hypothèse hautement plausible. On voudra bien cependant me permettre de dire à mon contradicteur que j'admire son courage.

J'espère, M. le Directeur, qu'ayant autorisé la publication du petit factum en question, votre journal me reconnaîtra le droit de rétablir, pour le bénéfice de votre clientèle et de la vérité, quelques menus faits ayant leur importance.

Je ne m'attarderai pas à relever toutes les aménités de mon hargneux contradicteur. Je veux seulement signaler que s'il avait pris la précaution de se mieux renseigner avant d'entreprendre sa charge, il aurait pu apprendre que l'étude à laquelle il s'en prend, et qui lui est surtout un prétexte à essayer de me prendre en défaut, a d'abord paru, il y a treize ans, dans la Nouvelle Revue Canadienne et que j'en ai autorisé — sans malheureusement le relire — la republication dans le bulletin de l'Office de la Langue Française, parce qu'au jugement du directeur de cet organisme, et d'autres personnes par lui consultées, l'étude gardait toute son actualité.

Sans chercher aucunement à me disculper aux yeux de mon contradicteur (qui persistera sans doute à trouver ma langue détestable), sans rien renier non plus de tout ce que j'ai écrit à l'époque (dont je ne regrette du reste rien, pas même le libellé de mon article), je voudrais, pour mieux éclairer les lecteurs de votre journal, signaler aussi à leur attention que, comme mon détracteur aurait pu en faire charitablement l'hypothèse, deux des "fautes de langue" qu'il me reproche n'ont aucun fondement. L'une est en effet une faute d'impression figurant déjà dans le texte de 1953, où l'on avait imprimé **conjoncture** au lieu de **conjonction** (je dirais plutôt aujourd'hui convergence ou concours). L'autre provient de ce qu'à la réimpression un membre de phrase a sauté. Le texte incriminé se lisait dans mon étude comme suit : "Qu'est-ce-que "le français" ? Historiquement c'est, parmi les nombreux dialectes issus, sur le sol de la Gaule, de la segmentation du latin, celui qui . . . "

Je voudrais relever aussi deux autres "fautes" qu'on me reproche, l'une, au titre d'anglicisme, l'autre, au titre d'impropriété. Parler de deux **alternatives** serait, paraît-il, un anglicisme. J'invite mon contradicteur à se reporter au **Larousse du XXe siècle** où il apprendra que la faute est commise depuis longtemps **en français.** Tout autre bon dictionnaire lui apprendra aussi que le mot **onéreux** peut encore signifier en français "pénible" : c'est le sens ancien du mot. J'admire surtout qu'on me propose de remplacer ce dernier mot par **élaboré** qui est lui, dans le sens qu'on veut lui donner, un anglicisme flagrant, d'un emploi malheureusement fréquent chez nous.

Serait-ce abuser de la bienveillance de vos lecteurs que de leur signaler en outre le paralogisme qu'il y a à rapprocher le titre de mon article (Quelques aspects linguistiques de l'enseignement du français) d'un titre imaginaire, forgé pour montrer l'illogisme du mien, et qui serait : **"Aspects médicaux de l'enseignement de la chirurgie"**. Car si on peut en effet raisonnablement voir dans la chirurgie une "fille" de la médecine, le français n'est tout de même pas "fils" de la linguistique, que je sache ! Il est vrai que, quand on n'a pas le respect de son lecteur, tous les arguments sont bons, même les faux. Quant au mot "quelques" que l'on juge superfétatoire dans mon titre, il ne fait que traduire la modestie qui convient à tout spécialiste en face d'un sujet qu'il estime n'avoir qu'effleuré. Ce n'est pas mon contradicteur, qui en est encore à confondre grammaire, philologie et linguistique, qui sera sensible à la nuance.

Je serais tenté de conclure par un conseil que comprendra — car je crois savoir qu'il sait le latin — mon contradicteur : sutor, ne supra crepidam. Ce qui veut dire en français : chacun son métier, les vaches seront bien gardées.

Dans l'espoir, monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer ma réponse en page 4 de votre journal, où a paru la lettre à vous adressée, par mon contradicteur, je vous prie d'agréer d'expression anticipée de mes plus vifs remerciements.

Roch VALIN, directeur du Département de Linguistique de l'Université Laval.

REPLIQUE

à Marie-Noël Lefranc

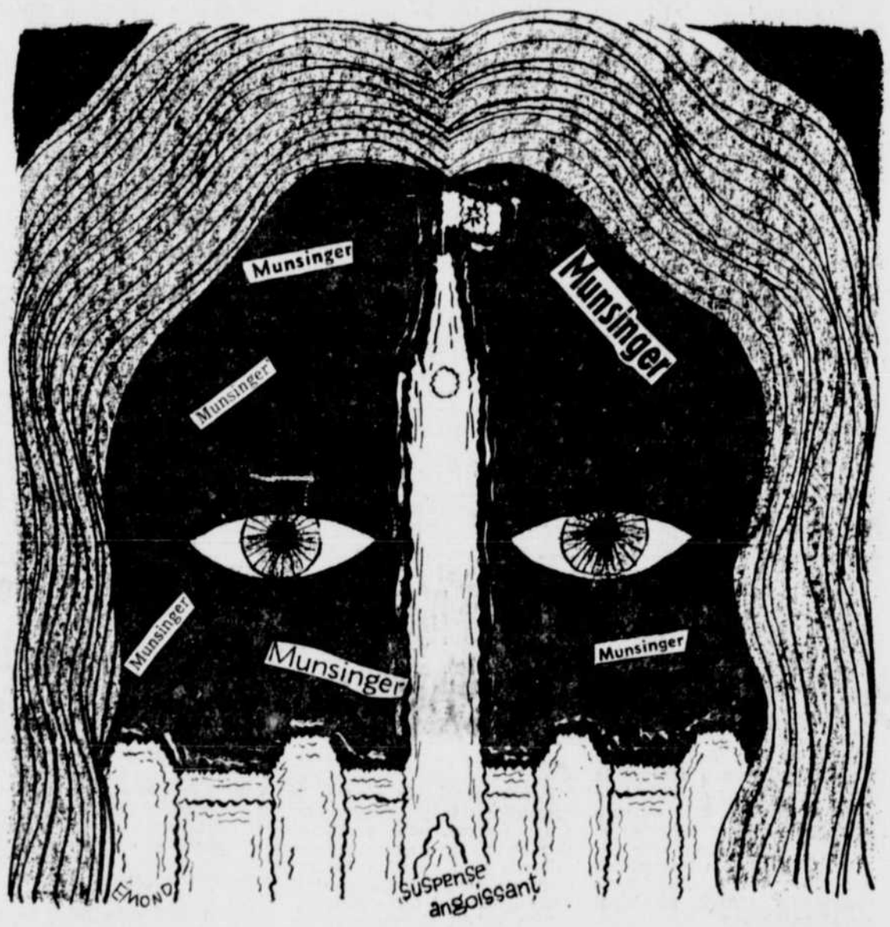

courants et remous

Sur la voie de l'escalade

Par quelle étrange escalade en est-on arrivé à rendre vraisemblable la pénible mise au point présentée vendredi dernier à la télévision par la famille de M. Pierre Sévigny? Comment départager les responsabilités dans cette lugubre marche au mélodrame? M. Pearson discrédite lui-même son ministre de la Justice, M. Cardin échappe un mot de trop, un journaliste retrouve la belle compromettante... et voilà un homme public si bien coincé qu'il éprouve le besoin d'une mise en scène aussi émouvante que morbide.

J'avoue, en effet, ma perplexité devant la page de mélodrame qu'ont jouée devant tout le public canadien M. et Mme Sévigny accompagnés de leur fille. A aucun moment dans cette triste affaire, on n'a justifié une telle intrusion dans l'intimité d'un foyer: la sécurité de l'Etat, qu'on invoque comme motif suffisant, n'a pas encore été mise vraiment en question. Et pourtant, avant même qu'on sache si Mme Munsinger a déjà songé à trafiquer des secrets d'Etat et si elle a choisi la méthode de l'alcôve pour les recueillir, on jette une famille en pâture aux pires curiosités. En définitive, même si tous, y compris M. Caouette, admettent aujourd'hui la nécessité de vider complètement l'abcès aucune preuve n'a encore été offerte pour étayer soit l'accusation d'espionnage soit même le soupçon d'imprudence. Malgré cela, l'affaire Munsinger a pris en quelques jours un relief qui rend indispensable la tenue d'une enquête complète, mais, selon une habitude qui se généralise malheureusement à la vitesse d'un feu de broussailles, cette affaire a déjà causé des blessures qui ne sont peut-être pas des punitions méritées. A cet égard, nos sympathies ne peuvent qu'aller, selon la charité et selon le droit britannique, à la famille Sévigny.

En revanche, pour pénible qu'elle ait été pour M. Sévigny, la situation ne justifiait nullement le mauvais goût du plaidoyer télévisé. Ulcéré, M. Sévigny avait le droit de l'être; émouvant, il l'aurait été par sa seule présence; politicien au point d'utiliser dans la bagarre des vies qu'il devrait protéger, il déplaît.

En toute justice, il faut quand même s'interroger sur les véritables responsables d'un tel avilissement de notre parlementarisme. Quand deux chefs de parti ne savent plus porter le débat au niveau d'une législation d'envergure, quand ils ne peuvent plus élaborer un programme valable, ils invitent leurs lieutenants à entreprendre une guerre de guérilla où s'affrontent en de multiples et pittoresques escarmouches non plus des idéologies différentes, mais des essaims de bagarreurs. C'est ainsi que M. Nielson mène ses attaques au profit d'un chef qui n'a pas su encore satisfaire le Québec et que M. Cardin, dont la démission a fait frémir M. Pearson, obtient la permission de contre-attaquer à coups de scandales.

Un aspect intéressant de cette curieuse dégradation, c'est que les tiers-partis, qui pourtant tireront le plus grand profit de cette lutte de carcajous qui mènent les deux grands, demeurent, pour leur part, dans les limites de la décence. Est-ce là une sereine prudence ou une véritable politique de grandeur? Nous ne le saurions qu'à condition de pouvoir sonder les reins et les coeurs! Il demeure, en tout cas, que les présentes bagarres préparent, à plus ou moins brève échéance, un Parlement où le morcellement des forces rendra inévitable et permanent un régime de coalitions sans cesse renouvelées.

Hélas ! tendance à la baisse

Tous les ans, les enquêtes Gallup se livrent à une consultation aux fins de connaître le pourcentage d'adultes qui, aux Etats-Unis, prennent régulièrement part à des offices religieux.

En 1965, revèle-t-on, le chiffre a été de 44 p. 100. Il s'agit, hélas! du plus bas pourcentage enregistré depuis une décennie. En 1964, 45 p. 100 des personnes interrogées avaient dit assister de façon régulière à ces cérémonies religieuses. Il y a dix ans, le chiffre était de 49 p. 100.

Puisse 1966 marquer un revirement de la situation et voir hausser le nombre de ceux et de celles qui tiennent à se rendre régulièrement à l'Eglise pour y adorer Dieu, Lui demander pardon, Le remercier et solliciter de Lui les grâces innombrables dont tout être humain a tant besoin!

O. A.

VOTRE OPINION

La résidence du lieutenant-gouverneur

M. le rédacteur,

L'éditorial du 9 mars de L'EVENEMENT se réjouit que la suggestion de M. Lamontagne ait été reçue froidement par M. Lesage. Le maire Lamontagne désirait que le Morrin's College devienne la résidence du lieutenant-gouverneur et que l'on transforme Bois-de-Coulonge en parc.

D'accord que l'idée du maire Lamontagne est plus qu'originale. Elle mérite néanmoins qu'on s'y arrête avant de la bouder. La disparition tragique du bon visage de M. Comtois devrait être l'occasion de reviser certaines de nos positions traditionnelles, mais faussées, concernant la fonction dite honorifique de lieutenant-gouverneur et les moeurs de ce personnage.

C'était l'occasion toute désignée pour rompre avec cette vilaine habitude de choisir comme vice-roi un politicien dit chevronné dont on ne sait plus quoi faire et qui est trop jeune pour être mis à sa retraite. Il y a tellement d'hommes de valeur qui sauraient s'occuper à quelque chose d'utile à la société, une fois nommés à cette fonction. Les Vanier et les Massey devraient inspirer les chefs d'Etat en ce sens. A part la signature des papiers officiels et la présidence des réceptions sociales et protocolaires, il y a tant de domaines intéressants où pourraient oeuvrer des personnalités; il y a les arts, les oeuvres sociales, l'enfance malheureuse, la pauvreté, l'entente entre les Canadiens, et quoi d'autre encore.

Le lieutenant-gouverneur doit quitter sa tour d'ivoire. Il serait heureux qu'il ait son pied à terre dans le vieux Québec, dans une maison décente mais sans grandeur. Qu'il soit parmi les siens. Qu'il ait un niveau de vie digne de son rang mais qu'on ne tente pas de cacher son éventuelle médiocrité derrière un apparat de mauvais aloi.

Bois-de-Coulonge pourrait devenir un magnifique parc public. Mais pas comme les autres. Pas comme le parc des Champs-de-Bataille. Ce serait trop triste. S'ils joignaient leurs idées, des urbanistes, des paysagistes, des éducateurs, des directeurs de loisirs et des parents pourraient concevoir une formule de parc spécial pour les jeunes. Une espèce de petit paradis naturel où le béton et l'asphalte seraient interdits, où les adultes n'auraient pas accès (sauf évidemment les responsables !). Une espèce de camp de vacances pas comme les autres pour les jeunes de la ville, y compris ceux d'en bas, où la nature aurait la place d'honneur. Les enfants pourraient s'y réfugier les jours de congé et pendant les vacances. Ils s'y amuseraient et au contact de la nature, s'y instruiraient.

M. Lamontagne, votre idée n'est pas si saugrenue qu'on ne le laisse entendre.

Jacques COTE,
Duberger.

Mon bilan religieux

M. le rédacteur,

Où en sommes-nous avec la religion chez nos jeunes Québecois ?

La grande partie de l'intérêt pour la religion de la part des enfants provient de l'exemple impeccable des parents qui doivent fournir des modèles de catholiques convaincus et conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs que leur situation présente a créés chez eux.

Je fais moi-même partie de cette génération dans "le puff" et je vous assure qu'il est catégoriquement impossible de servir deux Maîtres à la fois, et de résister à la vague d'indépendance ainsi qu'au courant d'obscénité qui circule dans la plupart des milieux, soit par les revues, les représentations cinématographiques, les chansonnettes ou simplement par l'influence d'individus plus ou moins recommandables, qui exercent une certaine pression sur l'opinion des jeunes comme vous et moi.

Il faut donc choisir entre le maître terrestre qui prend forme dans la passion et le Maître céleste, qui nous prépare le bonheur éternel.

Un autre facteur qui exerce un certain crédit dans l'éducation des enfants : le matérialisme et l'ambition de certains parents qui poussent les enfants à trouver un travail très rémunérateur dans les grandes villes, ce qui oblige ceux-ci à quitter le foyer.

Quand ils sont laissés ainsi à eux-mêmes et sans défense, ils n'opposent pas très longtemps de résistance à la tentation qui leur proposent leurs nouveaux compagnons ou confrères de travail; ils sont ainsi entraînés dans cette décadence d'où il est presque impossible de sortir seul.

Dès que la crise d'adolescence se manifeste, il faudrait se confier à un directeur de conscience ou toute autre personne compétente afin de faire la lumière sur les problèmes qui nous assaillent en créant chez-nous des doutes et chez quelques-uns même, une perte totale ou partielle de la foi.

Nous devons dès ce moment être orientés vers la voie de la Vérité où nous conduit le Christ.

Durant cette période précisément, les enfants font confiance à tous ces gens qui ont une opinion différente de celles qu'ils ont connues jusqu'à maintenant, c'est alors qu'ils acceptent sans aucune résistance les idées malveillantes et profanes de ces profiteurs, et qu'ils traitent leurs parents d'arriérés et de "vieux jeux".

Sans trop savoir pourquoi ils sont très malheureux, mais ils ne veulent pas admettre que tous leurs ennuis proviennent de leur détachement du Christ qui frappe à leur porte en leur rappelant qu'il est toujours prêt à leur prodiguer son appui et son aide divine.

Ils font alors la sourde oreille et essaient de réussir seuls, avec indépendance, afin de se prouver à eux-mêmes qu'ils sont aussi puissant que lui.

Ceci est catégoriquement impossible, mais comment leur faire comprendre par un simple article, que moi-même j'ai connu ce malheur et que j'en suis sortie à temps grâce à l'amour sans mesure du Sauveur et des sacrifices et prières de tous ceux qui m'aiment.

Je continue avec le Christ à exercer mon apostolat et j'espère de tout mon coeur, pour le bonheur de tous, que mon appel ne restera pas sans résultat et que j'obtiendrai la coopération de tous ceux qui me liront.

Francynne Guay
Rivière-du-Loup.

Avis aux amateurs
de voitures neuves et de voitures d'occasion!
Voici le moment de faire des affaires d'or au

POSTE D'ÉCHANGE
PONTIAC-BUICK

En haut : Sedan sport Parisienne. Au dessous: Coupé sport Grande Parisienne.

Décapotable Beaumont Custom avec équipement sport. *Sedan 4 portes Acadian Canso.*

Hardtop 4 portes Buick Wildcat. *Coupé sport Buick Skylark*

Sedan Vauxhall Viva. UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Faites l'affaire de l'année avec les voitures de l'année...

EN CE MOMENT, AU POSTE D'ÉCHANGE PONTIAC-BUICK!

Concessionnaires autorisés de Pontiac pour la ville de Québec :

Automobiles, Inc.
1240 ouest, Boul. Charest, Québec — Tél. : 681-0671

Giguère Automobile (1964) Inc.
1700, rue Dorchester (coin boul. Hamel), Québec Tél.: 529-1351

Ne manquez pas l'émission "Cinéma International" les vendredis à 8 h. 30 p.m. et "Tous pour un" les jeudis à 8 h. 00 p.m. au Canal 11.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Traduite en 8 langues, Tante Lucille affirme :

Les enfants croient encore aux fées

Par Lise LACHANCE

Est-ce parce qu'elle est descendante de Philippe Aubert de Gaspé que Tante Lucille raconte si bien nos légendes, nos coutumes et intègre avec bonheur nos belles chansons folkloriques dans ses histoires ? Le but des deux conteurs et leurs sources d'inspiration sont les mêmes. Seuls diffèrent le moyen et le public. En effet, l'auteur des **Anciens Canadiens** voulait se "hâter de raconter les délicieuses histoires du peuple canadien avant qu'il les ait oubliées", tout comme tante Lucille désire augmenter les connaissances et l'amour de nos richesses folkloriques. Si l'un s'adresse à tout le peuple et l'autre à ceux qui prendront la relève, ils puisent tous deux aux mêmes sources: les sorciers de l'Ile d'Orléans, les Indiens, nos froids hivers, nos coutumes régionales.

Tante Lucille était de passage à Québec en fin de semaine dernière, afin de charmer une fois de plus et de visu ses petits amis de notre ville. Toutes les écoles de la Commission scolaire avaient été mobilisées. Chacune comptait un fort contingent de ses représentants au Palais Montcalm où avait lieu l'enregistrement de l'émission, samedi matin.

DEPUIS 18 ANS

Il y a 18 ans que Tante Lucille se fait porteuse de merveilleux pour tous les jeunes Canadiens. Depuis 1948, ses contes sont diffusés chaque semaine sur tout le réseau de Radio-Canada et ses postes affiliés, c'est-à-dire d'un océan à l'autre. Ses émissions sont même envoyées sur bobines en Allemagne, pour les enfants de nos soldats qui y sont cantonnés.

Ce contact avec l'Europe n'est cependant pas le seul que connaissent les contes de cette "tante" à l'imagination débordante. Car ce ne sont pas les "neveux" qui manquent ! Tous les enfants de culture française, anglaise, hollandaise, allemande, italienne, espagnole, suédoise et arabe font partie de la famille.

En effet, l'éditeur hollandais de Tante Lucille, la maison Mulder & Zoon, d'Amsterdam, a traduit en huit langues ces aventures pleines de vie dont une grande partie de l'action se déroule dans la Gaspésie, le Saguenay, la Mauricie, à l'Ile d'Orléans, à Québec. On y parle de nos villages pittoresques, de notre Saint-Laurent, de la fameuse cabane à sucre, etc. Ainsi, les premiers Québecois que connaissent nombre d'enfants étrangers sont le gentil Pierrot de Shawinigan, Tracassin l'insupportable, le brave Coco de Ste-Angèle. Un vrai cours de géographie à l'échelle des tout-petits !

Quatre volumes de Tante Lucille, comprenant chacun huit contes, ont été publiés jusqu'ici à Amsterdam. Le tirage individuel est de quelque 100,000. Tous ont été traduits dans les huit langues déjà mentionnées. Le dernier était composé uniquement d'histoires religieuses. Un cinquième sera lancé sur le marché international d'une semaine à l'autre.

TRADUITE EN BRAILLE

Au Canada, l'auteur a publié dix albums. Tous ont été réédités à plusieurs reprises.

Aux livres s'ajoutent les disques: cinq microsillons vendus à 10,000 exemplaires par année. Les institutrices de la maternelle et du cours primaire s'en servent beaucoup. Leur audition, comme la lecture des contes, constituent une occasion excellente "d'accrocher" les enfants à la classe de français, de leur apprendre le folklore et les différentes légendes de notre pays.

Au chapitre des livres, il ne faut pas oublier de mentionner la transcription en braille des contes de Tante Lucille pour les petits aveugles.

Toutes ces activités auprès des jeunes amènent un courrier volumineux. Cinq à huit cents lettres témoignent chaque semaine du sentiment des enfants. Quand ceux-ci sont trop jeunes pour prendre la plume, c'est la mère ou la grand-mère qui s'en charge. Les lettres viennent aussi bien des Maritimes que de l'Ouest. Et il est quelquefois touchant de voir avec quelle spontanéité et quelle affection les enfants de nos minorités parlent de notre province. A la suite d'un conte portant sur le carnaval d'hiver et son fameux bonhomme, plusieurs ont écrit à l'auteur pour lui dire comme cette histoire leur avait donné le goût de visiter Québec. Mme Danis (Tante Lucille) nous a déclaré qu'elle aimerait beaucoup que le Carnaval publie l'an prochain ce conte qu'elle a raconté à son programme radiophonique hebdomadaire.

ELLE EPUISA LE REPERTOIRE

Comment en vient-on à écrire pour les jeunes ? Pour Tante Lucille, ce fut très simple. Elle avait une petite nièce de 2 ans et demi. Comme toute tante qui n'est pas mariée (elle ne l'était pas encore) et adore les enfants, elle lui racontait des contes. La fillette était ravie car sa tante Lucille racontait des histoires comme pas une. Elle imitait les voix des personnages. Et cela impressionnait fort le bout de chou. Un jour cependant, le répertoire des contes pour enfants fut épuisé et la nièce n'était pas encore sevrée de merveilleux. Tante Lucille dut inventer des histoires. Elle se mit à en écrire. Et quoique la petite Micheline ait maintenant 22 ans et soit devenue chimiste, tante Lucille n'en continue pas moins à charmer les enfants. Elle a laissé le fonctionnarisme qu'elle a exercé pendant 27 ans (dont 5 ans concurremment avec sa vie de raconteuse) et invente chaque semaine, depuis 18 ans, des histoires merveilleuses pour les petits. "Je ne sais vraiment pas ce que je ferais ici-bas si je n'avais pas le plaisir d'écrire pour les enfants que j'aime tant", dit-elle. Et elle avoue qu'elle ne connaît pas de joie plus profonde que celle de voir sourire les enfants lorsqu'elle leur raconte une de ses histoires.

FEES ET ANIMAUX

Tante Lucille a l'habitude de composer en compagnie des jeunes. Après la classe, tous les après-midis, sa maison est envahie par les petits voisins qui lui demandent tout gentiment: "Tante Lucille, raconte-nous ta dernière histoire !" Tante Lucille s'exécute. Non seulement pour faire plaisir aux petits, mais aussi parce que les enfants sont des juges impartiaux. Si une chose ne leur plaît pas, ils savent le dire carrément. Ils ignorent le mensonge. Et l'auteur nous a déclaré qu'il lui arrive de modifier une histoire, selon les réactions de ses jeunes amis.

Malgré tout ce qu'on dit, les enfants veulent qu'un conte renferme des fées et des animaux. Et tout ce joli monde doit parler. Dernièrement, ses petits visiteurs lui ont avoué tout de go qu'ils aimaient bien son "Petit train rouge", mais que l'histoire serait encore plus jolie si le train parlait.

Comme on le voit, les enfants vivent dans un monde merveilleux et ils s'attendent à ce que les choses et les animaux communiquent comme eux... du moins dans les contes.

Mais l'enfance 1966 n'aime pas seulement les personnages traditionnels qui ont charmé ses parents. Elle veut aussi une intrigue bien dans le vent, où aviateurs, hôtesses de l'air, astronautes et gardes-malades sont au rendez-vous.

CULTURE FRANCAISE

Son émission radiophonique étant transmise d'une extrémité à l'autre du pays, Tante Lucille a l'impression de contribuer à la diffusion de la culture française dans cette partie nord de notre continent, par les légendes et le folklore dont elle s'inspire. Sans doute notre réseau d'Etat en est-il convaincu car il vient d'offrir à l'auteur un voyage au Nouveau-Brunswick au cours duquel elle racontera ses histoires dans quatre villes. Elle avait entrepris une tournée semblable l'an dernier dans une douzaine d'écoles de l'Ontario.

Tante Lucille est mariée depuis 10 ans à Gérald Danis, journaliste montréalais du "Petit Journal".

Les femmes grossissent les rangs de la police

Les femmes britanniques soucieuses de servir la communauté en occupant un emploi à temps partiel sont de plus en plus nombreuses à s'enrôler dans les rangs de la Spéciale — la brigade spécialement créée pour aider les forces régulières de police.

Sanglées dans d'élégants uniformes marine, les membres de la Spéciale — il en existe plus de 50,000 aujourd'hui, hommes et femmes, en Angleterre et au Pays de Galles — participent, pendant quelques heures par mois, aux activités policières nécessaires dans toute société bien organisée.

On leur demande parfois de se charger de canaliser la foule ou de faire la ronde; mais, tout comme les femmes appartenant à la police régulière, elles s'occupent généralement des femmes, des jeunes et des enfants.

Lorsqu'une femme se porte volontaire pour la brigade spéciale, elle reçoit au poste de police local une formation portant sur une vaste gamme de sujets: hiérarchie, organisation et fonctionnement de la police, devoirs de l'agent de police, droit et modalités de l'arrestation, grandes lignes du droit criminel, règlementation concernant l'ouverture des débits de boissons, code de la route, fonctionnement des tribunaux, secours d'urgence et défense passive. Cette formation, qui occupe généralement une douzaine de séance de deux heures chacune suivies de quelques heures de ronde, comporte en outre des exercices pratiques, des procès "imitation", des accidents "mis en scène", etc.

L'uniforme est gratuit; et les membres de la Spéciale ont droit en outre au remboursement de leurs frais et à celui du salaire perdu lorsqu'ils sont convoqués d'urgence.

Quelles sont les femmes qui se portent volontaires pour ces activités ? Non, comme on pourrait s'y attendre, les "dures" mais au contraire de jeunes femmes venues de toutes les professions dont des secrétaires, des mannequis et des actrices, désireuses de consacrer à une activité sociale utile une partie de leur temps libre.

Elles s'engagent pour une période minimum de trois ans, mais peuvent donner leur démission à tout moment avec le consentement du commissaire de police.

Les "spéciaux" existent, en Grande-Bretagne, depuis plus de 130 ans. Aux termes d'une loi parlementaire datant de 1831, ils étaient à l'origine désignés par les juges de paix locaux en cas de troubles ou d'émeutes, ou lorsqu'il y avait lieu de redouter de tels événements.

Aujourd'hui, les Spéciaux ont encore pour principale tâche d'aider la police en cas d'urgence, mais leur organisation est devenue permanente.

Pendant quelques années, l'un des Spéciaux britanniques les plus célèbres fut l'acteur Jack Warner — aujourd'hui étoile de la populaire série télévisée Dixon of Dock Green, consacrée aux activités d'un commissariat de police et qui a beaucoup contribué à expliquer au public le fonctionnement des forces de police et les devoirs des hommes et des femmes qui en font partie — notamment des membres de la Brigade spéciale.

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Afin de mieux informer la consommatrice

Le manufacturier trouvera des noms français pour identifier les produits à l'étalage

Par Lucie PLANTE

"Acheter la nourriture prend pour la ménagère québecoise une importance toute aussi grande que la préparation même des repas qui constituent dans la famille canadienne-française traditionnelle l'acte social par excellence". Voilà ce qu'a déclaré Mme Thérèse Sévigny, analyste en marchés pour la chaîne des magasins Steinberg's à Montréal, devant les membres du club de vente-publicité, réunis, hier soir, au restaurant Marino.

Lors de son exposé, Mme Sévigny a défini cette femme du Québec sous trois aspects: 1) face au marché de produits alimentaires dans son ensemble; 2) comme consommatrice-cliente; 3) face à certains produits.

FACE A L'ENSEMBLE DU MARCHE ALIMENTAIRE

Selon la conférencière la vente au détail de produits alimentaires dans la province de Québec est une activité passionnante et pleine de possibilités financières, parce que jusqu'à ce jour, la ménagère a été forcée, pour des raisons économiques, de réserver une très forte proportion de son budget à la nourriture. Et cette importance relative accordée à l'alimentation ne semble pas vouloir diminuer dans la même proportion que le revenu augmente.

"Après avoir étudié le comportement économique de 1500 familles canadiennes-françaises du Québec, Fortin-Tremblay en sont arrivés à un proportion de 33.6% des dépenses totales allouées à la nourriture. La moyenne des dépenses atteignait pour ce groupe de familles $4,213. Et la même tendance se retrouve les années suivantes. On note même, que la proportion du budget accordée à la nourriture a tendance à être un peu plus élevée au Québec qu'en Ontario", nous a dit Mme Sévigny.

Elle a précisé que devant cette importance relative qui est accordée à l'alimentation au Québec et cette augmentation des revenus au Québec, les principaux manufacturiers et détaillants auraient intérêt à vérifier en suivant de près la répartition des dépenses chez un certain nombre de familles d'origine française du Québec. Ce serait la seule façon de bien délimiter les possibilités du marché de l'alimentation au Québec.

Selon elle, s'alimenter devient psychologiquement l'un des actes les plus importants que la famille pose, si l'on en juge d'après les statistiques, car des familles ont été amenées, à cause d'un revenu peu élevé, à dépenser jusqu'à 46% de leur revenu pour se nourrir. Et il devient passionnant pour le marchand détaillant de planifier sa mise en marché, car plus que dans plusieurs autres centres urbains de l'Amérique du Nord, la femme du Québec est psychologiquement prête à allouer à l'alimentation une plus forte proportion de son budget.

● CLUB DE VENTE-PUBLICITE — Sur notre photo, Mme Thérèse Sévigny, conférencière invitée et M. Robert Côté, qui présidait le souper-causerie d'hier soir.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

LA FEMME COMME CONSOMMATRICE-CLIENTE

La maîtresse de maison, au moment de choisir son marché d'alimentation se sent partagée. Elle recherche un magasin aussi propre que sa cuisine, où la viande est bonne et où les prix sont raisonnables mais les produits, de qualité. Le marché géant l'attire pour la variété de ses produits, pour ses étalages, ses spéciaux. S'approvisionner dans l'un de ces marchés signifie pour elle mettre ses qualités d'administratrice à l'épreuve, être complètement indépendante au moment de l'achat. Pour la plupart des femmes, magasiner devient une activité qui remplit plusieurs fonctions à la fois. Le marchand indépendant dont on connaît l'importance au Québec remplit donc cette double fonction de vendeur et d'agent socialisateur.

"Bien qu'elle aime être indépendante au moment de l'achat, la ménagère aurait tout de même besoin d'un certain nombre d'informations soit sur des nouveaux produits, des changements de prix, ou des coupes de viande. Mais elle est timide. Tandis que sa concitoyenne de langue anglaise aura eu ce qu'elle aura voulu du supermarché", a souligné Mme Sévigny.

LA QUEBECOISE FACE AUX PRODUITS

Il existe une certaine résistance chez la Canadienne française face aux repas prêts à servir. De plus, si l'on en juge par l'écart de croissance du volume de ventes des produits congelés au Québec et en Ontario de 1951 à 1961, il ne fait aucun doute que la Québécoise se montre lente à changer ses habitudes.

"Il est donc nécessaire que le spécialiste de la mise en marché fasse connaître les produits à la consommatrice, informe la cliente sur le produit même, la familiarise d'abord avec les produits qu'elle privilégie actuellement sous leur forme originale et, si nécessaire, place les comptoirs de congélation à des endroits plus stratégiques des marchés d'alimentation. Et ce dont les publicitaires doivent se rappeler, c'est qu'auprès de la ménagère québécoise de langue française leur rôle est double: l'informer en la séduisant. De plus, le manufacturier trouvera des noms français pour identifier les produits à l'étalage, surtout pour les nouveaux produits", a poursuivi la conférencière.

Elle a terminé en disant qu'il est nécessaire de dépasser l'explication purement économique pour atteindre le consommateur réel. Car la Canadienne française du Québec, offre rarement de la résistance aux choses elles-mêmes, mais très souvent à la façon dont les choses sont faites et présentées.

Elle est promue major de l'armée de l'air

MOSCOU. — (P. A.) — La seule femme cosmonaute, Valentina Nikolayeva Tereshkova, a été promue au grade de major de l'armée de l'air. Elle était lieutenant lorsqu'en 1963, elle effectua son historique voyage dans les espaces interstellaires. Plus tard, elle fut promue capitaine.

Valentina, âgée de 28 ans, est l'épouse du cosmonaute Andrian Nikolayev et mère d'une petite fille.

Elle a révélé que parmi ses amis se trouvent des femmes se préparant à devenir cosmonautes, ajoutant que dans un avenir rapproché le monde entier connaîtra leurs noms.

Eliminer la discrimination à l'égard des femmes

GENEVE. — (A.F.P.) — La Commission de la condition de la femme, réunie depuis le 21 février, a adopté, à l'issue des travaux de sa 19ème session, un projet de déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ce texte sera soumis, l'été prochain, à Genève, au conseil économique et social, qui le transmettra à son tour à l'Assemblée générale de l'ONU, qui l'étudiera lors de sa prochaine session.

Dans cette déclaration, la Commission demande qu'il soit mis fin à toute discrimination fondée sur le sexe et que la femme puisse bénéficier de droits égaux à ceux des hommes dans les domaines de la nationalité, du droit de vote, du mariage, de l'éducation, de l'emploi et du droit civil et pénal. La Commission, dans le préambule du projet, se déclare préoccupée du fait qu'en dépit des progrès accomplis, les femmes continuent de faire l'objet d'importantes discriminations. Celles-ci doivent disparaître, estime-t-elle, car "le plein développement d'un pays exige le maximum de participation des femmes".

Pour vous...

de quoi vous plaignez-vous ?

Il semble aussi facile pour les unes d'accepter et de se taire, que pour les autres de regimber et de se plaindre . . .

. . . de leur taille, par exemple ! Comme si on y pouvait quelque chose ! Tant de mignonnes personnes ont le goût des grandeurs, tandis que bien des femmes imposantes aimeraient se faire bercer une fois de temps en temps. Il faut bien s'accepter telle qu'on est, et tirer de sa taille le meilleur parti possible, pour soi et pour les autres.

. . . de la température ! Il faut bien l'accepter comme elle est puisqu'on n'y peut rien changer ! Le froid qui plaît aux unes, glace les autres ! La chaleur qui charme les unes, esquinte les autres ! Tout dépend de l'âge, de l'état de santé, du tempérament, etc., mais un fait demeure, c'est que mieux vaut subir que gémir : maugréer contre l'irrémédiable, c'est du beau temps perdu !

. . . de leur âge ! Comme si on pouvait s'empêcher de vieillir ! La vieillesse est loin d'être de l'originalité : c'est un mal nécessaire, la consécration d'une vie bien remplie, l'auréole d'un présent qui vous mérite le respect affectueux de ceux qui vous aiment, et qui s'appuient sur vous. Les jeunes rameaux tiennent encore au tronc et votre mission est connexe de la leur. Ce n'est pas "leur tour" mais "votre oeuvre" qui se continue, votre vie qui se prolonge en eux. Souriez à toute cette jeunesse qui, loin de vous pousser vous retient, et se sentirait bien démunie sans vous. Pas de nostalgie, mais une façon sereine et douce d'envisager le présent, un présent qui a de l'avenir, puisque vous êtes encore là, et qu'une heureuse centenaire, cela se voit parfois . . . surtout chez celles qui acceptent bien leurs rides et le sourire facile des générations montantes.

X X X

A quoi bon s'en faire pour des riens, regretter par exemple un passé qui n'est plus ? Ce qui avait du charme en ce temps-là en aurait-il autant aujourd'hui ? A quoi bon redouter un avenir dont on sait moins que rien, un sort qui peut se trouver simplifié du jour au lendemain ? Si l'avenir doit être compliqué, louons Dieu de n'en savoir encore rien, et faisons plutôt provision de joies au lieu de cultiver l'appréhension. A lui seul, le présent suffit à nous tenir occupées : ne trouvez-vous pas ?

Francaine L. Roy

—Horoscope—

MERCREDI, LE 16 MARS

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Parlez moins mais agissez davantage, le temps vous paraîtra moins long et les résultats vous intéresseront doublement.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Ne vous embarrassez pas de détails insignifiants si vous avez une décision importante à prendre. Réduisez toutes les possibilités de frictions avec tact.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Soyez confiant en vous-même, mais gardez-vous d'être naïf ou téméraire. On vous fait une confidence qui vous honore.

22 juin au 3 juillet (Cancer). — Une journée tranquille qui fera le pont entre deux autres plus agitées. Ne dépassez pas les limites de votre budget.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Ne soyez pas indifférents aux problèmes de vos proches, leurs joies et leurs chagrins devraient vous être sensibles.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Rafraîchissez-vous les idées, vous vous en porterez mieux. Les configurations planétaires sont propices aux créations artistiques.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Savoir quoi faire, quand et comment le faire, trois conditions indispensables à qui veut réussir aujourd'hui.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Si vous tenez à être satisfait de vous-même, appliquez-vous à bien faire tout ce que vous entreprendrez.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Soignez votre publicité et ne tolérez pas qu'on vous fasse dire n'importe quoi. Bonne journée.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Ne vous faites pas d'ennemis ils ne feraient rien d'autre que de nuire à la réalisation de vos entreprises en cours.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — L'indifférence est mauvaise conseillère. Prenez parti, pour ou contre. Votre santé commande un supplément de distractions.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Influences planétaires stimulantes. Vous avez une tendance à négliger vos intérêts particuliers.

SI VOUS ETES NE UN 16 MARS

Affabilité, discernement, tendresse et générosité sont le propre des natifs de ce signe. Il vous arrive parfois de perdre confiance en votre étoile et de vous croire "malchanceux". Quel que soit votre champ d'action vous vous distinguerez par une ardeur aussi vive au travail, qu'en période de récréation.

Grandeurs 34-48

9184
SIZES
34—48

Marian Martin

Regardez cette magnifique robe-manteau, boutonnant sur le côté. Très facile à ajuster elle se confectionne soit en lainage ou tout autre tissu de ce genre.

Le patron 9184, se vend grandeurs : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Un élément comestible dans l'art pictural

DETROIT. (P.A.) — Un nouveau mode d'expansion de l'art pictural apporte un élément comestible.

Il y a eu d'abord les artistes amateurs de New York, qui utilisaient en guise de peinture du beurre d'arachide, pour s'en servir ensuite comme nourriture. Ces oeuvres, avant d'être mangées, furent exposées récemment dans la métropole américaine.

Et maintenant, un groupe d'écoliers d'une banlieue de Détroit, artistes en herbe, ont créé des "chefs-d'oeuvre" avec des pâtes alimentaires, des lentilles, morceaux de sucre, pilules de vitamine, et des grains de café moulus.

Ces jeunes élèves n'ont pas mangé ces objets d'art. Les souris les avaient devancées.

Ces oeuvres avaient été mises de côté en prévision d'une future exposition. Mais la gent trotte-menu a détruit les spécimens.

Offert gratuitement

"Tempo: Canada": un film sur le prêt-à-porter

La mode canadienne s'affirmant de plus en plus, chaque année, dans le domaine du prêt-à-porter, l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames se propose d'illustrer cet heureux phénomène dans un film de 30 minutes, portant le titre très approprié de "Tempo: Canada".

Ce film, le plus élaboré jamais produit sur le prêt-à-porter au Canada, met l'accent sur le talent créateur des Canadiens, comme d'ailleurs l'a fait le défilé de la Collection nationale présenté en janvier par l'UIOVD devant les représentants de la presse. Il sera en circulation dès la semaine prochaine et à la disposition des postes de télévision et des associations féminines du Canada.

Réalisé en couleurs, "Tempo: Canada" présente des créations des principaux manufacturiers de Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, couvrant toute la gamme des divers styles à la mode, depuis l'allure go-go jusqu'aux ensembles pour le jardin.

Tous les vêtements apparaissant dans le film portent la petite Etiquette syndicale, bleue et blanche, signature des quelque 23,000 ouvriers membres de l'UIOVD au Canada. Cette étiquette est un symbole de qualité, de fabrication hygiénique et de justice sociale et ouvrière.

La coordination des vêtements pour le tournage de ce film a été assurée par Mme Jennifer Lindsay, spécialiste réputée en ce domaine. Le film a été réalisé par Roger Racine. Le texte est de Mairuth Hodge. Mme Monique Lepage, artiste du théâtre, de la radio et de la télévision, fait la narration française.

"Tempo: Canada" est offert gratuitement (en noir et blanc) aux postes de télévision, ainsi qu'à toutes les associations intéressées (en couleurs).

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

SOLDE H.R. ANNUEL DE MARS

DE FOURRURES DE QUALITE

au-delà de $216,000

réduites pour vente rapide à

seulement $134,000

Notre solde cette année est meilleur que jamais car nous sommes bien décidés à ne pas accumuler de stock pour la saison prochaine. Tout doit s'écouler immédiatement. Le choix est vaste et varié, y compris plusieurs modèles à exemplaires uniques et quelques modèles "couturier"; ils nous parviennent, par avion, de nos magasins par tout le Canada pour vous offrir un choix fabuleux.

LES RABAIS SE CHIFFRENT JUSQU'A 50% ET PLUS

NE RISQUEZ PAS D'ETRE DECUE . . VENEZ TOT

PREMIERE ARRIVEE, PREMIERE SERVIE • PAS DE VENTES CONDITIONNELLES
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES • TOUTES LES VENTES SONT FINALES

Voici une liste partielle des manteaux, jaquettes et étoles de fourrure

	Prix ordinaire	Prix de vente
Manteau de Rat musqué rasé Huître (teint; garni de Kolinsky)	$450	$199
Manteau d'auto en dos de Rat musqué (teint)	$450	$199
Manteau en dos de Rat musqué (teint)	$550	$249
Jaquette en dos de Rat musqué (teint)	$395	$169
Jaquettes de Mouton de Perse gris	$495	$239
Manteau de Mouton de Perse (teint noir)	$495	$299
Manteaux de Mouton de Perse (teint noir; quelques-uns garnis de Vison)	$550	$319
Manteaux de Chat sauvage, pour hommes	$650	$399
Manteaux de Chat sauvage (peaux retouchées)	$550	$299
Manteau de Vison Black Mist††	$2500	$1599
Manteau de Vison Foncé	$1650	$999
Manteau de Vison Morning Light†	$4500	$2199
Trotteurs de Vison (Foncé ou Pastel)	$1650	$1199
Jaquette de Vison Pastel	$695	$339
Jaquette de Vison Pastel (peaux allongées)	$1195	$699
Etole de Vison Pearl (peaux allongées)	$595	$329
Etoles de Vison (Foncé ou Pastel)	$595	$289
Manteau de Vison Chinois (teint; longueur ¾)	$850	$399
Manteau de Broadtail Lammoire noir (mouton traité teint)	$1395	$689
Jaquettes de Broadtail Lammoire (mouton traité teint)	$650	$299
Manteaux de Mouton (mouton traité; garnis de Vison)	$350	$199
Manteaux de Loutre (peaux retouchées)	$1195	$799
Manteau de Castor Caramel (garni de Vison; teint)	$1295	$799
Manteau de Castor Royale noir (teint)	$1150	$589
Manteau de Castor (peaux retouchées)	$595	$369
Jaquette de Castor noir (teint)	$350	$139
Jaquette de Castor Huitre (teint)	$750	$399
Manteaux de Seal d'Hudson (Rat musqué teint brun)	$895	$499
Manteau de Chevreau noir (teint)	$495	$219
Jaquette en peau de Veau noir	$350	$129
Trotteurs de Seal d'Alaska (teint Matara** ou Kitovi**)	$1395	$899
Boléro de Nutria	$350	$149
Etole d'Hermine russe blanche	$495	$239
Jaquette d'Ecureuil russe gris	$695	$349
Etole d'Ecureuil russe brun (teint)	$395	$159

Manteaux de Mouton de Perse
(teint noir; quelques-uns garnis de Vison)
Prix régulier $650
$369

Manteaux de Castor
(peaux retouchées)
Prix régulier $650
$389

Manteaux de Vison naturel
(Foncé ou Pastel)
Prix régulier $2250
$1449

Manteaux de Seal d'Alaska
(teint Matara** ou Kitovi**)
Prix régulier $1850
$1299

††T.M. Holt Renfrew
**Reg. Fouke Fur Co.
†Emba Mink Breeders

Beaucoup, beaucoup d'autres item à votre choix

Conditions de paiement faciles

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

La banque de sang est à la baisse

La banque de sang est à la baisse. On sait que le service de transfusion sanguine doit recueillir un minimum de 1,000 flacons de sang à chaque semaine pour répondre à la demande des hôpitaux de la section.

La semaine dernière, moins de 800 donneurs ont répondu à l'appel. Cette semaine, nous espérons renflouer la banque surtout grâce à la clinique des employés civiques. Le programme des cliniques est le suivant : LUNDI : 14 mars, pour les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse, à l'édifice de la Croix-Rouge, de 1 à 5 hres et de 7 hres à 9 hres p.m. Une deuxième clinique a lieu à la salle du Couvent de St-Laurent Ile d'Orléans, le soir de 7 hres à 10 hres.

MARDI : au cafétéria de l'Anglo Pulp de 8 hres a.m. a 11 hres a.m. et de 2 hres à 5.30 h. p.m. Une clinique mobile se tient au Centre Récréatif de Ste-Marie de Beauce, de 9.30 hres à 11.30 hres a.m., de 1 h. à 4 hres p.m. et le soir de 7 hres a 9.30 hres.

MERCREDI : pour les employés du Centre Industriel no 8 à l'édifice de la Croix-Rouge de 1 h. à 6 hres p.m.

JEUDI : à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Québec, de 9 hres à midi et de 2 hres à 5 hres p.m. Une seconde clinique a lieu à la salle de montre de Pavillon Rambler, de 10 hres à midi et de 2 hres à 5 hres p.m.

VENDREDI : à la compagnie Rothmans de Pall Mall, de 1.30 h. à 5 hres p.m. La clinique fixe est ouverte au Centre de la Croix-Rouge, les lundi, mercredi et vendredi de 1 h. à 5 hres et le lundi soir de 7 hres à 9 hres p.m.

● QUEBEC. — Des milliers de futurs diplômés ont envahi samedi dernier, le Patro Roc-Amadour, où Bell Canada présentait une synthèse vivante des carrières d'avenir qui les attendent au terme de leurs études. Soucieuse de participer à l'essor culturel de la communauté québecoise, la compagnie a pris l'initiative de montrer l'étonnante variété d'emplois accessibles aux étudiants et étudiantes qui projettent de bâtir leur avenir dans l'industrie téléphonique. En inaugurant cette exposition, qui occupe une superficie de 17,000 pieds carrés de plancher au Patro Roc-Amadour, M. Claude Duhamel, vice-président et directeur général du secteur de l'Est de Bell Canada, s'est dit enchanté de la bienveillance avec laquelle les autorités scolaires ont accueilli cette initiative. "Bien que le déménagement de nos quartiers généraux du secteur de l'Est à Québec portera d'environ 1200 à 1600 le nombre de nos employés locaux, cette exposition veut d'abord informer et renseigner les futurs diplômés", a-t-il ajouté. On aperçoit sur cette photo une téléphoniste démontrant le fonctionnement d'un standard semblable à ceux qui servent dans les centraux de Bell Canada

Diner-causerie le 16 mars

Il y aura dîner-causerie du Club d'Administration industrielle de Québec le 16 mars à 6:30 hres p.m. au Restaurant La Fayette. Le conférencier sera M. Laurent Bélanger, de la faculté des Sciences Humaines. Il a intitulé sa conférence : "Participation dans l'entreprise" (Culte ou réalité ?)

Encore ce mal de dos lancinant?

Si vous souffrez de mal de dos, cela est peut-être dû à de l'irritation des voies urinaires et à des troubles de la vessie. Dans ce cas, les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous vous reposez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins. Nouveau gros format économique.

Expo '67: Monaco illustrera "la joie de vivre sur la terre des hommes"

La Principauté de Monaco a réservé, sur l'emplacement de l'Expo 67, une superficie de 8,122 pieds carrés (755 mètres carrés) de terrain, en vue de la construction d'un pavillon qui illustrera "la joie de vivre, récompense des hommes".

Le pavillon, composé de dix cylindres en stuc entourant un cinéma-jardin, couvrira une superficie de 6,900 pieds carrés (641 mètres carrés). Le budget global prévu pour cette participation est d'environ $450,000. C'est le montant le plus important jamais investi par Monaco dans une Exposition.

Dès leur entrée dans l'édifice, les visiteurs seront acheminés tranquillement vers cette salle de spectacle, qui constituera le centre d'attraction du pavillon, tout en les baignant imperceptiblement, auparavant, dans cette atmosphère monégasque, pour finalement leur permettre de s'asseoir et d'assister à un spectacle gai, frais et reposant.

Il ne s'agira pas d'une salle de cinéma ordinaire, mais d'un jardin avec traitement très minutieux du sol : dénivellations, plantes, blocs sur lesquels on peut s'asseoir, etc. Jardin où le visiteur peut se détendre tout en assistant à un spectacle original et de bon goût. Le jardin sera d'ailleurs abrité sous un immense parasol, très coloré et ayant presque une note rococo.

Selon les prévisions, la projection d'un film de quinze minutes, entracte compris, douze heures par jour, permettra quotidiennement à 10,000 visiteurs d'assister au spectacle.

Plus tôt, à son entrée dans le pavillon, le visiteur se trouvera dans une ambiance telle qu'elle lui permettra de situer Monaco par rapport au reste du monde.

A travers des fenêtres ouvertes sur un monde de rêve, le visiteur assistera au miracle renouvelé chaque jour et chaque saison d'une nature clémente, d'un soleil toujours neuf, d'une vie pleine de tout ce que peut apporter l'homme : joie de vivre, culture, recherche, sur terre et dans l'eau, et plaisir.

C'est ainsi qu'il abordera huit secteurs qui lui feront vivre d'abord le présent de Monaco : vue aérienne de la Principauté, température du jour (air et eau de mer), etc. Ensuite, la partie d'honneur présentera l'historique de la Principauté : ce secteur sera réservé à la famille souveraine et à son histoire millénaire. Le thème en sera Les Princes qui ont "fait" Monaco et l'oeuvre de Leurs Altesses Sérénissimes le Prince Souverain Rainier III et la Princesse Grace.

Les trois secteurs, compléments du précédent, auront une vocation plus scientifique, rappelant d'autres créations des Princes : "Institut de paléontologie humaine, Musée d'anthropologie préhistorique," Institut et Musée océanographiques, Bureau Hydrographique international, etc. L'organisation sociale et culturelle de la Principauté y sera aussi illustrée.

Alors que le troisième secteur sera réservé à l'Economie (budget, nombre d'habitants, industries de luxe et artisanat, etc.), les trois prochains secteurs seront placés sous le signe de "l'ambiance" générale de Monaco. Tout tendra à y exprimer "la douceur de vivre". On illustrera par exemple, le site, le climat, la végétation, les sports, nautiques et automobiles entre autres, les fêtes mondaines (casino, théâtres, galas, batailles de fleurs,) fêtes religieuses et folkloriques, etc.

La conception et la réalisation du pavillon de Monaco ont été confiés aux architectes Papineau, Gérin-Lajoie et Le-Blanc de Montréal, avec la participation des ingénieurs-conseils Di Zazzo Martinoli, Vigneault, également de Montréal.

Conférence pour les membres de l'Alliance canadienne

Tous les membres de l'Alliance Canadienne, Section de Québec, sont cordialement invités à assister à la conférence suivante : Samedi le 26 mars 1966 à 3 hres 15, au Restaurant Kerhulu. M. Charles Bolster, directeur de l'Institut Linguistique de Québec, et membre de l'Alliance canadienne, section de Québec parlera du "Défi à la jeunesse anglophone". Son exposé sera suivi d'un échange de vues entre le conférencier et son auditoire.

Le café sera servi à l'issue de la réunion. L'entrée est libre.

Subventions pour aider à la recherche dans le domaine de la santé et du sport amateur

Ottawa — M. Allan J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonce l'octroi de 16 subventions, représentant une somme totale de $188,501, pour aider à la recherche dans le domaine de la santé et du sport amateur.

Octroyées conformément à la Loi sur la santé et le sport amateur, ces subventions aideront à des études sur les rapports qui existent entre les facteurs psychologiques et le rendement physique et sur les éléments qui influent sur l'endurance et l'aptitude physique, de même qu'à des recherches sur la médecine du sport, les techniques d'éducation physique et d'autres sujets relevant de plusieurs disciplines.

La subvention la plus élevée a été accordée au Dr M. L. Howell, de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et la récréation. L'aide fédérale au montant de $29,000, permettra au Dr Howell et à ses collègues de l'Association de poursuivre et de compléter un projet d'étude physiologique sur le développement de normes nationales touchant la capacité fonctionnelle du système coeur-poumon. Les tests porteront sur quelque 2,500 jeunes Canadiens, âgés de 7 à 17 ans. Les renseignements ainsi obtenus dans chacune des universités qui collaborent au projet seront compilés à l'Université de l'Alberta, inscrits sur des cartes perforées IBM et analysés au centre des données de cette université.

Le ministère a accordé une bourse de $23,520 au Dr W.A. R. Orban, de l'Université de la Saskatchewan, pour poursuivre une étude des facteurs de croissance et de développement en rapport avec l'aptitude physique et la performance athlétique. Cette étude vise à identifier, à mesurer et à évaluer, suivant l'âge et le sexe, l'évolution physique et fonctionnelle de plus de 200 sujets. Il s'agit, en réalité, d'un programme de recherches de 15 ans qui comporte une série d'observations annuelles effectués au cours de la période de développement et de croissance de chacun des sujets et qui permet de suivre ces derniers durant toute cette période.

Les Docteurs P.A. Rechnitzer et Michael Yuhasz, de l'Université Western Ontario, ont obtenu une subvention de recherche de $20,725 pour continuer leur étude inter-discipline en vue de déterminer les changements qui surviennent dans l'aptitude physique d'un adulte, par suite d'un programme d'exercices gradués de 24 semaines.

Une subvention de $20,350 va au Dr David Bates, professeur de médecine expérimentale à l'Université McGill. Le Dr Bates et son équipe de recherche effectuent une étude détaillée en laboratoire en vue d'évaluer les fonctions physiologiques fondamentales et de déterminer la relation entre l'aptitude physique et les facteurs restreignant le rendement physique. Dans le cadre de cette étude, ils se livrent à des observations comparatives sur les enfants ordinaires et sur ceux qui s'adonnent à un programme intensif de natation durant l'été, ainsi que sur les athlètes et les non-athlètes de l'université.

Le Dr Paul David, de l'Institut de cardiologie de Montréal, a obtenu une somme de $18,852 pour effectuer une étude de clinique et biologique de 1,000 hommes travaillant pour la ville de Montréal. Son travail consiste à observer les caractéristiques des adultes masculins qui s'adonnent régulièrement au sport ou à un programme d'exercices physiques. Les résultats de ces recherches, prévoit-on, révéleront dans une certaine mesure pourquoi certains individus s'adonnent à l'activité physique et comment ils diffèrent physiologiquement de cette partie inactive du groupe observé.

Les autres subventions accordées aujourd'hui par l'entremise de la Direction de la santé et du sport amateur sont les suivantes :

Au Dr Paul G. Swingle, de l'Université Dalhousie, une subvention de $8,620 pour une étude des facteurs qui influent sur la motivation dans le rendement physique.

Au Dr Gordon Cumming, de l'Université du Manitoba, $12,430 pour poursuivre une étude physiologique chez un groupe choisi d'écoliers de Winnipeg.

Au Dr R. J. Shephard, de l'Université de Toronto, $11,774 pour étudier dans quelle mesure l'intensité, la durée et la fréquence d'exercice quotidiens influent sur l'endurance physique de l'homme.

A Mlle Patricia Conger et au Dr R.J. Macnab, de l'Université de l'Alberta, $3,200 pour une recherche sur la corrélation de certaines épreuves cardiovasculaires chez cinquante femmes universitaires.

Au Dr R. B. Alderman, de l'Université de l'Alberta, $6,000 pour effectuer des recherches sur le rendement maximum du coeur, en vue de mesurer l'endurance et la fatigue.

Au Dr P. N. Paetz, de l'Université de l'Alberta, $3,400 pour une étude du fonctionnement de l'appareil respiratoire chez des athlètes et des non-athlètes, fumeurs et non-fumeurs.

A Mlle Audrey Carson, de l'Université de l'Alberta, $2,900 pour étudier les effets de longue portée, dans les écoles primaires, d'un programme conçu de façon à résoudre le problème de l'enseignement de l'éducation physique.

Au Dr S.R. Brown, de l'Université de la Colombie-Britannique, $5,500 pour effectuer une étude médicale visant à mesurer les effets de différents degrés d'entrainement sur le coeur et le système sanguin.

Au Dr E.W. Banister, de l'Université de la Colombie-Britannique, $13,930 pour étudier les problèmes d'acclimatation et d'adaptation qui se posent chez les athlètes évoluant à une haute altitude, comme à Mexico, par exemple, où auront lieu les Jeux olympiques en 1968. Le Dr Banister obtient également $2,050 pour une étude physiologique de l'appareil locomoteur.

Aux Drs H.D. Whittle et R.G. Hindmarch ,de l'Université de la Colombie-Britannique, $6,250 pour étudier la relation des facteurs de croissance physique et de locomotion chez les garçons et filles de 4 à 10 ans.

Grève qui va nuire au métro

Montréal (P.C.) — L'usine de la compagnie montréalaise Vapor Heating est le théâtre d'un arrêt de travail spontané qui, s'il se prolonge, retardera certains travaux du métro et de l'Expo universelle. Cette compagnie a des contrats pour fabriquer le mécanisme des portes de wagons du métro et le système de chauffage pour Habitat 67.

Selon les employés, lors de leur retour au travail, après que cette affaire eut été réglée, plusieurs d'entre eux furent prié de retourner à leur domicile où ils devaient attendre qu'on les appelle au travail.

La compagnie a pris une injonction pour empêcher toute forme de piquetage.

Riche à craquer

Un des hommes les plus riches au monde est l'Américain Jean-Paul Getty. Agé aujourd'hui de 74 ans, il vit en Angleterre. Sa fortune est établie à au moins $1,000,000,000, ce qui signifie qu'investie à seulement quatre pour cent par an, cette somme donne à notre homme $40,000,000 par année pour subvenir à ses besoins.

Wunderbar!

Le fameux vol Europe 870 assure un service quotidien vers Francfort...

nouvelle destination d'Air Canada en Allemagne!

À compter du 24 avril*, vous pourrez, par le vol *Europe 870* d'Air Canada, vous rendre n'importe quel jour de la semaine jusqu'à Francfort, au coeur même de l'Europe! Le vol *Europe 870*—une exclusivité d'Air Canada—vous offre le meilleur service entre le Canada et l'Allemagne. Il quitte Montréal tous les soirs à la même heure pratique. À bord, le "maître de service" est aux petits soins pour vous pendant toute la traversée. De plus, à compter du 1er avril†, vous paierez moins cher votre billet pour l'Allemagne par ce vol de grande classe! Votre agent de voyages vous renseignera sur les avantages du vol *Europe 870* et sur les nouveaux tarifs d'excursion, plus bas que jamais. Consultez-le sans tarder ou téléphonez à Air Canada : 692-0770 et à Chicoutimi, appelez 543-7788

*vers Düsseldorf jusqu'au 23 avril †sous réserve d'approbation gouvernementale
Nouveau tarif réduit d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique:

Québec-Francfort $392

AIR CANADA

...et quel service!

RESERVATION ET INSCRIPTION SANS FRAIS :

VOYAGE CLAUDE MICHEL INC.

100, d'Youville, Québec, P.Q. Tél.: 525-4877
400, rue Racine est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 543-0844

RESERVEZ AUPRES DE VOTRE AGENCE :

VOYAGES LAURIER INC.

Place Laurier (Ste-Foy), Québec — Tél.: 653-9277

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie
Projet 9219-66

Revêtement en béton bitumineux des chemins des "25" et de la Montée de Boucherville, dans la ville de Saint-Bruno de Montarville, comté de Chambly. Longueur de 1.28 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chambly, Rouville et Verchères.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi, le 6 avril 1966.

Projet 9221-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin Rang I (Montée Pion), dans la paroisse de Sainte-Clothilde, comté de Châteauguay. Longueur de 1.93 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,200.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 6 avril 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet Q.M.-20

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route Transcanadienne, dans les paroisses de Saint-Michel de Vaudreuil, Saint-Lazare et Sainte-Madeleine de Rigaud, comté de Vaudreuil. Longueur de 8.979 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.
Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $94,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 13 avril 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal, ou au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet Q.I.-11

Fourniture et installation des lampadaires, luminaires et lampes sur la route Transcanadienne, section Est du boulevard Métropolitain dans les villes de Saint-Léonard et Anjou, comté de Bourget.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $15,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 6 avril 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal, ou au ministère de Colonisation, la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque.

Ministère des Travaux Publics
Projet No 220-66

à : RIVIERE-DU-LOUP.
EQUIPEMENT DE BUANDERIE pour l'Hôpital de Rivière-du-Loup.
comprenant :
1—balance
2—laveuses - extracteurs
3—calandre et plieuse
4—séchoirs
5—presses
6—machines à coudre et à rapiéçage
7—divers item
8—étagères et voitures à lingerie.
Clôture des soumissions : à 3.00 heures P.M. à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec: MERCREDI, LE 30 MARS 1966.
Un versement de $20.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des documents, lorsque retournés en bonne condition avant le 5 avril 1966) est requis pour obtenir plans et devis à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec.

Garanties : Avec la soumission un chèque visé de 10% à l'ordre du Ministre des Finances.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN.

Service Général des Achats
Projet No 604

1—Tracteur sur roues avec divers équipements.
Ministère des Terres & Forêts, Rimouski, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet No 605

600—Pièces (3,700 pi.)
AX-FJ Tubage d'acier galvanisé et sans soudure.
Ministère Agriculture & St-Jovite, P.Q.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 24 mars 1966.

Projet No 606

Tuyau d'acier arché, galvanisé et ondulé.
Ministère de la Voirie, Amos, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet No 607

1,035,000 Enveloppes.
Ministère de l'Education, Québec & Montréal.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 23 mars 1966.

Projet No 608

Laboratoire de machines rotatives.
Ministère de l'Education, Ste-Anne des Monts, Bonaventure, Donnacona, Québec et Cité Jacques-Cartier.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet No 609

Instruments de mesure électroniques.
Ministère de l'Education, Rivière-du-Loup, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet No 610

1—console maître pour étude de télégraphie.
30—unités pour élèves.
Ministère de l'Education, Rimouski, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 29 mars 1966.

Projet No 611

112—caméras.
Ministère de la Justice, Sûreté Provinciale — Montréal.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 25 mars 1966.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

Festival d'Art dramatique

Précisions concernant l'élimination de troupes

A la suite de la protestation de l'Association générale des Normaliens de Laval, le Bureau des Gouverneurs du Festival d'Art dramatique du Canada, région de l'est du Québec, désire éclaircir certains faits relativement à l'élimination préliminaire des six troupes inscrites à son Festival régional.

Trois personnes avaient accepté d'échantillonner le travail des troupes inscrites et d'en faire rapport au Bureau des Gouverneurs de la région. Ce sont MM. Jacques-Henri Gagnon, Guy Beaulne et Jean Guy.. Trois personnalités dont les "appréciations" ont été des plus objectives et dont l'intégrité, on le conviandra, ne peut être mis en doute. (Ces appréciations écrites sont accessibles à quiconque voudrait les consulter.), dit on dans un communiqué remis à la presse.

"Le critère du choix, et le seul, a été pour le Bureau des Gouverneurs, la QUALITE des représentations. C'est, il faut le répéter, le Bureau des Gouverneurs qui seul est responsable du choix des quatre troupes participant au Festival régional ,tenu à Chicoutimi du 17 au 20 mars 1966."

"Cette mise au point a pour but d'éliminer tout équivoque dans l'esprit de ceux qui croient comme les Gouverneurs de la région de l'est du Québec, du Festival d'Art Dramatique du Canada, que le Théâtre est affaire de disponibilité, d'objectivité et de dévouement"., termine le président, M. Louis Fortin.

L'Expo '67 au Carnaval de Vera Cruz

MONTREAL. — Invitée à participer au carnaval de Vera Cruz, au Mexique, l'Exposition universelle de 1967 a dû, en quelques jours, donner forme à sa participation. Le char sur lequel avait pris place la blonde Sonia Saumier, hôtesse de l'Expo 67, était une preuve de l'ingéniosité qu'il avait fallu déployer en un temps record.

Il a suffi d'une dizaine de jours pour préparer, à Montréal, un montage qui fut photographié et envoyé à Vera Cruz pour être reproduit. Dans le défilé du carnaval, l'hôtesse de l'Expo 67, son petit page portant l'uniforme de la Gendarmerie royale et les 18 majorettes de Laval, furent vivement applaudis.

A son retour à Montréal, l'ambassadrice de l'Expo rapportait, pour le maire Drapeau, les clefs de la ville de Vera Cruz qui lui avait été remises par le maire de Vera Cruz, de même qu'une sculpture en bronze pesant 35 livres et un message calligraphié sur un parchemin indien.

La représentante du Canada et de l'Expo 67 prit part, aux côtés de la reine du Carnaval, aux bals et aux manifestations de ces jours de fêtes qui durèrent une semaine. Les journaux et revues mexicains rendirent hommage, en de nombreux articles, à la charmante Sonia Saumier qui fut aussi interviewée une vingtaine de fois, tant à la télévision qu'à la radio; la dernière émission de cette joyeuse semaine fut télévisée sur tous les postes du Mexique jusqu'à Los Angeles en Californie.

Un voeu épuisant

Une Française de 32 ans, Mme Geneviève Dubosq-Troszerynski, a marché 3,400 milles jusqu'à Bethlehem, pour accomplir un voeu qu'elle avait fait après la guérison d'un de ses enfants.

Grand concert au Palais Montcalm

La musique de l'Aviation Royale Canadienne donnera un grand concert au Palais Montcalm le 18 mars prochain à 8 h. 30 P.M. sous le distingué patronage du général de brigade Marcellin Lahaie, commandant intérimaire la région militaire du Québec.

L'entrée pour ce concert est libre et le public peut se procurer des laissez-passer au Bureau de Recrutement des Forces canadiennes, 1048 rue St-Jean au 2e plancher du lundi au vendredi de 8 h.30 p.m. à 4h. 30 p.m.

La plupart des cancers peuvent être prévenus chez les humains

Il semble que la majorité des cancers chez les êtres humains pouraient être prévenus.

Telle est la conclusion d'un récent rapport de l'Organisation Mondiale de Santé, nous dit l'Association Canadienne du Cancer dans un communiqué.

L'Association résume en déclarant :

"Le rapport souligne le fait que trois quarts des cancers sont causés par des facteurs extérieurs au corps humain, y compris des facteurs présents dans l'environnement, ainsi que par des facteurs qui encouragent la croissance du cancer et qui sont présents dans le corps humain tels qu'un déséquilibre hormonal, des déficiences alimentaires et des malfonctions dans la digestion et l'assimilation des aliments par le corps.

"Ces facteurs sont responsables d'un grand nombre de tumeurs, y compris le cancer de la peau et celui de la bouche, les cancers de l'appareil respiratoire, gastro-intestinal ou urinaire ainsi que ceux des organes intimement associés aux hormones, comme le sein, la glande tyroïde, l'utérus et le système circulatoire sanguin ou lymphatique".

Le fait que ces cancers constituent environ 75% de tous les cancers mène l'Organisation Mondiale de Santé à la conclusion que la majorité des cancers pouraient être prévenus.

Soulignant l'importance de la prévention, le Dr Robert-A. Mustard, chirurgien de Toronto, qui est président du Comité national de l'Association Canadienne du Cancer, déclare :

"Il est absolument certain que si l'usage des cigarettes pouvait être complètement éliminé, la mortalité annuelle résultant du cancer du poumon serait diminuée de plus de 60%.

En ce qui concerne le test de Papanicolaou (ou test de frottis) par lequel il est possible de découvrir (les changements cellulaires qui se produisent avant l'apparition du cancer du cervix ou col de l'utérus, l'Association fait le commentaire suivant :

"En examinant quelques cellules provenant de la surface du cervix, il est possible de déceler le cancer à un stade extrêmement précoce d'évolution, bien longtemps avant qu'il n'y ait quelque symptôme que ce soit. Théoriquement, si toutes les femmes de plus de 35 ans subissaient un test de ce genre tous les deux à cinq ans, le cancer du cervix pourrait pratiquement être éliminé comme cause de mort."

Cette méthode de détection des changements pré-cancéreux qui se produisent dans le corps est connue sous le nom de "cytologie desquamative".

En Colombie Britannique, où la Société participe depuis huit ans à un programme de cytologie, environ 70% des femmes éligibles se sont laissées persuader de subir le test et, nous dit la Société, on a déjà obtenu une diminution de 30% dans l'incidence du cancer du cervix.

Le dernier communiqué de la Société est publié à l'occasion de la Semaine Nationale de Santé, qui sera célébrée du 13 au 19 mars, sous les auspices de la Ligue Canadienne de Santé, avec la coopération des Services de Santé.

La Société déclare que, si la médecine n'est pas encore parvenue à identifier de façon précise la ou les causes du cancer, nous comprenons assez cette maladie à l'heure actuelle pour pouvoir parler intelligemment de prévention et, en travaillant à la prévention du cancer, nous pouvons faire une grande contribution à la lutte mondiale contre cette maladie.

A ce sujet, le Dr Mustard ajoute : "Notre plus grand espoir dans le futur immédiat réside, non point dans le traitement mais dans la prévention".

Et le Dr R.-M. Taylor, directeur de la Société Canadienne du Cancer et de l'Institut Canadien du Cancer, déclare :

"Il existe à l'heure actuelle plus de possibilités dans le domaine de la prévention que dans aucune autre nouvelle méthode de traitement actuellement à l'étude dans nos laboratoires ou possible dans un avenir relativement proche".

Le Dr Mustard fait remarquer que le cancer peut être prévenu de deux façons : en évitant ou en retirant de notre environnement les facteurs qui sont connus comme étant des causes possibles de cancer; en découvrant ou en traitant les changements pré-cancéreux du corps.

Par exemple ,un excès de soleil sur le peau, particulièrement chez les gens à peau claire, a été découvert comme étant une cause de cancer, mais les chapeaux à large bords qui protègent le cou et le visage, et aussi les onguents contre le soleil peuvent remédier efficacement à cette situation.

Il a été prouvé, déclaré la Société, que la consommation excessive d'alcool peut être un facteur causateur de cancer de la bouche, du larynx et de l'oesophage.

Parmi les dangers associés aux occupations professionnelles, ajoute la Société, il existe des preuves qu'une exposition prolongée aux produits dérivés de la distillation du charbon, de l'huile de schiste et du pétrole, ainsi que la respiration des poussières provenant de certaines formes de chrome, de nickel, d'amiante ou d'arsenic pouvaient représenter un danger et causer le cancer du poumon ou des sinus.

Le Dr Mustard fait remarque la relation entre la radiation et le cancer est bien établie et il ajoute :

"Etant donnée la longueur de la période dormante du cancer, généralement de 20 à 40 ans, il est particulièrement important de protéger les jeunes contre toute exposition inutile aux radiations qui résultent des examens aux rayons X, des radioscopies et de l'usage des isotopes radio-actifs".

Les morts causées par le cancer l'an dernier, selon l'Organisation Mondiale de Santé, ont presque atteint le nombre de 3,000,000, parmi lesquels figurent 26,400 Canadiens.

● Timbre de la sécurité routière.

Timbre dont le sujet sera la sécurité routière

Les Postes canadiennes, a annoncé M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, se disposent à appuyer la vaste campagne entreprise en vue de réduire les accidents de la route. Elles émettront le 2 mai 1966 — et pour la première fois au Canada — un timbre dont le sujet sera la sécurité routière.

Le ministre des Postes a également fait connaitre son intention de participer à la 12e Conférence du Conseil canadien de la sécurité routière dont les assises s'ouvriront à Calgary, en Alberta, le jour même de l'émission du nouveau timbre.

La nouvelle figurine postale est l'oeuvre de Mlle Helen Fitzgerald, artiste de Toronto. Elle groupe sur un fond noir quelques signaux familiers de la route, dans les teintes de bleu et de jaune. La valeur faciale sera de 5 cents. Le timbre offrira en outre la double particularité d'être d'abord l'un des rares au monde ayant pour thème la sécurité routière, et ensuite de rompre avec l'usage traditionnel d'une colle visible qui nous est tant familière. La nouvelle colle est sans saveur et presque invisible; elle offre de plus l'avantage d'une adhérence supérieure. Le ministre a spécifié que la nouvelle colle présente aussi d'autres avantages, celui, par exemple, de prévenir le gondolage du papier et d'offrir en entrepôt une meilleure résistance à l'humidité.

Par les vingt-six millions de timbres de la sécurité routière qu'il mettra en circulation, le ministère des Postes espère prolonger l'action du Conseil canadien de la sécurité routière en attirant l'attention et de l'expéditeur et du destinataire sur la nécessité pour tous, conducteurs, passagers et piétons, d'être conscients des dangers de la route.

Selon une statistique du Conseil de la sécurité routière, les trois-quarts des accidents mortels de la route surviennent dans un rayon de vingt-cinq milles du domicile de la victime. De plus, la moitié des accidents qui occasionnent des blessures ou des morts se produisent à des vitesses parfois inférieures à 40 milles par heure — ce qui démontre la nécessité des ceintures de sécurité, et de leur emploi, même pour de courtes randonnées. D'autres chiffres, également établis par le Conseil, démontrent qu'il y a deux ans les accidents de la circulation ont tué, blessé et causé des dégâts matériels tout au long de l'année à la cadence d'un incident chaque minute et demie. Des accidents mortels ont eu lieu toutes les deux heures et des blessures ont été infligées toutes les quatre minutes au cours de la période entière de douze mois.

Programme de semences fourragères

OTTAWA. — Le programme canadien de semences fourragères progresse régulièrement en vue de fournir aux cultivateurs des semences certifiées de variétés améliorées de plantes fourragères.

A sa réunion annuelle tenue récemment à Ottawa, le comité de coordination du programme a pris des décisions afin de pouvoir répondre à la demande de semences certifiées. Il a approuvé la distribution de stocks de variétés créées par les phytogénéticiens pour les faire multiplier en semences souche par des producteurs à qui le ministère de l'Agriculture du Canada accorde des contrats. Subséquemment, ces semences seront multipliées comme semences certifiées.

A la même assemblée, le comité a convenu de distribuer 85,000 livres de semences souche de 15 variétés pour les multiplier comme semences certifiées.

Le comité est composé de représentants des ministères de l'Agriculture des provinces et du Canada, de l'Association canadienne des producteurs de semences, de l'Association canadienne des vendeurs de semences et des universités.

En 1952, lorsqu'a débuté le programme de semences fourragères, il ne portait que sur quatre variétés. Le nombre en a augmenté continuellement depuis et s'élève à 21 cette année.

Ce programme, au moyen de campagnes d'encouragement, a aussi joué un rôle décisif en vulgarisant l'usage des semences certifiées par les cultivateurs canadiens.

Retour rapide

Il y a huit ans, Dominico Violante a quitté son petit village d'Italie pour aller faire fortune aux Etats-Unis. Récemment il retournerait rapidement chez lui, après avoir appris qu'il avait remporté le gros lot d'une loterie sur une série de joutes de soccer. Il a gagné $75,000 après avoir envoyé $1 à un cousin avec les résultats possibles de 13 rencontres.

Mesures préventives qui peuvent diminuer le nombre de victimes des affections cardiaques

Les mesures préventives bien connues qui consistent en un régime alimentaire intelligent, une quantité d'exercice modérée et l'absence de cigarettes peuvent, si elles sont appliquées, diminuer le taux de mortalité des affections cardiaques.

La Fondation Canadienne du Coeur fait cette déclaration dans un communiqué et commente en précisant que plus de la moitié des décès au Canada sont causés par des affections cardiaques dont beaucoup peuvent être prévenues.

La Fondation met en lumière le rôle de la médecine préventive et souligne en même temps le fait qu'il appartient à chaque individu d'appliquer ce que la médecine lui recommande :

"Quel que soit le succès des projets de recherche scientifique, c'est sur l'individu que repose la responsabilité de diminuer l'incidence des affections cardio-vasculaires au Canada. Le nombre des morts causées chaque année par ces maladies ne sera diminué que si les gens mettent en pratique les mesures préventives et ne se contentent pas seulement de les connaitre sans les appliquer."

Ce communiqué est publié à l'occasion de la Semaine Nationale de Santé, qui est célébrée du 13 au 19 mars, sous les auspices de la Ligue Canadienne de Santé, avec la coopération des Services de Santé.

Le problème de la prévention comporte deux aspects, déclare la Fondation : le premier consiste à disséminer dans le public la connaissance des mesures préventives connues, le deuxième consiste à financer des projets de recherche dans le domaine des facteurs, encore mystérieux, qui causent les affections cardiaques, afin que les découvertes ainsi réalisées puissent être ajoutées au programme de prévention. Et le communiqué poursuit :

"La Fondation du Coeur ne finance aucun traitement et ne fournit pas non plus de médicaments ou d'appareillage. Sa fonction est essentiellement une fonction d'éducation. Elle encourage le public et les médecins à accepter les mesures de prévention. Son rôle consiste également à fournir un appui aux chercheurs scientifiques qui cherchent à trouver une solution aux mystères des affections du coeur et de l'appareil circulatoire.

"La Fondation Canadienne du Coeur estime qu'elle consacrera $1,984,835 à la recherche et à l'éducation dans le domaine des affections cardio-vasculaires durant l'année 1966.

Rencontre avec les dirigeants de la Commission scolaire locale

Mercredi soir prochain le 16 mars à 8 h. 15 p.m., la Ligue des propriétaires de Charlesbourg rencontrera les membres de la Commission scolaire de l'endroit.

Tous les pères et mères de famille de Charlesbourg sont priés d'assister à cette assemblée qui permettra à ceux et celles qui ont des problèmes particuliers à soumettre de le faire en toute confiance.

Les commissaires et leurs épouses se feront un plaisir de collaborer au succès de cette réunion d'information qui se tiendra à l'école Maria Goretti, près de l'église en construction dans cette nouvelle paroisse. L'adresse de cette école est 7260, boulevard Cloutier (anciennement ave Gonthier).

Plusieurs questions importantes seront à l'ordre du jour, que ce soit d'ordre pécuniaire ou d'ordre pédagogique.

● Le sergent Donald F. Laver, 28 ans, d'Edmonton (Alb.), est le ténor attitré de la Musique de l'A.R.C. d'Ottawa. Il est diplômé en musique et en pédagogie de l'université Gonzaga, Spokane (Wash.).

● Le sergent Gordon Rushworth, 33 ans, est trompette solo dans la Musique de l'Aviation royale du Canada. Le sergent Rushworth a suivi les cours de professeurs éminents au Conservatoire royal de musique, de Toronto.

● Le sous-officier breveté de 1ère classe Hugh C. McCullough, fils de M. et Mme John McCullough, d'Hamilton, (Ont.), est chef d'orchestre adjoint de la Musique de l'Aviation royale du Canada, d'Ottawa.

Cours à l'intention des cultivateurs

La Pocatière (DNC) — La complexité des problèmes agricoles en ces dernières années fait l'objet de nombreuses recherches et expériences auprès de la classe agricole afin de tenter de relever le niveau de vie de l'exploitant de la ferme familiale.

Des cours post-scolaires à quelque cent cultivateurs de la région agronomique numéro 1 sont donnés depuis le 24 janvier et se termineront dans la première semaine d'avril.

Ces cours comprennent quatre sections différentes soit : menuiserie, soudure, mécanique et gestion agricole. Les professeurs des écoles techniques et d'arts et métiers ont la responsabilité de l'enseignement des trois premières sections, tandis que la gestion agricole est donnée par des agronomes vulgarisateurs de grande expérience. Ces derniers ont, en effet, à enseigner les principes fondamentaux de la gestion agricole, matière de base pour faire un succès de son entreprise.

La diffusion de cet enseignement moderne est une préparation des plus perfectionnée qui a fait l'objet d'une étude approfondie de la part des agronomes afin de créer chez la classe agricole un besoin d'étude de leur milieu et de leur ferme en particulier.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaitra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Comment se fait-il que des millions de gens choisissent La Métropolitaine et qu'aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens?

Vous pouvez obtenir de l'assurance-vie de deux manières fondamentales: par l'entremise d'un *groupe* (à votre lieu de travail, par exemple)—ou par choix *particulier*.

Des millions de Canadiens nous ont choisis—aucune autre compagnie n'assure autant de personnes. En outre, plus de 3,800 entreprises canadiennes se sont adressées à nous pour assurer leurs employés.

Comment cela se fait-il? Il y a une foule de raisons:

Votre assurance-vie de La Métropolitaine pourrait vous rapporter 20p. 100 de plus en espèces, selon la manière dont les paiements sont versés.

Nos représentants expérimentés, travaillant à plein temps —ils sont plus de 2,100—ont reçu une formation leur permettant de s'occuper vraiment de vous.

La réputée Vérification de la Sécurité Familiale que pratique La Métropolitaine, et qui consiste en un relevé confidentiel, effectué gratuitement, vous permet d'avoir, au sujet de la sécurité pécuniaire de votre famille, une idée plus précise que vous en ayez jamais eue auparavant. (Cette vérification vous fera peut-être découvrir des biens dont vous ne soupçonniez même pas l'existence.)

Voyez le conseiller de La Métropolitaine. Il n'y a aucune obligation . . . *sauf envers les êtres qui vous sont chers.*

Des millions de gens choisissent La Métropolitaine

—Aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens.

Le procès de Yvon Dupuis est en marche

Par Yvan Boulanger

SHERBROOKE (P.C.) Le procès de Yvon Dupuis est en marche, le tribunal ayant rejeté lundi une requête de la défense demandant un nouvel ajournement. La journée d'hier a été consacrée au choix des 12 jurés, et l'instruction de l'affaire commencera ce matin.

C'est Me Paul Martineau, ancien ministre des Mines et des Relevés techniques, au sein du cabinet Diefenbaker, qui assurera la défense de l'ex-ministre d'Etat libéral.

Il remplace au pied-levé M. Raymond Daoust.

Le procès, qui a lieu aux assises criminelles de la Cour du banc de la reine à Sherbrooke, par suite d'un changement de venue demandé en septembre par la couronne, a débuté hier matin sous la présidence du juge Evender Veilleux par un plaidoyer de non-culpabilité repoussant l'accusation de trafic d'influence qui pèse sur l'ancien député de St-Jean-Iberville-Napierville.

Sitôt après ce plaidoyer, Me Martineau a demandé la remise du procès, alléguant qu'il n'avait été mandaté que dimanche pour représenter l'accusé et qu'il avait besoin d'un délai pour prendre connaissance du volumineux dossier. Me Martineau a ajouté que son client avait également sollicité les services de Me Rémi Paul, ex-député conservateur de Berthier-DeLanaudière - Maskinongé, mais que celui-ci n'était pas en mesure de s'occuper de l'affaire avant une ou deux semaines.

REFUS

En conséquence, il a demandé au tribunal d'accorder une remise de 10 jours ou deux semaines afin de permettre à l'accusé de jouir d'une défense juste et entière.

Se rendant aux raisons exprimées par Me Jean-Guy Blanchette, procureur de la couronne à Sherbrooke, qui occupe pour le ministère public en compagnie de Me Jean Bienvenue, procureur spécial du ministère de la Justice, le juge Veilleux a rejeté cette requête.

Me Bienvenu représente la couronne dans cette affaire depuis le début de l'enquête préliminaire qui s'est déroulée entre les mois de février et de juillet à St-Jean, où le procès devait également avoir lieu. Par suite du contexte électoral, c'est lui qui en septembre avait demandé le changement de venue.

Notant qu'un nouveau délai retarderait trop le cours de l'administration de la justice dans le district judiciaire de St-François, où l'on a été obligé de prendre des dispositions extraordinaires pour assurer la tenue du progrès, le juge Veilleux a dit qu'il ne pouvait accueillir la requête de la défense. Il a cependant assuré Me Martineau qu'il lui donnerait toutes les chances pour qu'il puisse assurer une défense pleine et entière à son client.

Il a également rappelé que le 7 mars dernier, il avait déjà accordé une remise à la condition expresse que la cause soit fixée péremptoirement au 14 mars.

En s'opposant à un nouvel ajournement Me Blanchette avait de son côté rappelé que le procès avait été remis à trois reprises à la demande des procureurs de l'accusé, soulignant qu'il était injuste d'imputer au ministère public la responsabilité des multiples délais intervenus jusqu'à maintenant dans cette affaire.

Ce n'est que mardi dernier que Me Daoust a fait savoir à M. Dupuis qu'il se retirait du dossier, alléguant qu'il avait été requis de se tenir à la disposition du tribunal à Ottawa par le procès de Raymond Denis, impliqué dans le retentissant scandale qui a donné lieu à l'enquête Dorion sur Lucien Rivard. S'entretenant avec les journalistes avant l'ouverture du procès, M. Dupuis a expliqué que ses deux autres procureurs, Me Guy Guérin et Me Maurice Marquis, se sont également retirés du dossier, soit à cause d'une surcharge du travail ou pour des raisons de santé.

M. Dupuis est accusé d'avoir reçu $10,000 du chiro Roch Deslauriers, de St-Jean pour l'aider de son influence auprès du gouvernement provincial afin que celui-ci accorde un permis pour l'exploitation d'un hippodrome dans la région de St-Jean.

ACCUSATION

L'acte d'accusation se lit comme suit :

"Yvon Dupuis est inculpé d'avoir, entre le 1er janvier, 1961, et le 30 juin, 1961, à St-Jean, à Québec et ailleurs dans la province de Québec, et à Ottawa, province d'Ontario, illégalement et sans droit conspiré avec Roch Deslauriers et d'autres personnes jusqu'ici inconnues, pour commettre un acte criminel, savoir: lui, ledit Yvon Dupuis, ayant ou prétendant avoir de l'influence auprès du gouvernement de la province de Québec, ou des ministres ou d'un fonctionnaire dudit gouvernement, exigé, accepté ou offert ou convenu d'accepter pour lui-même ou pour une autre personne une récompense, un avantage ou un bénéfice de quelque nature, savoir une somme de $10,000, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence ou d'un acte concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement, soit l'octroi d'un permis pour l'exploitation d'une piste de courses dans la dite province, code criminel 408 1-D, 102".

● LA CAMPAGNE ANNUELLE DE RECRUTEMENT DE LA SSJB a été officiellement inaugurée à Duberger alors que le président local, M. Laurent Laroche a remis une carte de membre au premier magistrat, M. Joffre Powell. La section de Duberger de la SSJB compte plus de 750 membres et les premières démarches de la campagne avaient rapporté hier plus d'une centaine de nouveaux membres. Dans l'ordre habituel, M. P.-E. Descareaux, président de la campagne, Mme Lawrence Beausoleil, secrétaire, le maire de Duberger, Joffre Powell et le président, M. Laurent Laroche.

Carnaval 1966

Déficit de l'ordre de $4,000 prévu

par G. Baillargeon

A moins que les quelques milliers de maisons d'affaires qui n'ont pas encore contribué à la campagne de financement ne fassent parvenir leur souscription de membre actif, d'ici le 31 mars prochain, fin de l'année fiscale, Carnaval 1966 prévoit un déficit d'opérations de l'ordre de $4,000 environ. C'est l'avis qu'a exprimé M. J.-A. Bédard, hier après-midi, lors d'une conférence de presse.

Le président du Carnaval a profité de l'occasion pour remercier les 958 maisons d'affaires qui, cette année, ont contribué la somme de $64,155.00. L'an dernier, 812 souscripteurs avaient contribué $56,261.50 au Carnaval. M. Bédard a tenu à féliciter et à remercier ces hommes d'affaires pour leur compréhension et leur participation au Carnaval de 1966 qui a atteint de nouveaux sommets en attirant à Québec des visiteurs en plus grand nombre que jamais auparavant.

Il a invité les nombreux hôtels, restaurants, et maisons d'affaires qui n'ont pas encore fait parvenir leur contribution à le faire dès maintenant, afin que le déficit anticipé se transforme en un surplus.

Température printanière puis froid sibérien

Les sautes d'humeur du Bonhomme hiver ont coûté cher au Carnaval d'Hiver de Québec. La température printanière de la première fin de semaine, en plus d'effectuer des ravages parmi les nombreux monuments de neige et de glace, érigés par les citoyens, a causé des dégâts coûteux au palais de glace érigé à la Place d'Armes.

Afin de remédier à la situation, et de mettre cette dernière construction en ordre pour la dernière fin de semaine, on a dû dépenser la somme de $1,200.

Par ailleurs, le froid sibérien de la dernière fin de semaine a privé le Carnaval de recettes importantes. En effet, alors que l'an dernier, les recettes d'admission à la course de motos s'élevaient à $7,000, les recettes de cette année n'ont atteint que $5,720.

Le Grand Prix du Carnaval qui avait attiré une foule évaluée à 20,000 personnes l'an dernier, pour des recettes de $8,062.50, n'a été suivi, cette année, que par 4,300 personnes pour une recette de $3,920.50.

Ces deux attractions jouissaient de la faveur populaire et n'eut été cette température de 20 degrés sous zéro, les recettes pour ces deux événements auraient sûrement atteint $15,000.00 alors que le Carnaval n'a encaissé que $9,600.00.

Cette mauvaise température a également eu des effets désastreux sur la vente du Tag du Bonhomme Carnaval et sur la vente de la Bougie du Visiteur. Le président du Carnaval estime cette perte de revenus à $5,000.00 environ.

Tout compte fait, ces sautes d'humeur du Bonhomme hiver ont coûté, en perte de revenus et en dépenses additionnelles, la somme de $11,600.00.

Lorsque les membres de l'exécutif du Carnaval ont préparé le budget du dernier Carnaval, ils avaient prévu un excédent des recettes sur les déboursés de l'ordre de $5,000.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE DE STE-ANNE-DE-BELLEVUE (MONTREAL)

PROFESSEURS DEMANDES

A— Pour enseigner dans maternelles.

B— Pour enseigner les sciences (chimie, physique) en 10e et 11e.

Adresser sa demande à

COMMISSION SCOLAIRE STE-ANNE-DE-BELLEVUE
a/s Directeur des études,
9 rue du Collège, Ste-Anne-de-Bellevue, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

DEMANDE

un directeur de l'enseignement secondaire

RESUME DE LA TACHE :

Sous la direction générale des écoles et les responsables d'enseignement secondaire dans toutes les écoles de la régionale.

QUALIFICATIONS :

Brevet "A" et licence en pédagogie ou l'équivalent. Expérience au moins 10 ans dans l'enseignement.
Envoyez qualifications et curriculum vitae par ecrit à l'attention de:

DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
Ré. Concours
Case Postale 244, Ste-Foy, Québec 10
Faire parvenir sa demande avant le 23 mars 1966 à 5h. P.M.

POSSIBILITES D'EMPLOI
Fonction publique du Canada

- **CHARGES DE RECHERCHES EN HYGIENE, EN BIEN-ETRE ET EN SECURITE SOCIALE,** avec diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu comportant une spécialisation en sciences économiques, en commerce, en statistique, en mathématiques, en sociologie, en travail social ou toute discipline du domaine social et économique, et expérience démontrée en recherches professionnelles. Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. Jusqu'à $13,000. Feuillet publicitai 66-430-2
- **ANALYSTES DE LA SANTE, DU BIEN-ETRE ET DE LA STATISTIQUE JUDICIAIRE,** avec diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu comportant une spécialisation en sciences économiques, en commerce, en statistique, en mathématiques, en sociologie, en droit, en travail social ou toute discipline du domaine social et économique, et expérience démontrée en recherches professionnelles. Bureau fédéral de la statistique, Ottawa. Jusqu'à $11,300. Feuillet publicitaire 66-430-1.

AGENTS DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE, (a) Agent de la formation — Apprentissage et compétence des gens de métier, $9,688 — $11,342; (b) Surveillant, Programme de formation professionnelle pour les écoles secondaires, $9,688 — $11,342; (c) Analyste du perfectionnement des programmes d'études, $10,494 — $12,296; (d) Chef de section, Formation des adultes en chômage, invalides et désavantagés, $10,494 — $12,296. Citoyenneté et Immigration, Ottawa. Concours nos 66-3680, 3681, 3682 et 3683 respectivement.

- **AGENTS DE RECLAME TOURISTIQUE,** devant être chargés de la gestion des bureaux de réclame touristique du gouvernement canadien à l'étranger; on exige une expérience comportant des responsabilités dans le domaine de la réclame. Jusqu'à $9,158. Circulaire 66-313.
- **AGENTS D'INFORMATION,** Bureau fédéral de la statistique, Ottawa. $8,427 à $10,717. Circulaire 65-1954.

AGENTS DE GESTION DES IMMEUBLES, avec expérience dans le domaine de l'administration et de la surveillance, de l'entretien et des services des édifices et connaissance approfondie des métiers de la construction. Travaux publics, Ottawa-Hull. $7,340 — $8,968. Concours 66-5700.

AGENT TECHNIQUE, devant effectuer des levées topographiques et de sondages et faire l'agencement et surveiller la construction de structures maritimes peu considérables; diplômé d'école secondaire possédant une expérience connexe. Travaux publics, Ottawa. $6,804 — $7,497. Concours 65-0-565.

PREPOSES AUX TRANSMISSIONS DU SERVICE EXTERIEUR — HOMMES, avec deux ans d'expérience en cryptographie et (ou) en télétypie dans le centre des communications d'un service de l'Etat ou d'une importante entreprise commerciale. Affaires extérieures. $4,056 — $4,524, indemnités en plus. Concours 66-5400

TECHNICIEN DE LABORATOIRE D'HOPITAL, avec inscription (R.T.) dans l'Association canadienne des technologues ou parachèvement satisfaisant d'un cours reconnu et deux ans d'expérience ou diplôme universitaire et un an d'expérience. Santé nationale et Bien-Etre Social, Moose Factory, Ont. $4,050 — $4,500, indemnité d'isolement en plus. Concours 65-0-871. Date limite prolongée jusqu'au 23 mars 1966.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande en s'adressant aux bureaux de poste dans les grands centres, au Service national de placement et à la Commission du service civil. On peut obtenir des renseignements supplémentaires et des formules de demande en rapport avec les concours marqués * en écrivant à la Commission du service civil, Ottawa 4. Veuillez mentionner le numéro du concours ou de la circulaire tel qu'indiqué.

Offensive prochaine du monde étudiant

MONTREAL (P.C.) — Les chefs du monde étudiant québecois se préparent à lancer la plus grande offensive menée jusqu'ici en faveur de l'accessibilité générale à l'enseignement, mais des divisions profondes entre l'UGEQ et l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal au sujet des modalités de ces revendications menacent les bases mêmes de la centrale étudiante.

L'exécutif de l'UGEQ, à la suite d'une résolution adoptée récemment au comité de coordination du mouvement qui réunit les représentants étudiants des collèges classiques, des écoles normales, des écoles professionnelles et techniques, demande que l'accent soit mis sur les fondements mêmes de l'accessibilité générale à l'enseignement, c'est-à-dire que des pressions soient exercées sur le gouvernement pour hâter la mise en place des instituts.

De son côté, l'AGEUM fait obstacle aux visées de l'UGEQ en invoquant qu'il faut débloquer le système en portant un grand coup du côté de l'abolition immédiate des frais de scolarité.

"Si vous dépensez $15.00 à une épicerie ou l'on ne vous donne pas de timbres Pinky, vous obtenez quelques sacs de nourriture...rien de plus."

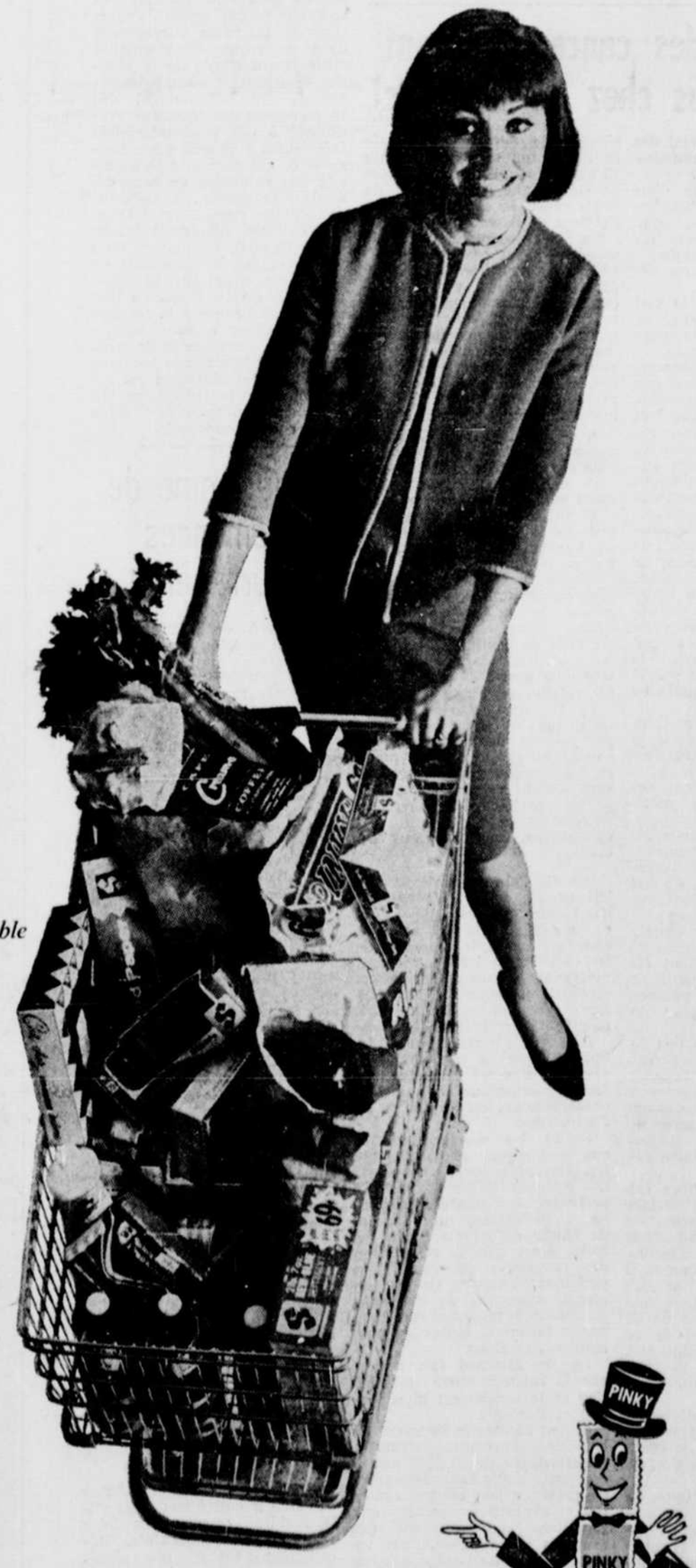

Voyons ce que vous laissez passer:

Une poêle à friture, un service de vaisselle anglaise Barratts, un ensemble de casseroles Corning Ware, une rôtissoire Danby, un grille-pain automatique Proctor et 1700 autres cadeaux alléchants, offerts par Pinky!

Lors de votre prochain marché, profitez-en. Commencez à collectionner les timbres Pinky et offrez-vous ces cadeaux tant attendus. Pour chaque $15.00 d'épicerie que vous dépenserez, vous accumulerez vos timbres Pinky et, très bientôt, vous en aurez suffisamment pour faire votre choix parmi les centaines de cadeaux de qualité et de renom que vous offre Pinky. Cette semaine, rendez-vous donc chez un épicier Pinky, et dépensez avec plaisir!

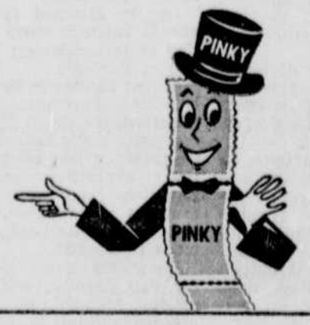

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Mémoire de l'UCC

Pour plus de décentralisation dans les commissions scolaires régionales

Par Jean Martel

L'Union Catholique des Cultivateurs demande qu'il y ait la plus grande décentralisation possible sur le territoire des commissions scolaires régionales, compte tenu des exigences raisonnables de la polyvalence, de l'enseignement du cours secondaire et surtout de l'enseignement du premier cycle du cours secondaire.

Ce souhait est contenu dans un mémoire que l'U.C.C. a présenté hier au gouvernement provincial, comme elle le fait à chaque année.

En outre, l'U.C.C. désire que soient établis des demi-pensionnats ou des maisons d'étudiants dans toutes les commissions scolaires où cela est possible, afin de permettre aux étudiants qui demeurent loin de l'école de poursuivre leurs études. L'U.C.C. demande aussi qu'il y ait des cafétérias dans ces écoles.

L'Union Catholique des Cultivateurs considère que les enfants des cultivateurs inscrits au cours secondaire seront généralement ceux qui auront le plus à subir les inconvénients de longs voyages pour se rendre à l'école.

TELEPHONE

L'U.C.C. déclare dans son mémoire que les compagnies de téléphone qui desservent le Québec devraient être étatisées. Elle apporte plusieurs raisons pour justifier sa demande.

Les services téléphoniques sont des entreprises de service de besoins publics. La valeur des services donnés à la population et les coûts varient considérablement dans les différentes régions de la province. Les régions rurales sont les plus mal partagées à ce point de vue. Au point de vue de la structure du marché, une partie importante du réseau téléphonique de la province est la propriété d'une entreprise à caractère de monopole. Enfin, dit l'U.C.C., les services téléphoniques constituent un instrument de base de toute politique de planification dans le domaine des communications.

Le mémoire que l'U.C.C. a présenté hier au gouvernement contient beaucoup d'autres résolutions, lesquelles ont été adoptées au dernier congrès de cette organisation.

● MEMOIRE DE L'UCC AU PROVINCIAL — L'UCC a présenté un mémoire au gouvernement provincial. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite : M. Lionel Sorel, président UCC; le premier ministre Lesage et M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture. (Photo l'Action, Marcel Laforce)

Exploitations agricoles

Lesage invite à intensifier les mesures dans ce domaine

Par Roger Bruneau

L'Union Catholique des Cultivateurs a présenté hier un mémoire au Premier ministre Jean Lesage, au ministre de l'Agriculture M. Alcide Courcy et à quelques autres membres du Cabinet provincial. Le mémoire résume les résolutions adoptées par le Congrès de l'organisme à Québec. C'est le président, M. Lionel Saurel qui a présenté le document.

Les résolutions agricoles et forestières du mémoire peuvent se résumer comme suit:

RESOLUTIONS AGRICOLES

Le gouvernement est invité à accroitre et intensifier les mesures pour assurer la rentabilite des exploitations agricoles; l'U.C.C. demande que le gouvernement poursuive son travail d'élaboration de politiques de diversification et de régionalisation de l'agriculture; elle lui demande de compléter rapidement les cartes de sol et d'augmenter le nombre des spécialistes; elle demande une augmentation du budget de l'Agriculture; d'accorder un budget plus important à la Commission royale d'enquête sur l'agriculture. On recommande la mise sur pied d'une agence provinciale des produits laitiers dans le cadre de la Régie des marchés agricoles et de porter le subside versé sur la livre de gras à 20¢ pour l'hiver et à 10¢ pour l'été; l'U.C.C. réclame une étude sur le coût de production du 100 livres de lait et de prendre diverses mesures pour assurer la qualité des produits laitiers.

L'organisme demande l'application intégrale de la loi sur les succédanés des produits laitiers. Il réclame une politique définie pour la distribution du lait dans les écoles.

L'U.C.C. préconise un programme de revalorisation des sols. Concernant les maladies du bétail, on demande une application rapide du programme de contrôle obligatoire de la brucellose et on suggère que les encans publics à commission soient soumis à des règlements stricts.

RECOMMANDATIONS FORESTIERES

L'U.C.C. demande que des cadres soient donnés aux ruraux à l'intérieur du ministère des Terres et Forêts en vue de l'intégration de la forêt à l'économie rurale. Elle demande la formation d'une Régie des associations coopératives forestières au sein du ministère.

Pour les travailleurs forestiers, l'U.C.C. demande divers bénéfices marginaux collectifs et de porter à 250 le minimum des jours d'une période de travail en forêt chaque année.

A ce chapitre, l'U.C.C. demande aussi que les camionneurs actuellement à l'emploi des industries forestières soient éligibles pour l'assurance-chômage au même titre que les autres camionneurs.

Hausse du prix du papier journal

MONTREAL (P.C.) — La compagnie International Paper Sales a informé hier ses clients de l'est des Etats-Unis et du Canada que le prix de son papier journal sera augmenté de $7 la tonne à compter du 16 mai 1966.

Cette compagnie est chargée des ventes du papier journal de la Compagnie internationale de papier du Canada et de l'International Paper Company.

Après l'annonce de cette augmentation, le président de la International Paper Sales Company a déclaré: "La compagnie croit fermement que cette augmentation ne devrait pas être plus élevée pour le moment, tant dans l'intérêt à longue échéance de l'industrie de l'édition que dans celui de l'industrie du papier journal".

Aide aux pays francophones

Le Québec s'apprête à récupérer du fédéral une tranche de $1.8 million

MONTREAL (P.C.) — Le Québec s'apprête à négocier avec le gouvernement fédéral le rapatriement d'une tranche de $1.8 million de l'aide extérieure d'Ottawa aux pays francophones, a déclaré hier midi M. Julien Aubert, directeur des programmes d'aide aux pays en voie de développement au ministère de l'Education.

Dans une entrevue faisant suite à un exposé marquant l'ouverture de la semaine de l'étudiant étranger à l'université de Montréal, M. Aubert a expliqué qu'il ne s'agissait pas de réclamer du gouvernement fédéral la totalité des fonds consacrés par Ottawa aux pays francophones d'Asie et d'Afrique.

M. Aubert a rappelé que les fonds consentis présentement par Ottawa aux pays francophones ne représentent qu'une infime portion des quelque deux cents millions que le gouvernement fédéral consacre au tiers monde d'expression anglaise et que, malgré cette disproportion, Ottawa ne parvenait pas à dépenser tout l'argent accordé depuis deux ou trois ans aux pays francophones.

M. Aubert a affirmé que l'aide accordée aux populations africaines et asiatiques se limite trop souvent à la formation supérieure, créant des élites autochtones qui accentuent le fossé entre les masses et les classes dirigeantes.

M. Aubert inaugurait, en compagnie de M. Lucien Piché, vice-recteur de l'université de Montréal, la semaine des étudiants étrangers organisée sur le campus.

Nouveau pont de Québec

Tout est mis en oeuvre pour exécuter ce projet selon le ministre St-Pierre

Tout est mis en oeuvre actuellement, au ministère des Travaux publics, avec la plus grande célérité possible, pour assurer l'exécution des diverses phases de construction du nouveau pont de Québec qui franchira le Saint-Laurent à environ 700 pieds en amont du pont actuel. A ce sujet, le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre affirme que "nul plus que le ministre et ses fonctionnaires des Travaux publics ne se rendent compte de l'urgence de cette vaste entreprise.

Le ministre souligne dans un communiqué, que déjà les premières phases de construction de l'ouvrage constituent une occasion de gain considérable pour la main-d'oeuvre non spécialisée de la région. Il y a quelques semaines, en effet, un contrat de $3,742,000 était accordé à des entrepreneurs québécois pour assurer la construction des blocs d'ancrage, tant sur la rive nord que sur la rive sud du St-Laurent. Le ministre fait remarquer qu'à même cette somme, plusieurs centaines de milliers de dollars serviront directement au paiement de la main-d'oeuvre ouvrière embauchée sur place. Quant au coût des matériaux, estimé à plus de $2 millions, il fournira de l'emploi, dans le Québec, à une main-d'oeuvre spécialisée dans la fabrication du béton et du fer d'armature.

Rappelons qu'à la fin de février, des soumissions furent demandées, par voie de publication dans les journaux, pour assurer la construction des deux piliers qui, ancrés dans le lit du fleuve, supporteront les tours et câbles sustentateurs de la structure métallique. Ces soumissions doivent parvenir au secrétariat-administratif du ministère le 12 avril prochain; c'est dire que, selon toutes probabilités, le contrat d'exécution pourra être accordé quelques semaines plus tard et que les travaux de construction de la partie submergée des piliers pourront commencer dès le début de l'été.

Appel de la Fédération des maires pour l'Expo

APPEL DE LA — 9 — P. 11 —

MONTREAL. — (P. C.) — La Fédération canadienne des maires et municipalités a proposé à plus de 330 cités et villes du pays une participation à l'Expo 67, à titre de commanditaires de places publiques, de tables à pique-nique ou de parcs, sur l'emplacement de l'exposition.

Les dirigeants de la Fédération ont fait savoir hier, que leur organisme sera l'agent de liaison entre l'Expo 67 et les municipalités qui feront connaître leur intention d'offrir des commandites à l'Expo.

La Fédération a aussi engagé ses membres à proclamer, l'an prochain, une "semaine de l'Expo", de façon à porter cet événement au niveau municipal.

La Fédération a fait connaître les modalités de sa collaboration après avoir annoncé que son prochain congrès se tiendra à Montréal du 23 au 27 juillet 1967.

En révélant ces dates du congrès, le maire de Hamilton, Ontario, M. K. Coops, président de la Fédération, a expliqué qu'elles ont été choisies pour donner aux membres tout le temps voulu pour visiter l'Expo.

Des voleurs d'autos

La police de la Capitale a mis la main au collet de deux individus qui s'apprêtaient à s'enfuir dans une automobile volée, au Centre d'Achat de la Canardière, hier soir.

Ce sont des passants qui ont remarqué les allures louches des individus. Un troisième jeune homme a réussi à s'enfuir, mais il est très bien connu des milliers policiers, et son arrestation ne saurait tarder.

Réforme qui toucherait seulement la surface du problème (Me Johnson)

Beauceville (P.C.) — Une réforme constitutionnelle qui s'arrêterait au bilinguisme ne toucherait que la surface du problème et serait totalement insuffisante dans le contexte de 1966, a déclaré lundi soir M. Daniel Johnson, dans une causerie prononcée à Beauceville, devant la Jeune Chambre de cet endroit. M. Johnson répondait ainsi à une récente déclaration de M. Pierre Elliott Trudeau, député de Mont-Royal aux Communes et secrétaire parlementaire de M. Lester B. Pearson.

"Pour aller au fond du problème, ce n'est pas seulement de droits linguistiques qu'il faut parler, mais des droits nationaux", a expliqué le chef de l'opposition. "Le droit de parler une langue différente signifierait peu de choses pour les canadiens - français d'aujourd'hui s'il n'impliquait avant tout le droit d'être différent, c'est-à-dire d'organiser leur vie collective en fonction de leur culture particulière".

"Car on peut être déjà assimilé, ou sous le point de l'être, tout en continuant de parler français. Les exemples ne manquent pas de gens qui, sans avoir perdu leur langue, ont pourtant renoncé à leur nationalité première et qui par leur parole, leurs écrits et leurs gestes ne cessent de montrer qu'un sentiment d'appartenance les lie déjà à un autre groupe.

Les deux langues seront sur un pied d'égalité absolue, dit encore M. Johnson, quand les deux nations seront sur un pied d'égalité absolue".

"Pour rendre le Canada totalement habitable aux canadiens de l'une et l'autre culture, il ne suffit donc pas d'en faire un pays bilingue; il faut en faire un pays résolument bi-national".

"Tout le reste n'est que réformettes. Tout le reste est de l'ordre du trop peu, trop tard. Tout le reste est trop superficiel pour répondre aux aspirations légitimes des canadiens français d'aujourd'hui".

Jeune homme accusé

EDMONTON (P.C.) — Norman Letendre, âgé de 19 ans, d'Edmonton, a été accusé du meurtre qualifié de Mme Madeleine Lemire, âgé de 100 ans, qui a été battue mortellement.

Mme Lemire d'Edmonton a été battue mortellement durant la fin de semaine et est morte mardi. Elle a eu un bras fracturé et de nombreuses coupures à la tête, aux bras et aux jambes.

Cadavre retrouvé

Trois-Rivières (P.C.) — Grâce à d'intensives recherches, menées par une équipe à l'emploi de la compagnie McNamara, on a réussi hier en fin d'après-midi à remonter le cadavre d'une des six victimes encore emprisonnées dans le caisson M-2 du futur pont de Trois-Rivières.

Maria Varro à l'OSQ

Par JEAN ROYER

La présence de la pianiste Maria Varro a donné tout son éclat au concert de l'Orchestre Symphonique de Québec, hier soir.

Maria Varro, dans son interprétation du "Concerto No pour piano et orchestre" de Saint-Saëns, a démontré un style de grande classe et une musicalité exemplaire. Où brillait une maîtrise parfaite de la technique, dans l'exécution, et un tempérament d'une grande sensibilité, dans l'interprétation.

L'artiste virtuose a joué le premier mouvement de cette musique facile d'accès (mais non d'exécution) avec un tel sens des nuances, avec une telle beauté de sonorité, avec une telle transparence harmonique, qu'elle a donné à l'oeuvre de Saint-Saëns un lyrisme fort émouvant.

Le second mouvement ,allegro vivace, fut joué aussi avec précision et couleur. Avec une énergie qui n'oubliait pas le brio facile de la mélodie du scherzo.

Les musiciens de l'Orchestre Symphonique, dirigés par Françoys Bernier, ont soutenu avec une assez bonne précision la soliste invitée.

Le concert avait débuté par une exécution assez fade et monotone, bien que précise et juste, de la "Symphonie No 2 en ré majeur, opus 73" ,de Brahms. Il manquait d'accent et d'âme, tout au long de l'interprétation de cette oeuvre que dirigeait Françoys Bernier.

Moins réussie cependant fut l'interprétation des "Danses de Galanta", de Kodaly. L'oeuvre brillante et colorée, mais aussi facile, du compositeur hongrois, fut jouée hier soir avec un flagrant manque d'ensemble et une pauvre sonorité, chez les cordes et les cuivres. Le chef d'orchestre a semblé perdre le contrôle des musiciens à quelques moments. Et l'on aurait aimé plus de précision dans le style d'interprétation de l'OSQ, pour cette oeuvre.

Il faut par contre féliciter Françoys Bernier d'avoir inscrit au programme l'oeuvre du regretté Pierre Mercure : "Pantomime". Cette oeuvre de jeunesse du compositeur canadien fut jouée avec une belle précision et avec souplesse par les vingt instrumentistes des vents et percussions. Françoys Bernier a su rendre toute la rigueur et tout le chant harmonique de cette petite pièce.

Le public a cependant manifesté son peu d'intérêt à cette musique, par des applaudissements bien retenus et plus polis que convaincus.

Et devant une réaction aussi réticente ,l'on se prend à se demander comment un public qui semble aussi sourd à la moindre musique contemporaire, sinon canadienne, peut apprécier véritablement un Brahms, un Saint-Saëns ou un Kodaly ?

Le ministre de l'Education semble se tenir à l'écart du débat, selon M. Sauvé

"Le ministre de l'Education ne peut pas, à notre avis, se tenir continuellement à l'écart des débats qui concernent la marche de l'éducation", déclare le secrétaire général de la C.S.N., M. Maurice Sauvé, qui accuse M. Gérin-Lajoie de s'esquiver au moment où il faut trouver des solutions aux problèmes urgents de l'heure dans les négociations avec le gouvernement.

M. Sauvé prétend que le ministre de l'Education dit aux élèves: "Arrangez-vous" et aux professeurs qui doivent poursuivre la lutte pour la survie de leur syndicat il dit: "Ce n'est pas moi qui suis le responsable, démêlez-vous avec le cabinet".

M. Sauvé a posé cette question: "M. Gérin-Lajoie est-il absent du comité spécial du cabinet qui s'occupe des négociations de la fonction publique parce qu'il aime autant ne pas en faire partie".

M. Sauvé estime, dans sa déclaration publique, qu'il n'est pas possible d'admettre, dans une période aussi difficile pour l'éducation, qu'un ministre fasse de la propagande pour présenter de nouvelles réformes au public alors que sur le plan de l'exécution des réformes en vigueur, ce même ministre semble à la merci du Conseil de la Trésorerie, de la Commission de la fonction publique, du ministère des Finances, et d'un Comité ministériel spécial dont il ne fait pas partie.

vous pouvez... à la rigueur

vous couper les cheveux...

vous arracher une dent...

ou vous raser les yeux bandés...

mais jamais vous ne pouvez choisir et acheter aussi bien vos tapis que chez

ER & FILS

ÉMILIEN ROCHETTE

TAPIS

TUILES-LINOLEUM

550 est, rue St-Vallier, 529-4164

ASSURANCES

AUTO — FEU — VIE

Jean Chalifour & Fils

555, Dorchester Sud — 529-2181

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT

DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.

Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec. Strictement sur rendez-vous TEL.: 522-1471.

EXAMEN de la VUE lunettes LE SOIR sur rendez-vous Ste-Foy 1313 Route de l'Eglise Dr JACQUES M. De SERRES OPTOMETRISTE Le jour, 466 de la Couronne TEL. 523-4643

Docteur REMY BEAULIEU o.d. OPTOMETRISTE

363 de la Couronne au carré Jacques-Cartier TEL.: 524-2413

Jour 9h. a.m. à 5h. 30 p.m. Le samedi de 9 à 12h.30 Le soir sur rendez-vous

- Examen de la vue
- Rééducation visuelle
- Choix de lunettes

Antonin-F. Belleau inc.

courtiers d'assurances agréées

Normand Harvey, adjoint

475 chemin Ste-Foy (suite 11) Québec 6 — Tél.: 681-6279

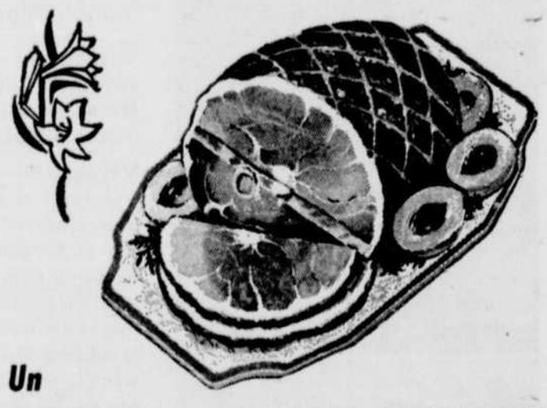

Un JAMBON BRAISE BARDOU

Cuit au four, tendre, savoureux, parfumé au bois d'érable, unique dans son genre, souvent imité jamais égalé.

Les viandes fraiches chez BARDOU sont toujours ce qu'il y a de mieux, nos charcuteries sont sans égal, de variété considérable.

Aspics variés, coq au vin, boeuf Bourguignon etc.

Pièces montées sur demande

LIVRAISON GRATUITE
SERVICE PERSONNEL ET COMPETENT

Bardou & Fils Ltée

525-8135 1040, Ave Cartier — BARDOU — 522-7094 48½, rue Couillard

Au service des Québecois depuis 1923.

Un magistrat du plus haut tribunal du pays a été chargé de l'enquête sur la sensationnelle affaire Munsinger

OTTAWA (P.C.) — Après avoir passé 15 années sans histoire sur le banc, voici que le juge de la Cour suprême du Canada Wishart Flett Spence est amené sur le devant de la scène politique canadienne à la suite de la tempête qui a nom Gerda.

Ce magistrat du plus haut tribunal canadien, qui est âgé de 62 ans, a été chargé lundi par le conseil des ministres de mener une enquête judiciaire sur la sensationnelle affaire Munsinger. Le premier ministre Pearson a fait part de la décision aux Communes hier après-midi à 2.30 heures.

Le juge procédait à l'instruction d'une des causes inscrites aux assises d'hiver de la Cour suprême lorsque l'annonce surprise a été faite. Il a déclaré à un journaliste peu après qu'il n'avait pas encore eu le temps de penser à la procédure qu'il adoptera et qu'il n'avait pas encore pris connaissance des termes du décret instituant l'enquête. è

Le mandat lui laisse "toute latitude" pour choisir le temps et le lieu de l'enquête. Il aura tout loisir de décréter le huis clos ou toute autre mesure visant à garantir la sécurité de l'Etat.

Il a acquis une certaine expérience dans le domaine des commissions d'enquête à titre de président de la commission d'enquête de trois membres sur le cabotage.

Une des principales recommandations de la commission amena l'octroi de subventions aux constructeurs maritimes. Mais le rapport rejetait une grande partie des propositions qui avaient été faites lors des audiences publiques.

Fils d'un avocat et sénateur libéral de Toronto, le juge Spence est né à Toronto et a fait ses études de droit au collège Osgoode Hall de l'université de Toronto. Il obtint une maîtrise en droit à l'université de Harvard en 1929 et pratiqua le droit à Toronto jusqu'en 1942. Cette année-là il entra au service de l'Office des prix et du commerce en temps de guerre à titre d'administrateur pour la mise en application des contrôles sur les prix et les loyers.

Il demeura au service de cet organisme jusqu'en 1950. Il fut alors nommé à la Cour suprême de l'Ontario par le gouvernement Saint-Laurent. Le juge Spencer fut nommé à la Cour suprême par le gouvernement Pearson le 30 mai 1963.

Les ancêtres du juge Spence vinrent au Canada des îles Orkney en Ecosse peu avant la Confédération et s'installèrent dans le comté de Bruce en Ontario. Son père, James Houston Spence, fut nommé au Sénat en 1928 par le premier ministre MacKenzie King et mourut durant la deuxième guerre mondiale.

Il épousa la feu Elizabeth Potvin dont il eut un fils et une fille.

"Du fascisme à son pire", clame John Diefenbaker

OTTAWA. (P.C.) — Le chef de l'opposition, de retour dimanche soir d'un voyage de pêche sur la côte du Pacifique, a accusé les libéraux d'utiliser l'affaire Munsinger comme vengeance, après leur retraite sur l'affaire Spencer.

Le chef de l'Opposition a même affirmé avoir entendu lui-même M. Guy Favreau, ancien ministre de la Justice suggérer à M.Cardin d'utiliser le mot magique. On a voulu utiliser le mot Munsinger comme une épée de Damoclès au-dessus de ma tête, s'est écrié M. Diefenbaker, qui affirme que les libéraux ont délibérément sorti l'affaire en son absence.

"Le premier ministre est-il d'avis que toutes les maladresses de ses ministres qui n'ont pas trait à la sécurité de l'Etat doivent être référées au ministre de la Justice", a demandé l'ancien premier ministre. S'appuyant sur le discours précédent de M. Davie Fulton, le leader tory a réaffirmé qu'il n'y avait aucune question de sécurité dans cette affaire Munsinger, et qu'en conséquence le gouvernement salissait actuellement des membres du Conseil privé sans raisons valables.

FASCISME

Refusant d'admettre qu'il a pu bénir des gestes malhonnêtes dans la précédente administration, M. Diefenbaker a déclaré que la façon de procéder de M. Cardin, soit affirmer que d'anciens ministres sont compromis, sans donner de noms, est "du fascisme à son pire".

Le chef tory s'est amusé de la manière dont le gouvernement a introduit le problème aux Communes. Plutôt que de faire des accusations en bonne et due forme, le ministre Cardin a préféré convoquer une conférence de presse et ensuite écrire une lettre au premier ministre, dit-il.

M. Diefenbaker a promis de revenir sur la question, mais entre-temps a déploré que le Parlement soit tombé si bas, alors que le gouvernement actuel fouille de vieux dossiers, et que le premier ministre appuie les "bêtises d'un de ses ministres".

Primes aux fonctionnaires bilingues : motion de censure d'un libéral

TORONTO (P.C.) — Le député libéral Steve Otto a déclaré hier qu'il se peut qu'il présente une motion de censure contre le gouvernement libéral fédéral si ce dernier présente une résolution accordant des primes aux fonctionnaires bilingues.

M. Otto, qui est député de York-Est, a déclaré dans une interview dimanche que le premier ministre Pearson annoncera d'ici deux ou trois semaines une augmentation de 10 pour cent pour les fonctionnaires bilingues et une prime annuelle de $500.

"Cette mesure couvrirait à peu près tous les fonctionnaires canadiens - français et un très petit nombre de fonctionnaires anglophones, a-t-il dit, à titre personnel, je ne puis tolérer une telle situation, même si cela devait m'amener à présenter moi-même une motion de non confiance".

Il a affirmé que les primes constitueraient "un précédent très dangereux".

"Cette mesure conduirait à une rupture définitive de la nation. Les gens qui bénéficieraient de cette mesure sont les fonctionnaires de langue française et la fonction publique finira par être dominée par les Canadiens français. L'affaire se transformera ensuite en crise raciale".

M. Landreville avait demandé aux promoteurs de la compagnie de gaz s'il devait accepter sa nomination au poste de juge en 1956

Par John LeBLANC

VANCOUVER (P.C.) — La commission Rand qui enquête pour déterminer si le juge Léo Landreville peut continuer à siéger comme juge de la Cour suprême d'Ontario, a appris lundi que M. Landreville avait demandé aux deux principaux promoteurs de la compagnie de gaz s'il devait accepter sa nomination au poste de juge au moment où elle lui a été offerte en 1956.

M. C. Spencer Clark, financier de Seattle, Washington, qui était alors vice-président exécutif de la Northern Ontario Natural Gas, a déclaré qu'il avait conseillé à M. Landreville d'accepter le poste de juge plutôt que d'attendre un emploi possible comme directeur de la compagnie.

Le juge Landreville était maire de Sudbury, en Ontario, quand la NONG, en 1956, a obtenu la franchise pour la distribution du gaz dans cette ville. Après sa nomination sur le banc, il a reçu 7,500 actions de la compagnie, d'où il a retiré $117,000 sans avoir investi aucun argent.

M. Ivan C. Rand, juge à la retraite de la Cour suprême du Canada, a commencé lundi la tenue d'une enquête judiciaire du gouvernement fédéral pour déterminer si le juge Landreville est coupable de mauvaise conduite ou si la transaction le disqualifie pour remplir ses fonctions judiciaires.

M. Clark, maintenant président du conseil d'administration de la Northern and Central Gas, comme la NONG est maintenant nommé, a déclaré à l'enquête qu'il avait été question que M. Landreville entre au service de la compagnie à l'expiration de son terme à la mairie en 1956 et il a raconté que pour cette raison, on lui avait offert 10,000 actions de NONG au prix de $2.50 l'action, prix inférieur au marché, après que la franchise eut été approuvée au mois de juillet, 1956.

C'était sensiblement les mêmes termes que ceux offerts aux actionnaires, a-t-il déclaré.

Questions

Au cours du même mois, a déclaré le financier, le maire Landreville s'est entretenu avec lui et M. Ralph K. Farris, de Vancouver, alors président de NONG, et leur a révélé qu'on lui avait offert un poste de juge en Ontario et il leur avait demandé ce qu'ils en pensaient.

"J'ai pensé que c'était là une curieuse question de la part d'un homme du rang de M. Landreville", a déclaré M. Clark, alors que M. Landreville écoutait son témoignage. Il a déclaré que M. Landreville s'était informé s'il devait accepter sa nomination sur le banc ou la refuser en raison de son avenir possible avec NONG.

"Je lui ai conseillé de se baser sur le vieux précepte qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras", a déclaré M. Clark. A ce moment, l'avenir de NONG était incertain. Il a cité M. Landreville qui aurait dit : "Si j'accepte, qu'arrivera-t-il à mon option ?"

M. Landreville, il s'agit d'un engagement de notre compagnie de ma part et nous le tiendrons", aurait répondu M. Clark au futur juge.

Répondant plus tard aux questions du procureur de la commission, Me W. G. Morrow, d'Edmonton, M. Clark a déclaré : "Nous avons toujours trouvé qu'il était prêt à coopérer mais toujours avec le bien de la communauté en vue", a-t-il déclaré. Certains de ses associés nous mettaient continuellement des bâtons dans les roues ce qui, d'après nous, n'était pas dans l'intérêt de la ville. Il désirait simplement s'assurer que tout était fait comme il fallait".

Lettre

M. Clark, qui avec M. Farris formait le noyau de la compagnie alors qu'elle débutait en 1954 et qui, avec cet associé, a amassé une fortune considérable, a été longuement questionné relativement aux circonstances entourant une lettre signée par les deux hommes et datée du 20 juillet, 1956, et dans laquelle, pour la première fois, des actions à prix réduits étaient offertes à M. Landreville.

La lettre révélait qu'une réunion des actionnaires avait approuvé une séparation des actions le 17 juillet, et que l'option sur les options avait été approuvée le 18 juillet, lors d'une réunion du bureau des directeurs.

Mais le registre des procès-verbaux de la compagnie, présenté comme preuve à l'enquête, ne contient aucune réunion des directeurs le 18 juillet, ni aucune allusion à des actions au maire. Le livre montre aussi que la séparation des actions a été approuvée à une réunion subséquente, tenue le 25 juillet.

"Est-il possible que vous et M. Farris vous anticipiez ?" a demandé M. Morrow.

"C'est possible, les choses étaient faites sans formalité à cette époque", a répondu M. Clark.

M. Clark a aussi déclaré qu'il ne se rappelait pas avoir signé la lettre "mais qu'il est évident que je l'ai fait". Il ne se rappelle pas qui l'a écrite.

Actions

M. Morrow s'est ensuite informé s'il était vrai que les directeurs de la compagnie se considéraient obliger de fournir les actions au maire même s'ils n'avaient pas obtenu de lui la promesse de travailler pour eux.

"Est-il correct d'affirmer que la décision de remettre des actions au juge Landreville a été prise lors de la réunion du 17 janvier 1957 ?"

"Je ne peux affirmer", a répondu le témoin.

M. Morrow a alors exigé le livre des procès-verbaux des directeurs, à une réunion tenue à cette date, alors que le maire était devenu juge, et qui remettait 14,000 actions de Continental Investment Corporation, de Vancouver, à $2.50 chacune, au juge Landreville.

Commentaire de M. G. Grégoire

OTTAWA (P.C.) — Selon le leader parlementaire du Ralliement des créditistes, le mandat confié à la commission d'enquête sur l'affaire Munsinger est aussi général que possible et peut-être trop vaste "au point qu'il effraie les conservateurs".

Parlant en fin de soirée sur le débat marquant l'adoption du mandat confié au juge Spence de la Cour suprême du Canada, M. Gilles Grégoire, député de Lapointe, a dit que les accusations, s'il en est, seront portées durant l'enquête et que c'est précisément la raison pour laquelle elle a lieu.

"La Gendarmerie royale a des dossiers sur Gerda Munsinger; la police de Montréal a des dossiers sur Gerda Munsinger; on a refusé accès aux Etats-Unis à Gerda Munsinger; il doit y avoir une raison à tout cela et c'est ce que l'enquête établira. Cela prouve qu'une enquête s'impose".

M. Grégoire espère enfin que l'enquête fera la lumière sur toute l'affaire et que la Chambre pourra enfin revenir à l'étude des mesures législatives, "dans l'intérêt du peuple canadien".

L. Cardin défie Diefenbaker de mettre son siège en jeu sur les résultats de l'enquête

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a mis hier au défi le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, de mettre son siège en jeu sur les résultats de l'enquête judiciaire qui sera tenue dans l'affaire Munsinger.

"Nous saurons alors qui a du courage et qui en manque", a dit M. Cardin, dans son premier discours aux Communes sur le sujet, depuis jeudi dernier.

Le ministre a ajouté qu'il donnera sa parole d'honneur que c'est à la suite d'une provocation qu'il a fait éclater l'affaire Munsinger aux Communes, le 4 mars dernier.

"Je n'avais pas l'intention de faire mention de cette affaire à ce moment", dit-il.

M. Cardin a également signalé qu'il n'avait pas l'intention d'aborder l'affaire Munsinger au cours de sa désormais célèbre conférence de presse de jeudi dernier, quand il a dit que deux ministres du cabinet Diefenbaker, ou peut-être plus, étaient impliqués dans une affaire de moralité mettant en danger la sécurité du Canada.

Le ministre a de nouveau accusé le chef de l'opposition d'avoir mal agi dans cette affaire et il a répété qu'il mettait son siège en jeu sur la justesse de cette accusation.

Le ministre a également déclaré qu'il n'avait pas peur de donner des noms à la Chambre, mais il a ajouté qu'il ne croyait pas opportun de le faire, vu que ces noms seront connus lors de l'enquête.

Tactiques

"C'est la méthode la plus juste d'agir".

Selon lui, le chef de l'opposition a pris connaissance du contenu du dossier Munsinger et connaît les noms des anciens ministres de son cabinet impliqués dans l'affaire.

M. Cardin déclare enfin que ce n'est qu'aujourd'hui que l'opposition s'étonne de ce qui arrive au Parlement.

"Depuis des années, dit-il, l'opposition a introduit au Parlement des procédures qui sont en train de détruire cette institution. Le gouvernement a lutté et lutte encore contre ces tactiques".

M. Cardin a dit qu'on l'avait accusé d'avoir fait preuve de lâcheté en choisissant le moment où M. Diefenbaker n'était pas aux Communes pour faire éclater l'affaire Munsinger.

"J'ignorais où le chef de l'opposition était jeudi matin, dit le ministre, j'ignorais qu'il était en voyage de pêche sur le Pacifique. De toute façon, la première fois que j'ai mentionné l'affaire en Chambre, le 4 mars, le chef de l'opposition était assis devant moi".

"On m'a accusé d'avoir fait preuve de lâcheté, conclut-il, mais si le chef de l'opposition veut mettre son siège en jeu, comme je l'ai fait, sur les résultats de cette enquête, on verra qui a du courage et qui n'en a pas."

Fonctionnaires canadiens-français

Heureux d'appuyer le programme de bilinguisme du gouvernement

OTTAWA. (P.C.) — L'Association des fonctionnaires fédéraux d'expression française s'est dit heureuse hier d'appuyer le programme de bilinguisme du gouvernement.

Lors d'une réunion régulière, l'AFFEF a signalé que le bilinguisme a la fonction publique fédérale a attendu près d'un siècle avant de recevoir l'attention rérieuse des autorités.

"Ce délai injustifie a créé pun malaise profond parmi les fonctionnaires d'expression française. Dans cette optique, tout effort visant à retarder le bilinguisme dans l'administration fédérale constitue un effort contre l'unité canadienne".

"L'Association appuie fortement le programme de bilinguisme du gouvernement et est heureuse des interventions énergiques du ministre des Mines et Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, dans cette question".

L'AFFEF signale de plus que tout effort de la part des autres associations d'employés fédéraux visant à retarder le bilinguisme est "une injustice blessante à leurs membres de langue française ou bilingues".

Voyages organisés dans l'Ouest canadien

(sans escorte)

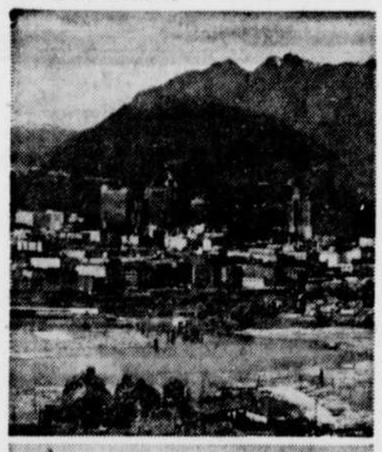

Les voyages organisés Maple Leaf vous feront passer des vacances inoubliables

Voyage «A» — 12 jours — De Montréal à Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, La Mer de glace Columbia, Jasper — $415.00 par personne (2 par chambre).

Voyage «B» — 12 jours — De Montréal à Vancouver et Jasper — $359.00 par personne (2 par chambre). Les voyages organisés Maple Leaf du CN dans l'Ouest canadien vous révéleront un pays magnifique. Vous verrez les pins majestueux de Colombie, les pics ennoigés des Rocheuses, le Lac Louise, Jasper, la célèbre Mer de glace Columbia et bien d'autres merveilles. Le versement initial n'est que de 10% et vous avez jusqu'à 36 mois pour payer le reste. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'agent de voyages accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous.

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF
Bureau des ventes du CN (C.P. 8100)
935 ouest, rue Lagauchetière
Montréal 3, P.Q.

Veuillez m'expédier les renseignements et la brochure qui se rapportent aux voyages organisés Maple Leaf.

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROVINCE_____

CN

Quatre ministres seraient impliqués

TORONTO (PC) — M. Douglas Fisher, ancien député NPD de Port Arthur, a révélé qu'il avait entendu parler de quatre ministres du cabinet fédéral relativement à l'affaire Munsinger.

Au cours de l'émission This Hour has Seven Days au réseau anglais de télévision, M. Fisher a indiqué qu'on lui avait mentionné les noms de deux ministres de langue anglaise et de deux ministres de langue française.

Il a fait cette révélation après que M. Laurier Lapierre, l'un des hôtes de l'émission, se fut plaint qu'on ait parlé de l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny à propos de Mme Munsinger, mais que les journaux n'avait jamais mentionné dans le cadre de cette affaire, le nom d'un autre ancien ministre progressiste conservateur, de langue anglaise celui-là.

M. Lapierre avait avoué être humilié par la série de noms Canadiens français mêlés aux scandales qui éclatent au grand jour à Ottawa.

Les autres invités au programme qui ont discuté de l'affaire Munsinger avec MH. Lapierre et Fisher, sont MM. Charles Lynch, chef de Southam News Services, et Blair Fraser du magazine MacLean.

M. Lynch a fait remarquer de son côté que le Canada passe dans le monde pour un pays plutôt ennuyant et que des scandales comme ceux-là sont de nature à donner une image plus pittoresque de notre pays. Il a exprimé l'opinion que cela attirera des touristes et peut être considéré comme un atout pour l'Expo 67.

Cartes électorales

Caouette présente son projet de loi

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a introduit aux Communes un projet de loi demandant que le rapport de la commission de délimitation des circonscriptions électorales soit renvoyée à un comité spécial de la Chambre qui serait chargé de délimiter de nouvelles circonscription.

M. Caouette a soumis ce bill devant le fait que 158 députés de tous les partis ont soumis des oppositions à l'adoption du rapport soumis par la commission.

AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesanteurs totales permises, y compris la charge durant la période du dégel — printemps 1966.

***Avis important:* Tous les permis spéciaux ou généraux sont annulés pour la période du dégel.**

Chemins publics — Chemins de la classe 1
(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge)

Camions à 2 essieux	28,000 livres
Camions à 3 essieux	40,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	46,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	60,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	70,000 livres
Autobus	28,000 livres

Grandes routes

Route 2: Frontière d'Ontario à Frontière du Nouveau-Brunswick;
Route 2B: Dorval — Boulevard Décarie;
Route 2C: Québec — Champigny;
Route 3: Sorel — Valleyfield;
Route 3A: De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (Ste-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois;
Route 4: Ville St-Pierre — Pont Honoré-Mercier — Huntingdon — Trout River;
Route 5: Sherbrooke — Rock Island;
Route 6: Matane — Ste-Flavie — Mont-Joli;
Route 7: Pont Victoria—Boulevard Taschereau (route 9);
Route 8: Montréal—Pont de St-Eustache—Hull—Aylmer;
Route 9: État de New-York — Montréal — Québec;
Route 9B: Laprairie — Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Frontière des États-Unis;
Route 9C: Candiac (route 9)—Caughnawaga (route 4);
Route 10: Rivière-du-Loup — Ste-Flavie;
Route 11: Pont-Viau — Ste-Rose — St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous;
Route 11A: Pont de Cartierville — Pont de Ste-Rose;
Route 15: Québec — Tadoussac — Baie-Comeau — Septîles — Moisie;
Route 16: St-Siméon — Grande-Baie — Chicoutimi — St-Bruno;
Route 16A: Bagotville-Jonquière via rond point (route 54);
Route 17: Dorion — Pointe-Fortune;
Route 18: Montréal — Pont de Terrebonne;
Route 19: Trois-Rivières — Grand'Mère — La Tuque;
Route 29: Oka — Ste-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides);
Route 32: St-Dominique — St-Hyacinthe (route 9);
Route 37: Tour de l'Ile de Montréal;
Route 38: Tour de l'Ile Jésus;
Route 48: Charlemagne — l'Assomption — Joliette;
Route 48A: St-Sulpice — l'Assomption;
Route 54: Québec — Chicoutimi;
Route 54A: Lac Jacques-Cartier — Hébertville;
Route 54C: Québec — Charlesbourg (1ère avenue);
Route 55: Hébertville — St-Bruno — Alma;
Route 58: Mont-Laurier — Senneterre;
Route 59: Cheminis — Rouyn — Louvicourt;
Route 60: Amos — Val d'Or;
Route Transcanadienne: St-Hilaire (jonction route 9) à Ste-Rosalie (jonction route 9) — Boulevard Métropolitain (St-Laurent) à Como (jonction route 17);

Chemins importants

Tous les chemins secondaires de l'Ile Jésus (cité de Laval).
Chemin Petite-Côte — de la route 11A à la route 8.
Chemin Bas St-Martin — de la route 11A à la route 11.
Route Ste-Claire (villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest).
Boulevard Hamel (ville de Québec-Ouest).
Boulevard Henri IV (ville Ste-Foy).
Boulevard Charest (du Boul. St-Sacrement, Québec à la route 2).
Chemin de descente de la Butte dans Varennes.

Chemins publics — Chemins de la classe 2
(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge).

Camions à 2 essieux	23,000 livres
Camions à 3 essieux	32,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	37,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	48,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	56,000 livres
Autobus	28,000 livres

Ces pesanteurs sont permises sur tous les autres chemins publics.

Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les déménagements, les pesanteurs permises sur les chemins de la classe 2 peuvent être augmentées de dix (10%) pour cent.

Le département de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesanteurs totales permises.

P.S. *La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médiums d'information.*

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Quilles à l'Action

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pins	Pts
1—André Parent	44	41487	61
2—Raymond Robitaille	42	41165	57
3—Alfred Métivier	44	41740	55
4—Jacques Bélanger	40	41550	55
5—Gilles Pelletier	36	40442	48
6—Charles Picard	33	41164	46
7—Adélard Auclair	34	40662	44
8—Jean-Louis Giroux	24	39304	32
9—Paul Marcoux	24	39313	31
10—Gérard Lamontagne	21	39243	27

CLASSEMENT INDIVIDUEL

HOMMES

	Pins	Moy.
1—Jean-Marie Côté	8434	147.55
2—Raymond Robitaille	8838	147.18
3—Gilles Pelletier	8696	143.56
4—André Parent	8978	142.32
5—Jacques Martineau	9704	140.44
6—Charles Picard	7506	139.
7—Paul Marcoux	9430	136.46
8—Jean-Yves Ruel	7362	136.18
9—Emile Dionne	9159	132.51
10—Jacques Bélanger	8845	132.1

FEMMES

	Pins	Moy.
1—Mlle Marguerite Caron	6629	110.29
2—Mme Marcel Lapointe	7286	110.26
3—Mlle Denise Coulombe	6415	101.51
4—Mme Alfred Métivier	5491	101.37
5—Mme Jean-M. Côté	6379	101.36

RECORDS DE LA SEMAINE

Plus haut simple masculin
Pierre Pageau ... 213

Plus haut simple féminin
Mme Marcel Lapointe ... 150

Plus haut triple masculin
Pierre Pageau ... 512

Plus haut triple féminin
Mme Marcel Lapointe ... 356

RECORDS DE LA SAISON

Plus haut simple masculin
M. Roméo Robert ... 241

Plus haut simple féminin
Mme Marcel Lapointe ... 186

Plus haut triple masculin
Jacques Martineau ... 567

Plus haut triple féminin
Mme Marcel Lapointe ... 417

SAMEDI — 19 MARS

9e Programme — Salle Limoilou

Raymond Robitaille vs Alf. Métivier;
Gilles Pelletier vs Jacques Bélanger;
Charles Picard vs Jean-Ls Giroux;
Adélard Auclair vs André Parent;
Paul Marcoux vs Gérard Lamontagne.

CIRCUIT MAJEUR

L'équipe Quincaillerie Durand de Loretteville est devenue la première à Québec à inscrire deux triples de plus de 2,800 durant la même saison. Possédant déjà le record québécois de 2864, Quincaillerie Durand, avec un simple de 1071 devient détenteur du plus haut simple jamais roulé à Québec. Le record se compose des parties suivantes: Bruno Savard 246; Jacques Renaud 159; Reynald Cloutier 213; Marc Bond 236 et Guy Chantal 217.

Marc Bond, Guy Chantal et Raynald Cloutier avec des triples de 613, 602 et 581 ont fortement contribué au pointage de 2803 obtenu lors de ce programme régulier.

POSITION DES EQUIPES

Salle St-Malo	60.187	71
Quincaillerie Durand	60.078	62
Salon Frontenac	56.927	57
Humpty Dumpty	55.247	54
Robert Julien	59.215	53
Charles Mathieu	57.825	53
Jean-Guy Boilard	57.186	53
Côté - Marmen	56.863	52
Les Indépendants	56.240	52
Centre St-Frs d'Assise	60.645	51
Centre Durocher	57.325	50
Syndicats Catholiques	55.215	47
Salon Laurier	55.135	43
Restaurant L'Oasis	56.151	38
Henri-Paul Dufour	55.921	32
Centre Mgr Marcoux	55.897	32

Plus haut simple
Quincaillerie Durand ... 1071

Plus haut triple
Quincaillerie Durand ... 2864

MOYENNES 162 ET PLUS

Roland Lassiseraye	177.19
Bubby Lessard	172.05
Marc Bond	169.24
Claude Lebel	167.46
Bruno Savard	166.65
Sunny Larsen	165.01
Réjean Matte	164.05
Claude Robitaille	163.58
Raynald Cloutier	162.36
Gerry Plourde	162.23

Plus haut simple
Bruno Savard ... 267
Claude Lebel ... 267

Plus haut triple
Bobby Lessard ... 734

Au Cambrai

Voici le résultat final de la compétition "Shamrock", qui s'est terminée dimanche:

TROPHEE FEDERAL EQUIPMENT

Valcartier 10 — Winter Club 3

L. Merrithew	Joan Scott
S. Goyette	Denyse Tessier
J. Lafrance	Rena Gunn
A. Péoin	Peggy Prevost

TROPHEE ROURKE

Cambrai 10 — Dolbeau 9

Thérèse Larue	Mme G. Hebert
Doris Germain	Mme E. Hopkins
Jeannette McCan	Mme J Gagnon
Denise Beaulieu	Mme J. Gagné

TROPHEE Rest. SHAMROCK

Cambrai Curl. 10 — RCMP Ottawa 11

Mme D. Desmarais	Ivy Keech
Mme M. Pellerin	Eileen Taylor
Mme C Piamondon	V. Flumerfelt
Mme J Lamontagne	Aline Byers

TROPHEE COLEEN

Port Alfred 7 — J.-Cartier 9

Jackie Bergeron	Mme L. Sirois
Denise Côté	Mme Odette Piette
Colette Lavoie	Mme R. Huot
Beryl Tremblay	Mme R. Flynn

TROPHEE SUN GLASSES

Winter Club 13 — Iroquois Falls 9

Mme R. Proulx	Margot Laroche
Mme Gwen Gibson	Kaye Heltz
Mlle G. Comtois	Stella Sobchuck
Mme R. Stevens	Kaye Fox

— SECTION HOMMES —

TROPHEE JEAN-GUY BOILARD

Victoria 5 — Québec 12

Ron Grimes	Henri Piamondon
Bob Wise	Ian Michaud
Anoy Lessage	Brian Duchesne
Jim Phillips	Dug Cooper

Jacques-Cartier 7 — Cambrai 8

Pierre Greco	Bruce Crutchfield
Gerry Beaudet	Gerry Dempsey
J.-Paul Drolet	Fernand Lessard
Bob Breton	Tom White

Football

REGINA (P.C.) — Le centre-arrière George Reed, meilleur joueur au football canadien la saison dernière, a signé un nouveau contrat de deux ans avec les Roughriders de la Saskatchewan.

LA GRÈVE DE KOUFAX ET DE DRYSDALE ASSOMBRIT LE CIEL DES DODGERS

● **L'ancien porte-couleurs des Canadiens de Montréal, Marcel Bonin, présente l'un des trophées perpétuels des tournois de hockey pee-wee et bantam qui se tiendront à Joliette pour le pee-wee du 30 mars au 3 avril et pour le bantam du 7 au 10 avril. Cet athlète est natif de Joliette et demeure dans cette ville depuis sa retraite du hockey, à la suite d'un accident à la colonne vertébrale qu'il subit lors de son stage sous la grande tente. Plusieurs clubs venant de toutes les parties de la province sont attendus à ces tournois.**

Deux grands tournois mineurs à Joliette et Trois-Rivières

Le club bantam de Chibougamau s'est inscrit officiellement au tournoi bantam "Marcel Bonin" qui se déroulera à Joliette du 7 au 10 avril prochain. Les organisateurs sont heureux de la participation de ce club qui aura une distance de 500 milles à parcourir pour cet événement. Les clubs qui aimeraient participer à ce tournoi n'ont qu'à s'adresser au Service de Récréation de cette ville en communiquant avec le directeur M. Paul Gendron à 756-8086 ou 756-1417. L'adresse du service est la suivante: Service de la Récréation, Cité de Joliette, Hôtel de Ville, Joliette, P.Q.

Deux catégories sont au programme de ce tournoi. La classe A comprend les clubs de population de plus de dix mille tandis que la classe B englobe les clubs de moins de dix mille de population.

Le prix d'inscription est de dix dollars par équipe et celle-ci pourront profiter de l'hospitalité des Joliettains qui les hébergeront si nécessaire. Les repas sont également fournis gratuitement aux équipes qui viendront participer à ces tournois. Les dates de ces tournois sont les suivantes: Tournoi pee wee: du 30 mars au 3 avril; Tournoi bantam: du 7 au 10 avril.

Tous sont les bienvenus mais les inscriptions devraient être envoyées le plus tôt possible afin d'aider les organisateurs et aussi afin d'être assuré de participer à ces tournois.

A TROIS-RIVIERES

Le Tournoi régional et provincial de hockey pee wee de Trois-Rivières entre dans sa dernière semaine de préparations. Le tournoi débutera vendredi le 18 mars 1966 à 7.00 hres p.m., compte 55 équipes inscrites venant de tous les coins de la province de Québec.

Le tournoi sera réhaussé par la présence des athlètes comme Jacques Plante, ex-cerbère des Canadiens de Montréal, ainsi que M. Maurice Richard qui arbitreront des joutes le dimanche 20 mars 1966 en après-midi et en soirée.

Le président d'honneur du tournoi Me Gérard Dufresne, maire de la cité des Trois-Rivières fera l'ouverture officielle du tournoi le dimanche après-midi 20 mars 1966 à 2 hres p.m. à la joute opposant les équipes de Pont-Rouge (b) contre le gagnant de la joute opposant le Joliette vs Ste-Cécile de Trois-Rivières.

La grande finale du tournoi, section "A" vs section "B" se déroulera le lundi soir 28 mars 1966. Cette rencontre sera précédée de la finale de la section "C" qui débutera à 7 hres p.m., au Colisée de Trois-Rivières.

VERO BEACH (P.A.) — La grève des lanceurs Sandy Koufax et Don Drysdale, des Dodgers de Los Angeles, a donné lieu à des réactions mélangées chez leurs coéquipiers.

Certains joueurs sympathisent avec leur demande de $500,000 chacun pour une période de trois ans, mais espèrent également que les deux as vont signer leur contrat très bientôt afin de rejoindre l'équipe à l'entrainement.

"Je suis certain qu'ils s'inquiètent de l'opinion des joueurs, a dit Ron Fairly.

"Je suis sûr qu'ils ont pensé à nos réactions, surtout Koufax parce qu'il est fait ainsi.

"Je ne crois pas qu'ils aient à s'inquiéter de nos sentiments parce que notre esprit d'équipe est plus grand que chez la plupart des autres formations. J'imagine qu'ils puissent être portés à penser que, s'ils signaient et se rapportaient ici, nous les regarderions de haut.

"La chose ne se présentera pas, car rien ne changera notre opinion à leur endroit.

"J'aimerais les voir arriver à une entente et venir nous aider, mais je comprends également leurs points de vue, car chaque joueur devrait obtenir ce qu'il croit mériter. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cas de retraite dans leur cas, car le baseball a été très bon pour eux.

"Ils veulent tout simplement obtenir ce qu'ils désirent et je leur souhaite".

AUTRES OPINIONS

Claude Osteen, qui lancera probablement la première joute régulière des Dodgers au cas où Koufax et Drysdale ne signent pas leur contrat, admet qu'il est dans l'eau chaude, mais s'attendait à "travailler fort de toute façon.

"Au fait, s'ils ne se présentent pas, nous serons tous dans l'eau chaude, a-t-il ajouté. Nous ignorons combien de parties ils peuvent remporter, mais on ignore comment certains jeunes lanceurs réussiront. J'aime mieux ne pas penser à leur absence sur l'équipe".

Le gérant Walter Alston ne peut analyser à sa juste valeur la situation créée par l'absence de ses deux as et il ne peut estimer combien elle peut nuire aux Dodgers.

"Il est difficile de prévoir quel effet exercera leur absence au sein de l'équipe. Nous disposons de certains jeunes lanceurs, dont nous sommes très fiers. J'aime croire qu'ils réagiront comme Jim Lefebvre l'an dernier alors qu'il s'est avéré meilleur qu'on ne le prévoyait".

Quand on lui a demandé son avis sur le retard accusé par Koufax et Drysdale dans leur entrainement à ce moment-ci, Alston a rétorqué:

"C'est difficile à deviner. S'ils se rapportaient aujourd'hui, ils ne pourraient probablement pas lancer avant une couple de semaines".

On sait que la saison régulière débute le 12 avril.

Mauvais souhait pour Jim Maloney

FRESNO, Californie (P.A.) — Les Reds de Cincinnati ont dit à Jim Maloney de "passer un bel été à Fresno", car il ne lancerait probablement plus pour eux. Maloney réclame un salaire de $50,000, mais on lui a fait une offre finale de $42,000. "Je leur ai demandé de me vendre ou de m'échanger, car une autre équipe sera peut-être intéressée à mes services", a conclu le lanceur, qui demeure à Fresno.

Réapparition des cyclistes

La première des courses cyclistes dites du printemps pour la région de Montréal sera tenu à Montréal-Nord, dimanche le 20 mars. Ce sera un criterium de 30 milles pour juniors et seniors.

Le programme des courses du printemps pour la région de Montréal comprendra cinq courses. Une sixième course, à l'échelon Provincial, le Memorial Guy Jinchereau, sera également tenu dans la région le 24 avril. Cette course sera en quelque sorte une première confrontation de tous les coureurs de la province avant le début officiel de la saison le 1er mai à St-Romuald. Ces courses seront ouvertes à tous les coureurs.

Voici le calendrier des courses du printemps:

— 20 mars —
Montréal-Nord
Criterium 30 milles
— 27 mars —
Le Petit Tour de l'Ile Jésus
Route 42 milles
— 3 avril —
Duvernay-Ste-Anne des Plaines
Route 48 milles
— 10 avril —
Chomedey
Criterium 40 milles
— 17 avril —
Longueuil-Sorel
Route 42 milles
— 24 avril —
Memorial Guy Jinchereau
(Provinciale)
Duvernay-Ste-Ane des Plaines
Terrebone-Duvernay
Route 65 milles

A chacune de ces courses, il y aura des classements différents pour les Seniors A et les Juniors et Seniors B. Il en sera de même pour l'ensemble des courses du printemps.

Tous les départs seront donnés à 10.00 heures A.M. et SEULS les coureurs licenciés pour 1966 seront admis à ces courses.

Les Promotions des Six Jours Inc. ont gratieusement offerts les Trophées perpétuels et les répliques pour les gagnants Seniors A et Juniors-Seniors B de ces courses du printemps.

● **Un nouveau gréviste a été découvert au camp d'entrainement du baseball majeur. Même s'il n'est pas aussi célèbre que Don Drysdale et Sandy Koufax, Mickey Boyer, 2 ans, fait la grève sur le tas, parce que son père, le 3e-but Cletis Boyer des Yankees, a dû arrêter de lui lancer la balle pour se livrer à un entrainement plus sérieux. (Téléphoto UPI)**

COQUETEL SPORTIF

AUTOMOBILE

LONDRES (P.C.) — Le conducteur britannique John Surtees, victime d'un accident grave au Canada, est remonté dans une Ferrari en Italie en fin de semaine. On sait qu'il s'est blessé grièvement à la piste Mosport de Toronto en septembre dernier et on a craint pendant un certain temps qu'il ne pourrait conduire de nouveau. Il s'est toutefois contenté de monter dans l'auto sans la conduire, voulant ainsi reprendre confiance en vue de sa participation au Grand Prix de Monaco 1966 en mai.

BOXE

LONDRES (AFP) — Le poids lourd britannique Brian London rencontrera, le 2 mai, à Manchester, le champion argentin Eduardo Corletti. Le combat avait été initialement prévu entre London et l'Américain Hilton, mais ce dernier, battu entre - temps par un autre Britannique, Cooper, a décidé de s'abstenir. Rappelons que Corletti, au cours de ses deux combats londoniens, a battu le Britannique Billy Walker et le Canadien George Chuvalo, prochain adversaire de Cassius Clay.

OLYMPIQUES

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat s'est prononcé lundi en faveur de l'organisation des jeux olympiques d'hiver de 1972 dans l'Etat du Utah, au coeur des Rocheuses. Cette décision a été prise sous la forme d'une résolution approuvant le choix du Utah par le comité olympique américain pour l'organisation de ces jeux. La commission des Affaires étrangères du Sénat avait, il y a quelques jours, approuvé cette recommandation. La résolution a été transmise à la Chambre des représentants.

Circuit Junior "A"

Désireux de former de nouveaux quilleurs, un groupe de propriétaires et gérants de Salles de Québec a fondé le 15 décembre 1965, le Curcuit Junior "A" Inter-salles composé de douze équipes de jeunes âgés de 18 ans et moins.

Le Bureau de direction comprend sept membres:

Président: Jacques Lévesque, Salle de Quilles Lévesque;

Vice-président: Maurice Héroux, Salon de Quilles Montmartre Inc.

Sec-trésorier et statisticien: Michel Godin, Centre Durocher.

Conseillers: Florian Héroux, Salon de Quilles Montmartre Inc.; Guy Turcotte, Centre Durocher; Roger Fortin, Centre Mgr Marcoux Inc.; René Duplain, Salle de Quilles Les Saules Enr.

Pour cette année la Ligue ne jouera que 15 programmes réguliers.

Crothers gagne encore

WINNIPEG (P.C.) — Bill Crothers a réussi samedi soir ses 880 verges les plus rapides à l'intérieur en réussissant un temps de 1:50.

● **Le bonspiel "Ladies Shamrock" s'est disputé en fin de semaine au club Cambrai et la compétition "A" a été remportée (photo du haut) par l'équipe formée de Mmes A. Pépin, J. Lafrance, S. Goyette et L. Merrithew, du Fleur-de-Lys. Le trophée Federal Equipment est présenté aux gagnantes par Mme Gavan MacWilliam. Mme Wilfred Rourke remet le trophée de ce nom (photo du milieu à l'équipe du Cambrai formée de Thérèse Larue, Dorie Germain, Jeannette McCann et Denise Beaulieu. Enfin la compétition "C" est allée à un rink de la R.C.M.P. d'Ottawa formée (photo du bas) de Ivy Keech, Eileen Taylor, V. Flumerfelt et Aline Byers. Le trophée "Restaurant Shamrock" est présenté par Guy Germain.**
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La boxe croupit dans un lamentable désordre

TORONTO PC - AFP — Si vous y songez sérieusement, il n'y a pas eu grand changement dans la division embrouillée des poids lourds au cours de la dernière année.

On compte toujours deux champions, soit Cassius Clay, reconnu champion par le populo, et Ernie Terrell, détenteur de la version de la WBA.

De plus, après la rencontre Clay-George Chuvalo à Toronto le 29 mars et le match Terrell-Zora Folley à Nouvelle Orléans le 16 mai, il y aura encore deux champions.

Eventuellement, les champions des deux "clans" devront faire finalement un maitre, mais ce n'est pas pour demain.

Si l'on s'en tient aux performance passées, Clay et Terrell demeureront probablement les titulaires, car Chuvalo ne détrônera probablement pas Clay et Folley n'est guère favori pour causer une surprise à Terrell.

Question de l'heure

La grosse question de l'heure, dans cette situation confuse, demeure celle de déterminer si le match Clay-Chuvalo sera un combat titulaire ou tout simplement une bataille ordinaire.

La WBA considère le match comme un combat régulier parce que, selon elle, Clay ne détient aucun titre. La Commission athlétique de l'Ontario, qui a sanctionné le match, prétend également qu'aucun titre n'est à l'enjeu, car elle tombe sous la juridiction de la WBA.

Irving Ungerman, gérant de Chuvalo, n'en soutient pas moins que son protégé sera le champion mondial s'il triomphe de Clay.

"Le combat ne sera pas considéré comme un match titulaire uniquement parce que l'Ontario est sous la juridiction de la WBA, a dit Ungerman, mais cela ne change rien à la situation. Clay est reconnu champion par la majorité des gens si bien que, si George le bat, il sera le champion."

Au sujet de Clay, Ungerman a déclaré: "quant à lui, il défend son titre et c'est spécifié dans son contrat."

Fédération britannique

La fédération britannique de boxe a pris position hier contre le prochain championnat du monde des poids lourds entre Clay, tenant du titre, et Chuvalo, champion du Canada, match qui doit avoir lieu à Toronto le 29 mars.

Le "British Boxing Board of Control" appuie, d'autre part, la candidature du champion britannique Henry Cooper, qui revendique le droit de rencontrer Clay pour le titre mondial.

Dans une déclaration publiée hier soir, la fédération britannique déclare: "Les circonstances qui ont abouti à la conclusion du combat Clay-Chuvalo manquent de dignité et nuisent aux intérêts du sport". Selon cette déclaration, Chuvalo, jugé sur ses récentes performances, ne peut être considéré comme le challenger logique du champion du monde.

"La fédération britannique, ajoute en conclusion cette déclaration, se met en rapport avec le Conseil mondial de la boxe pour demander aux autorités responsables de ne pas reconnaître le combat Clay-Chuvalo comme championnat du monde des poids lourds".

WBA

La WBA, pour sa part, a remplacé, dimanche, Clay par Folley dans sa liste des aspirants logiques. Elle a, de plus, décidé d'enquêter sur le motif qui a poussé la CAO à sanctionner le match Clay-Chuvalo.

Merv McKenzie, commissaire de la CAO, prétend que la WBA s'est méprisé, "car je ne reconnais pas le combat Clay-Chuvalo comme un match titulaire".

Chuvalo

Entre-temps, Chuvalo s'entraine avec Hubert Hilton, de New York, classé récemment 10è aspirant par la WBA, et Greatest Crawford, de New-York, ancien partenaire d'entrainement de Floyd Patterson. Richard Pitman, de New York, doit rejoindre le groupe dans quelques jours, selon Ungerman.

Chuvalo s'entraine présentement au Lansdowne Athletic Club jusqu'en fin de semaine et on ignore encore où il poursuivra subséquemment son entrainement.

Clay continue de s'entrainer à Miami Beach et n'arrivera pas ici avant le 18 mars, car il doit se présenter devant le service sélectif de Louisville le 17 mars.

Ungerman a révélé que Chuvalo, âgé de 28 ans et classé 10è chez les aspirants par la WBA, pesait environ 215 livres, "soit environ cinq livres de plus que son poids de combattant". On sait que Chuvalo a perdu deux de ses trois derniers combats, dont un aux mains d'un inconnu d'Argentine, vivant présentement à Rome.

HOMMES DEMANDES

MECANICIENS

Classes "A" et "B"

avec expérience en diesel de préférence. S'adresser à:

QUEBEC MACK INC.
2160, boul. Charest Ouest, Ste-Foy, Québec 10.

LAURENTIDE AUTO INC.

M. Gaston Roy

La maison Laurentide Auto Inc. a le plaisir d'annoncer que Monsieur Gaston Roy fait maintenant partie de son personnel des ventes. Monsieur Roy possède plusieurs années d'expérience dans la vente d'automobiles et profite de l'occasion pour inviter ses nombreux clients et amis à venir le consulter à 25 rue Dorchester — Téléphone: 525-8181.

COLISEE

Ligue Américaine de HOCKEY

Tél.: 525-5129 — 525-9979

33e JOUTE DE LA CEDULE — CE SOIR à 8 h. 15

"INDIENS" vs "AS"

de Springfield — de Québec

PRIX D'ENTREE: (RES.): Loges: $3.00 — Mezz.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — Adm. Gén. 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes $1.00 — Enfants 0.60
(Taxe et charge de service incluses)
— Dépositaires de Billets —
● **Tabagie GRAVEL**, 400, 3e Avenue
● **Tabagie JOS HUNT**, 790 rue St-Jean
● **Buffet L.-P. DEMERS**, 901 O. St-Cyrille
● **Pharm. SOUCY**, 369, de la Couronne

Billets de SAISON et autres billets libres et réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7 heures ce soir.

Par Jacques Revelin

Jean Béliveau détient un record pouvant être éclipsé par Bobby Hull

L'actuelle chasse aux records de Bobby Hull ne doit pas désintéresser Jean Béliveau car le "Gros Bill" est actuellement le détenteur d'un record que la "Comète blonde" menace sérieusement. Le capitaine des Canadiens a en effet compté 59 buts au cours d'une saison complète (championnat et détail), durant l'hiver 1955-56. Cette performance est un record. Il avait enfilé 47 buts dans les matches réguliers et 12 dans les éliminatoires, au cours de 70 et 10 parties. Par ailleurs, Dickie Moore a totalisé le plus grand nombre de points durant une saison complète, soit 116. Ce sommet peut être aussi atteint par Bobby Hull.

Pour ceux que les records intéressent, en voici quelques-uns extraits du livre officiel de la LNH :

Le plus de parties avec 3 buts et plus :
26 — Maurice Richard (en 18 saisons) 23 tours du chapeau, deux fois 4 buts et une fois 5 buts.
15 — Bernard Geoffrion (en 14 saisons) 13 tours du chapeau, une fois 4 buts et une fois 5 buts.
14 — Gordie Howe (en 19 saisons) 14 tours du chapeau.

Le plus grand nombre de buts durant une saison complète :
59 — Jean Béliveau (1955-56) 47 buts en saison régulière et 12 en série éliminatoire.

Le plus d'assistances durant une saison (championnat) :
59 — Stan Mikita (1964-65) en 70 parties.

Le plus d'assistances durant une saison complète :
67 — Dickie Moore (1958-59) en 81 parties (55-12); Stan Mikita (1961-62) en 82 parties (52-15).

Le plus de points au cours d'une saison (championnat) :
96 — Dickie Moore (1958-59) en 70 parties (41-55).

Le plus de points au cours d'une saison complète :
113 — Dickie Moore (1958-59) en 81 parties (96-17).

Le plus de buts par un joueur de défense durant une saison régulière :
20 — Flash Hollett (Détroit — 1944-45) en 50 parties.

Le plus de buts par un centre durant une saison régulière :
47 — Jean Béliveau (1955-56) en 70 parties

Le plus de buts par un ailier droit au cours d'une saison régulière :
50 — Maurice Richard (1944-45) en 50 parties; Bernard Geoffrion (1960-61) en 70 parties.

Le plus de buts par un ailier gauche au cours d'une saison régulière :
50 — Bobby Hull (1961-62) en 70 parties.

Le plus de blanchissages dans une saison régulière :
22 — Georges Hainsworth (Canadien — 1928-29) en 44 parties.

Le plus de blanchissages dans une saison (époque moderne) :
13 — Harry Lumley (Toronto — 1953-54) en 70 parties.

En souplesse...

● En entendant prononcer le nom de Munsinger, les chauds amateurs de baseball de la région québécoise se sont sans doute souvenu d'un lanceur américain qui se distingua au monticule du losange municipal en jouant tour à tour pour St-Hyacinthe, Trois-Rivières et Burlington. Il s'appelait Mike Munsinger et fut probablement l'époux de la blonde allemande Gerda dont la découverte à Munich a produit une violente secousse politique au Canada ...

● Si les dirigeants du hockey international admettent que les arbitres européens doivent "retourner à l'école", ce n'est pas outre-mer mais au Canada qu'ils devraient se perfectionner, en voyant comment se comportent les "gilets rayés" sur nos patinoires. Même si on les critique aussi souvent, les arbitres canadiens seraient malgré tout d'excellents exemples ...

● L'enquête préliminaire débutant à Washington au sujet du viol possible de la loi antitrust par la ligue Nationale de hockey, fera-t-elle plus de bruit que le procès traînant silencieusement en longueur à Milwaukee, où un juge analyse les raisons du déménagement des raves à Atlanta ? Dans un cas comme dans l'autre, on peut s'attendre à de faibles rebondissements ...

● Gerhard Nenning et Christl Haas viennent une nouvelle fois de se distinguer par deux autres victoires remportées en fin de semaine, dans les Alpes. Le vainqueur et la gagnante du premier "du Maurier International" ont donc tiré profit de leur séjour au Canada ...

● Il est probable que l'Autrichien Carl Schranz et le Français Jean-Claude Killy seront à Stowe ces jours-ci, à moins qu'ils ne respectent pas davantage leurs promesses faites aux Américains ...

● On nous demande de préciser que l'Alliance des Moniteurs Professionnels de Ski ne doit pas être confondue avec l'Association des Moniteurs diplômés de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. Reste à savoir maintenant à quel groupe appartiennent ceux et celles donnant des cours payants au Relais du Lac Beauport ...

Certains joueurs de baseball sont incapables de mâcher du tabac

La réouverture des camps d'entraînement des clubs de baseball majeur a certainement dû relancer la production de la gomme baloune aux Etats-Unis car les vedettes du losange sont de grands consommateurs de cette pâte élastique, comme le premier but des Yankees Joe Pepitone que l'on voit ici mettre en valeur une adresse particulière. Nombreux sont toutefois les joueurs de baseball qui préfèrent encore mâcher du tabac.

Lors d'un voyage aux Etats-Unis, les membres de l'équipe des Indiens de Québec voulurent en faire autant pour vérifier s'il est vrai que cela donne un meilleur souffle. Cette expérience faillit les faire aboutir à l'hôpital car ils furent tous malades ...

Pas de relâchement possible pour les As

Rochester peut vite combler son retard

Par JEAN POULIOT

Les As de Québec sont en bien meilleure posture que l'an dernier en ce qui concerne la course au championnat combiné des deux divisions de la ligue Américaine. Alors qu'à la même époque l'an dernier, il leur fallait compter sur tout le monde pour battre Rochester, cette saison ils ont leur propre affaire en mains et n'ont plus qu'à gagner, sans se soucier de ce que Rochester fera.

En effet, les hommes de Bernard Geoffrion ont cinq points d'avance sur les protégés de Joe Crozier, et ces derniers n'ont que deux parties en mains. Mais Rochester peut également être assuré du grand championnat en gagnant toutes ses joutes, pour la bonne raison qu'une des parties restantes aura lieu au Maple Leaf Gardens entre les As et les Américains le 27 mars.

D'ici là, les As n'ont qu'une chose à faire : gagner leurs joutes une à une pour avoir l'avantage psychologique d'un point lorsqu'ils sauteront sur la glace du Gardens.

4 AU COLISEE

La tâche ne sera pas facile, parce que, des onze joutes qui restent aux As, seulement 4 seront disputées au Colisée.

Celle de ce soir constituera la dernière visite du Springfield, puis Victoria fera son unique visite dimanche prochain. Enfin, Providence clôturera la saison locale les 29 et 31 mars, même si le calendrier se prolongera sur la route jusqu'au 10 avril pour les Québécois.

LES RECORDS

Les As ont établi un premier record d'équipe en atteignant le total de 282 buts dimanche, contre 280 l'an dernier. Il leur faut trois victoires pour égaliser leur marque de 44; en les obtenant, ils surpasseront du même coup leur total-record de 90 points au classement.

Ils n'ont que 17 défaites, alors que leur plus bas total est de 26, et ils ont alloué 186 buts, tandis que le plus bas total est de 207.

Pour les marques individuelles, Cleland Mortson, qui a pris la tête des compteurs a 77 points ,alors que le record est de 85. Wayne Hicks aurait besoin de huit buts en 11 parties pour égaliser la marque de 39 de Terry Gray. Enfin, Mortson pourait toucher la marque de 57 assists de Skippy Burchell avec 7 passes d'ici la fin.

MEMES ALIGNEMENTS

Ne désirant pas brusquer le retour de Claude Laforge, Bernard Geoffrion lui permettra de prolonger sa convalescence ce soir, d'autant plus que Doug Senior a obtenu un tour du chapeau aux côtés de Berenson et Mortson.

Dans le camp des visiteurs, George Wood continue à suivre des traitements pour son ligament étiré à l'aine et Jack Butterfield n'écarte pas la possibilité de devoir courir à un autre cerbère. Ce ne sera pas nécessairement Jacques Caron, qui est au chevet de son épouse gravement malade à Toronto. Il peut s'agir d'un cerbère rappelé des rangs amateurs.

C'est le seul changement possible, car les Indiens, même s'ils possèdent plusieurs joueurs supplémentaires, n'en ont pas amenés plus que l'alignement de dimanche. Ils comptent sur [illegible] le repos de 48 heures après trois parties en trois jours pour enverser les rôles.

La mise au jeu se fera à 8h.15.

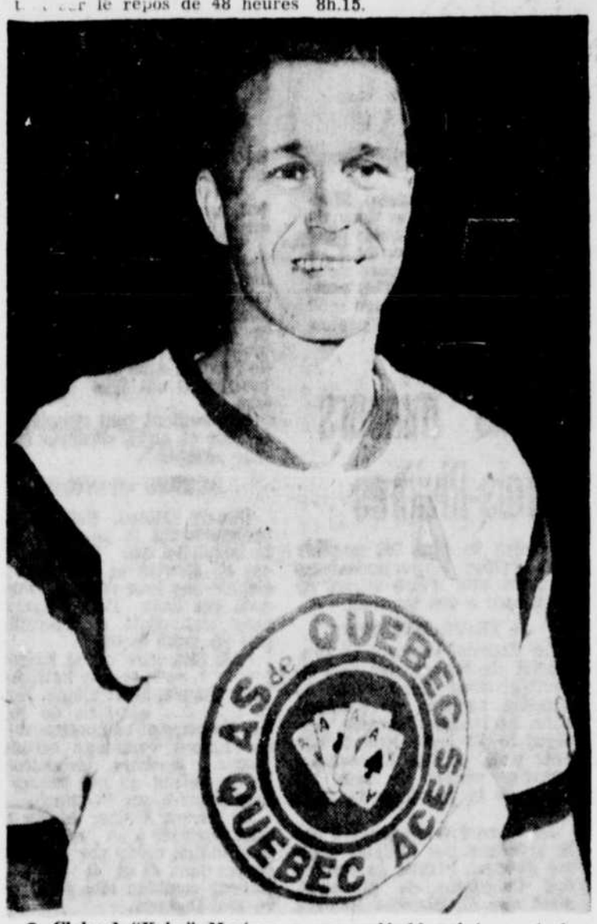

● Cleland "Keke" Mortson a accumulé 16 points en trois joutes à l'aile droite pour prendre la tête des compteurs des As avec 77 points. Il menace le premier compteur de la ligue Dick Gamble, le record de points des As ainsi que celui des assists.

Voici le rapport détaillé des différentes courses qui se sont déroulées au club "Le Michelon" dimanche dernier lors de la journée sportive tenue sous les auspices de l'Union locale des raquetteurs. Gilles Labrecque (photo ci-haut) a remporté la course de 3 milles et celle d'un demi-mille, alors qu'Yvon Juneau triomphait dans le quart-de-mille et les 220 verges. La course de 100 verges est allé à Gilles Blouin.

Chez les dames, Claudette Tremblay, du Frontenac a parcouru les 60 verges en 15.4 secondes et les 100 verges en 24.5 secondes.

	Temps m. sec.
HOMMES	
Trois milles :	
1—Gilles Labrecque (U. C.)	22.11
2—Réal Lavoie (U.C.)	22.12
3—Yves Garon, (Mich.)	23.07
Demi-mille	
1—Gilles Labrecque (U.C.)	3.13
2—Réal Lavoie (U.C.)	3.20
3—Robert Vachon (T. M.)	3.50
Quart-de-mille :	sec.
1—Yvon Juneau, (Mich.)	82½
2—Jean Gauthier (U.C.)	83
3—Gilles Labrecque (U.C.)	86
220 verges :	
1—Yvon Juneau (Mich.)	34
2—Jean Gauthier, (U.C.)	35
3—Gilles Blouin (U.S.L.)	36
110 verges :	
1—Gilles Blouin (U.S.L.)	14
2—Yvon Juneau, (Mich.)	14½
3—Claude Chrétien, (U.S.L.)	15
DAMES	
60 verges :	
1—Claudette Tremblay (Front.)	15.4
100 verges :	
1—Claudette Tremblay (Front.)	24.5

Officiels :
Maurice Sylvain (U.C.), Laurent Giroux (U.C.) — Chronométreur : Fernand Dupuis (Mich.) — Juge au départ : Roger Laforest (Front.) — Service d'ordre : Sûreté municipale de Québec.

Retour sans tambour ni trompette de l'équipe nationale à Winnipeg

WINNIPEG (P.C.) — L'équipe nationale du Canada critiquait encore les arbitres du tournoi mondial de hockey amateur à leur arrivée d'Europe hier.

"On aurait pu avoir l'impression que tout était arrangé d'avance", a déclaré Seth Martin lors d'une entrevue à l'aéroport international de Winnipeg. On sait qu'il a été choisi le meilleur gardien au tournoi de Yougoslavie.

"Ce fut la pire exhibition affichée par des arbitres dans le hockey international" a précisé Martin au sujet du revers de 2-1 subi par les Canadiens aux mains des Tchèques, lequel a mis fin aux espoirs du Canada de remporter leur premier titre depuis 1961.

Le joueur de défense Gary Begg, élu sur l'équipe d'étoiles en compagnie de Martin et Fran Huck, a prétendu que certaines punitions "avaient été absolument fantastiques" lors du match Canada-Tchécoslovaquie.

"Si ces arbitres-là avaient agi ainsi au Canada, ils auraient été assaillis par la foule".

Il a ajouté qu'il ne participerait plus à un autre tournoi mondial parce que "c'est inutile jusqu'à ce que ces gens-là réalisent qu'ils doivent nous donner justice".

Un autre joueur, Roger Bourbonnais, a également l'intention de quitter l'équipe nationale, "car, dans les circonstances, je n'aimerais pas retourner en Europe l'an prochain".

DIRIGEANTS

Alors que la plupart des joueurs suggéraient que le Canada s'abstienne des futurs tournois internationaux, les dirigeants étaient tout à fait d'avis contraire.

"Je ne crois pas qu'il faille abandonner, car ce n'est pas la réponse au problème", a déclaré Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA.

"Nous devons demeurer dans la lutte tout en tentant d'obtenir justice", a ajouté Juckes qui a ajouté que la Fédération internationale de hockey devait "prendre les mesures pour améliorer le standard des arbitres".

On a proposé, selon lui, que des arbitres canadiens tiennent des cliniques en Europe et que les officiels des tournois futurs soient choisis par un organisme indépendant.

Le R.P. Bauer, conseiller spécial de l'équipe, s'attend à ce que la plupart des joueurs participent au tournoi de Vienne en 1967.

"Ils sont naturellement ennuyés du résultat final, mais ils ont également l'obligation morale de représenter le Canada aux jeux olympiques de 1968".

Le joueur-pilote Jackie McLeod, tout en critiquant les arbitres, était d'avis que l'équipe "avait assez bien joué même si elle aurait pu afficher une meilleure tenue contre les Russes".

Il prévoit un avenir brillant et, avec l'addition de quelques nouvelles figures, il croit que l'équipe sera plus puissante en 1967.

Tableau de rendement des As

LES COMPTEURS

	Spr	Her	Roc	Bal	Pit	Buf	Pro	Cle	LHO	B	A	Pts
Mortson	3-5	2-6	2-0	1-9	5-9	1-6	4-3	6-7	3-5	27	50	77
Hicks	3-3	4-7	6-7	1-5	6-3	3-7	2-5	5-2	1-6	31	45	76
LaBossière	4-6	3-1	4-5	5-7	1-1	3-6	5-6	0-7	1-6	26	45	71
Blackburn	2-1	3-6	5-3	3-2	2-4	4-6	4-3	1-5	6-6	30	36	66
Hoekstra	2-5	2-6	3-6	1-3	2-5	2-3	2-3	1-3	6-6	21	40	61
Gendron	4-6	2-2	3-4	6-3	4-3	3-6	2-5	1-4	0-1	25	34	59
Rochefort	7-5	2-0	0-4	2-5	5-5	2-4	3-5	0-2	3-1	24	31	55
Morrison	1-4	1-1	0-5	1-3	0-7	0-3	1-5	1-6	1-5	6	39	45
Sutherland	2-2	2-0	2-2	3-1	1-5	5-2	0-4	0-2	1-0	16	18	34
Berenson	2-4	0-0	0-0	1-5	3-2	1-3	0-0	4-5	2-2	13	31	34
Nolet	1-4	2-3	0-0	3-0	1-1	3-4	2-0	4-0	0-5	16	17	33
Price	0-1	1-1	1-2	3-3	0-1	1-4	0-2	1-1	0-4	7	19	26
Johns	1-2	0-2	0-1	0-1	0-2	0-2	0-1	0-3	0-6	1	20	21
Hanna	0-6	0-0	1-2	1-1	0-3	0-1	0-0	0-1	1-2	3	16	19
Robazza	0-2	0-0	0-0	0-0	0-3	0-1	0-0	0-5	0-0	0	11	11
Senior	3-0	0-2	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	3-0	0-0	6	2	8
Laforge	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	2-5	0-0	2	5	7
Lacroix	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	1-2	0-0	0-1	0-0	1	3	4
Boudrias	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	2-0	0-0	0-0	0-0	2	0	2
Lacoste	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0	1	1
Pelletier	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0	1	1

LES GARDIENS DE BUTS

	Mins	BC	Bl	Moy.
BAUMAN				
Au Colisée	1523	59	3	2.32
Sur la route	1216	73	1	3.60
TOTAL	2739	132	4	2.89
BANVILLE				
Sur la route	132	6	0	2.74
Au Colisée	120	5	0	2.50
TOTAL	252	11	0	2.62
WETZEL				
Au Colisée	60	6	0	6.00
VACHON				
Au Colisée (X)	240	13	0	3.25
Sur la route	361	17	0	2.83
TOTAL	601	30	0	3.00
WAKELY				
Sur la route	60	6	0	6.00

(X) un but marqué dans un filet désert.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	Buts	Aides	Pts
Hull, Chicago	52	39	91
Ullman, Détroit	29	39	68
Mikita, Chicago	26	42	68
Howe, Détroit	27	40	67
Rousseau, Mont.	25	41	66
Béliveau, Mont.	24	40	64
Delvecchio, Dét.	26	36	62
Nevin, Rangers	28	30	58
Richard, Mont.	20	35	55
Pulford, Toronto	26	25	51
Marshall, N.Y.	24	7	51
Mahovlich, Tor.	29	21	50
Esposito, Chic.	24	26	50

	Buts	Aides	Pts
Gamble, Roch.	38	43	81
Mortson, Qué.	27	50	77
Hicks, Québec	31	45	76
Pappin, Roch.	33	42	75
Courcy, Clev.	24	51	75
LaBossière, Qué.	26	45	71
Walton, Roch.	27	42	69
Melnyk, Buffalo	13	55	68
Ehman, Roch.	30	36	66
Blackburn, Qué.	30	36	66
Horvath, Roch.	24	41	65
Szura, Clev.	37	26	63
Caron, Buffalo	40	22	62
Hall, Pittsb.	25	36	61
Schinkel, Balt.	23	38	61
Hoekstra, Qué.	21	40	61

Profil de nos As

DOUG SENIOR

Position: centre
Lance: Gauche
Mesure: 5'7"
Pèse: 180 lbs
Né à: Kingston
Age: 25 ans, le 4-1

Par Jean POULIOT

Ce qui ne manque pas de nous surprendre à chaque visite à Peterborough, c'est le culte qu'ont les amateurs de hockey de cette ville envers les anciens porte-couleurs des Petes. Impossible de leur dire que nous sommes de Québec et que nous couvrons la ligue Américaine, sans qu'ils nous posent aussitôt des questions sur Bryan Watson, Barclay Plager ou Jacques Caron.

Et dans cette histoire junior qui n'en est qu'à sa 10e année, les anciens champions compteurs occupent une niche à part. Leur nombre est d'ailleurs restreint à huit, car André Lacroix et Wayne Connolly ont terminé chacun deux fois en tête des compteurs des Petes. Les autres sont Guy Black, Gerry Brisson, Doug Senior, Claude Larose, Keith Wright et Jim Paterson.

Doug Senior a remporté son titre d'équipe en 1960-61 avec une fiche de 28 buts et 40 aides. L'année suivante, il graduait professionnel avec le Canadien de Hull-Ottawa et obtenait des saisons successives de 20 et de 17 buts. Quand l'équipe déménagea à Omaha, dans la ligue Centrale, il la suivit et connut sa meilleure saison avec 32 buts et 43 aides pour 75 points. On crut qu'il était mûr pour l'Américaine et il obtint sa chance avec Cleveland la saison dernière où il récolta 18 buts.

Des changements s'imposaient chez les Barons qui avaient manqué les éliminatoires et Senior prit le chemin de Providence. Il n'y joua pas régulièrement et après 32 parties, sa fiche ne montrait que 4 buts et 9 aides.

Le Père Noël passa avec un mois de retard pour Doug et c'est le 25 janvier, trois semaines après son 25e anniversaire de naissance, qu'il passa aux As, dans un échange compliqué, où les Reds reçurent Billy Staub, du Houston. Pour le joueur échangé, ce n'était pas l'assurance d'un poste régulier, mais c'était celle d'une place dans les séries Calder après avoir quitté un club de dernière position.

Profitant des nombreuses blessures sur l'alignement de Bernard Geoffrion, Senior a pu reprendre sa forme lors d'un voyage de huit joutes sur la Côte du Pacifique et dans quatre villes de l'Américaine. Comme résultat, Doug a réussi six buts dans les trois dernières joutes des As, dont un tour du chapeau à la dernière joute.

Et oui, mesdemoiselles, c'est un des rares célibataires sur l'équipe.

Importante joute de hockey à Montmagny

Beauport est en bonne voie de remporter la série finale de la ligue Laurentide Québec Rive-Sud.

En effet les protégés de Marcel Donalson mènent présentement 3 à 1 dans la finale 4 de 7. Bien qu'ils durent s'avouer vaincus 2 à 1 dans la première partie les porte-couleurs de Beauport sont revenus à la charge avec des gains de 9 à 8, 6 à 4 et 3 à 1. La prochaine partie aura lieu ce soir et le Montmagny aura beaucoup à faire pour arrêter les Donalson, Laforest, Langevin et autres.

Cette importante partie sera jouée à l'Aréna de Montmagny, ce soir, à compter de 8 hres 30.

Les Castors entament avec succès la finale

ST-HYACINTHE (P.C.) — Claude Cardin a compté dans la deuxième période supplémentaire en permettant aux Castors de Sherbrooke de vaincre les Gaulois de St-Hyacinthe 2-1 hier, à l'ouverture de leur série finale de la ligue Senior provinciale.

Réjean Richer a compté l'autre but des visiteurs tandis que Guy Black évitait le blanchissage aux locaux.

BOXE

ROME (AFP) — L'Italien Piero Del Papa a conquis le titre de champion d'Europe des poids mi-lourds en battant le tenant, son compatriote Giulio Rinaldi, aux points en quinze reprises.

Bobby Hull peut éclipser un exploit de Gordie Howe

Par sa forte avance en tête des compteurs

MONTREAL PC — Bobby Hull a compté son 51e but de la saison à l'aide de son 303e lancer cette année. Ce faisant, en plus de devenir le premier joueur de la ligue Nationale de hockey à dépasser le cap de 50 dans une même saison, Hull a établi un nouveau record de 21 buts au cours des jeux de puissance. Camille Henry avait établi la fiche avec les Rangers de New York en 1953-54.

De plus, Hull a récolté un autre but et deux aides en fin de semaine pour un total de 91 points et dispose encore de huit parties pour égaler ou améliorer le record de 96 établi par Dickie Moore, des Canadiens, en 1958-59.

Entre-temps, les deux victoires des Hawks de Chicago, en fin de semaine, leur ont permis de s'approcher à un seul point des Canadiens, détenteurs du premier rang dans le classement. Ces derniers ont une joute de plus à disputer que leurs rivaux.

Par ailleurs, en dépit de leur premier revers en 10 matches, les Maples Leafs de Toronto, sont demeurés au troisième rang, à six points des Hawks, mais ils ont deux parties en main. Les Red Wings de Detroit sont assurés de participer aux séries éliminatoires de fin saison avec un total de 64 points.

Enfin, les Rangers et les Bruins de Boston sont mathématiquement éliminés avec des totaux respectifs de 46 et 38 points.

ETOILES

Grâce à son total de 91 points, Hull possède une avance de 23 points sur son coéquipier Stan Mikita et Norm Ullman, du Detroit, dans la course au championnat des compteurs.

Il peut ainsi aspirer à un autre record, celui de la marge par laquelle un champion s'est assuré le titre sur son plus proche rival. Gordie Howe, du Détroit, détient cette marque avec une marge de 24 points sur son coéquipier Ted Lindsay depuis 1952-53.

Incidemment, Howe occupe présentement le quatrième rang chez les compteurs avec un total de 67 points, précédant les Canadiens Robert Rousseau et Jean Béliveau avec 66 et 64 respectivement.

Chez les gardiens de buts, Lorne Worsley et Charlie Hodge, des Canadiens, mènent toujours le bal par une faible marge.

En fin, Johnny Ferguson, des Canadiens, demeure le vilain du circuit avec 135 minutes au cachot alors que les Canadiens sont toujours l'équipe la plus punie avec un total de 797 minutes au pénitencier.

LES MENEURS:

	B.	A.	Pts	Pun
Hull, Chic.	52	39	91	64
Ullman, Dét.	29	39	68	31
Mikita, Chic.	26	42	68	54
Howe, Dét.	27	40	67	73
Rousseau, Mtl.	25	41	66	18
Béliveau, Mtl.	24	40	64	44
Delvecchio, D.	26	36	62	14
Nevin, N.Y.	28	30	58	10
Richard, Mtl.	20	35	55	43
Pulford, Tor.	26	25	51	49
Marshall, N.Y.	24	27	51	6
Mahovlich, T.	29	21	50	62
Esposito, Chi.	24	26	50	45
Ratelle, N.Y.	21	28	49	10
Keon, Tor.	21	27	48	4
Oliver, Boston	16	31	47	26
Bucyk, Boston	21	25	46	12
Maki, Chi.	17	29	46	35
Hay, Chi.	17	29	46	18
Provost, Mtl.	16	30	46	34
Giacomin, N.	35	127	0	3.68
Maniago, N.Y.	20	63	2	3.27
Simmons, N.	10	37	0	4.52
N.Y., toaux	62	229	2	3.69
Parent, Bos.	34	118	1	3.86
Johnston, Bos.	27	95	1	3.93
Cheevers, Bos.	7	34	0	6.00
Ring, Bos.	1	4	0	7.14
Boston, tot.	61	251	2	4.11

Punitions en minutes par club:

BOSTON	657
CHICAGO	688
TORONTO	672
DETROIT	710
NEW YORY	787
MONTREAL	797

Les gardiens de buts:

	JP	BC	Bl.	Moy.
Worsley, Mtl.	43	97	2	2.40
Hodge, Mtl.	24	55	1	2.66
Mtl. tot.	61	155	3	2.54
Hall, Chi.	57	143	4	2.58
Dryden, Chi.	10	19	0	2.90
Chicago tot.	62	162	4	2.61
Bower, Tor.	26	60	2	2.31
Sawchuk, T.	24	76	1	3.17
Gamble, Tor	7	11	4	1.57
G. Smith T.	3	7	0	3.55
A. Smith, T.	2	2	0	1.94
Toronto, tot.	60	158	7	2.63
Crozier, Dét.	59	160	7	2.78
Bassen, Dét.	8	13	0	2.93
Détroit, tot.	62	176	7	2.84

HIER

Aucune joute

AUJOURD'HUI

Ligue Americaine

Springfield à Québec 8.15 hres
Victoria à Baltimore

Ligue Junior A d'Ontario

Quarts de finale 4 de 7
Toronto à Peterborough
(série égale 2-2)
Montréal à Hamilton
(Montréal mène 4 pts à 2)
Kitchener à Niagara
(Kitchener mène 5 pts à 3)
St. Catharines à Ohawa
(série égale 2-2)

Ligue Junior A du Québec

Finale 4 de 7
Shawinigan à Thetford
(Shawinigan mène 1-0)

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	61	41	17	3	282	196	85
Hershey	58	29	24	5	200	175	63
Springfield	60	25	33	2	172	195	52
Baltimore	60	23	35	2	172	205	48
Providence	58	17	38	3	145	237	37

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	59	38	17	4	239	176	80
Pittsburgh	61	33	27	1	196	162	67
Cleveland	60	29	30	1	190	188	59
Buffalo	61	25	33	3	176	199	53

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montreal	61	34	19	8	201	155	76
Chicago	62	34	21	7	219	162	75
Toronto	60	30	21	9	183	158	69
Détroit	62	27	25	10	198	176	64
New York	62	18	34	10	180	229	46
Boston	61	16	39	6	156	251	38

Nouvelles brèves

WASHINGTON (P.A.) — Le ministère de la Justice des Etats-Unis a commencé une enquête préliminaire sur les accusations voulant que l'élargissement proposé des cadres de la ligue Nationale de hockey viole les lois antitrust. On veut connaitre "le critère qui a été à la base des choix de la LNH". On a toutefois laissé entendre que "l'enquête dans le but de décider s'il y aurait enquête" prendrait quelque temps et était instituée, en partie, pour pacifier le demandant, le sénateur Daniel Brewster.

— — —

TORONTO (P.C.) — Allan Stanley, blessé au genou lors de la visite du Boston samedi soir, serait de retour au jeu d'ici 15 jours, selon les Leafs de Toronto.

— — —

DETROIT (P.A.) — La direction des Red Wings de Détroit a fait savoir hier que Doug Barkley, blessé à l'oeil droit, devra subir une autre opération jeudi prochain. Les Wings, victime d'une léthargie prolongée depuis l'absence de Barkley à la ligne bleue, ont rappelé Pete Goegan du Pittsburgh et ont envoyé en retour Bob McCord.

Tournoi de croquet

Un grand tournoi de croquet aura lieu au club de croquet St-Fidèle, à partir du 24 mars 1966, pour les classes A et B. Faire parvenir les inscriptions avant le 17 mars 1966, à M. André Lapointe Tél : 623-9086.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

UN VRAI RECORD

Nous avons beaucoup d'admiration pour la déclaration de Bernard Geoffrion concernant le nouveau record de Bobby Hull. Ca nous fait un peu de peine pour le Boomer, car comme Hull, il était un athlète complet qui a prouvé sa versatilité en remportant le championnat des compteurs et en marquant ses 50 buts dans une saison où les meilleurs joueurs évoluaient dans la ligue Nationale.

D'autre part, nous croyons que la marque de Hull donnera de la valeur au livre de records, en éliminant les records de guerre. Ce n'est un secret pour personne que les 50 buts en 50 parties de Maurice Richard ont été réussis en 1944-5 alors que les meilleurs athlètes étaient sous les drapeaux. Ce fut une saison où le Canadien ne perdit que huit joutes et accumula 80 points en 50 joutes. C'est l'équivalent de 112 points en 70 parties et on ne verra jamais cela, à moins d'une autre guerre ou de l'expansion. En fait, la C.A.H.A. contremanda la finale de la coupe Allan en 1945, tellement elle n'aurait rien voulu dire.

Notre attitude serait différente si Maurice Richard n'avait pas joué de cédules de 70 joutes. Mais il en a joué onze et sa meilleure performance fut de 43 buts. En étudiant la fiche du Rocket, on réalise que plus on se fatigue à jouer des joutes plus nombreuses, moins on récolte de buts au bout. La preuve: il a marqué 50 buts en 50 joutes, n'a jamais dépassé 45 en trois saisons de 60 joutes, et a été incapable de battre 43 dans onze saisons de 70 joutes. Ce chiffre de 43 me fascine d'ailleurs, si on le compare aux 44 buts de Joe Malone en 22 parties.

La grande qualité de Maurice Richard a été de venir au monde au bon moment. Il a reçu une publicité monstre et a été nommé l'athlète de l'année quand il a atteint son 325e but. Depuis lors, Gordie Howe, Jean Béliveau, Ted Lindsay et Bernard Geoffrion ont eu de la difficulté à obtenir trois lignes dans le journal quand ils ont répété le même exploit. Bobby Hull n'a plus besoin que de neuf buts pour atteindre la même marque à 27 ans.

Clarence Campbell a parlé de laisser les deux records dans le livre avec une astérique. Nous n'y mettons qu'une condition : c'est que Hull ait le vrai record et Richard l'astérique. Comme dans le cas de Roger Maris, l'astérique indique que le record a été effectué avec l'aide de l'expansion, dans le cas du Rocket, elle indiquerait qu'il a été réussi durant la guerre. S'il n'en est pas ainsi, le vrai record devrait être celui de Joe Malone avec 44 buts en 22 joutes.

C'EST LEUR ARGENT

Nous nous attendions après la joute de dimanche soir à voir les As et les Indiens nous faire des offres pour signer un contrat comme gardien de buts, mais nous n'avons pas pu profiter de la surenchère parce que les deux clubs savaient fort bien que Banville d'une part, et Wood d'autre part, pouvaient faire beaucoup mieux qu'en ce fatidique 13, lorsqu'ils seraient remis de leurs blessures respectives.

Ce qui nous renverse, c'est de voir combien les joueurs appuient Banville. Le cerbère de Baie-Comeau a probablement le meilleur record de victoires et de défaites de tous les cerbères de l'Américaine ces deux dernières années. Et les joueurs veulent l'avoir dans les filets, comme ils ont accepté immédiatement Rogatien Vachon dans leur groupe, et comme ils en avaient repoussé froidement Ernie Wakely et Carl Wetzel.

C'est leur argent qui est au jeu. Il y a une petite fortune de différence entre une défaite en première ronde et la conquête de la coupe Calder. A bien regarder la série de l'an dernier contre Rochester, on peut difficilement dire que Banville aurait fait mieux que Wakely, mais on peut facilement supposer que les joueurs auraient donné un meilleur rendement pour le premier que pour le second.

MAXIMUM DE QUALITE

On savait qu'avec $700,000. en bourses et un minimum de $500. par course la qualité des trotteurs et ambleurs s'améliorerait durant la prochaine saison de courses sous harnais. Mais rien n'avait transpiré sur les classes fermées qui permettent de voir à l'oeuvre occasionnellement les meilleurs standardbreds disponibles.

La liste des classes fermées que viennent de faire parvenir aux propriétaires le gérant Claude Brissette et le secrétaire Guy Cloutier laisse prévoir de nouveaux sommets dans ce domaine également. Alors qu'on pouvait craindre que l'argent donné en surplus aux petites classes manquerait lorsqu'arriverait le temps de former les grosses attractions, on a surmonté la difficulté en divisant $40,000. en six classes fermées en comparaison de $46,000. divisés en 12 attractions l'an dernier.

Le derby amble Québecois et le derby trot Capitale seront les principales attractions simples avec des bourses de $7,000. ajoutés. La principale attraction double sera l'amble Murdock pour ambleurs de trois ans de propriété canadienne, qui sera couru les 3 et 10 septembre pour une bourse totale de $10,000. ajoutés. Les deux autres classes à répétition sont le trot Citadelle et l'amble Montcalm pour des bourses totales de $7,000. ajoutés, alors qu'un amble "Cap Diamant" pour poulains canadiens de deux ans vaudra $2,000. plus les frais d'entrée.

A cela, viendront s'ajouter le traditionnel circuit juvénile canadien de la course patronisée par la Société des éleveurs. Les amateurs peuvent donc être assurés d'épreuves de qualité à tous les niveaux à la Piste de Québec l'été prochain.

L'ANECDOTE DU JOUR

Quand on apprit à l'atelier vendredi soir que Buffalo avait vaincu Rochester 1-0, tous les supporteurs des As en furent heureux. Mais André Gravel voyait plus loin que le classement de l'équipe, quand il ajouta : "Je suis content pour Hicks et Mortson : avec ce pointage-là, on est sûr qu'ils n'ajouteront pas d'assist à Dick Gamble après la joute."

Ici et là.

C'est uniquement en pensant aux chances de Banff et de Montréal d'obtenir les Jeux Olympiques que nos joueurs de hockey sont revenus sur leur décision de quitter le tournoi mondial. — René Drolet a une fiche de 39 buts et 45 aides avec encore deux semaines à faire dans le calendrier de la ligue Internationale. — Darryl Estrand, qui a compté pour Rochester est une défense du London Junior "A" qui remplaçait Al Arbour blessé.

Bobby Hull, c'est vraiment quelqu'un

Je n'ai jamais douté un seul instant que Bobby Hull battrait le record de 50 buts en une saison qu'il partageait auparavant avec Rocket Richard et Bernard Geoffrion. Ce n'était qu'une question de demeurer en bonne santé. C'est un grand compétiteur et un grand athlète. Il est fort et j'ai toujours admiré la force.

Quand il blessa de nouveau son genou, manquant quelques joutes, je me suis rappelé l'époque où il s'était blessé durant les éliminatoires contre nous, il y a plusieurs années. On disait qu'il serait hors-jeu pour le reste de la série.

Mais la partie suivante, à Detroit, il était dans l'alignement. Il réussit le tour du chapeau contre nous.

Je sais qu'il a du trouble avec une couple de choses. Il est possible qu'il se fasse opérer à la main à la fin de la saison. On dit aussi qu'il porte un bandage sur le genou.

Quand nous avions mal à l'épaule ou ailleurs, Jack Adams avait coutume de nous dire : "Vous ne patinez pas avec votre épaule; allez-y et faites de quoi."

Jack Adams est présentement le gérant de la ligue Centrale. Il a inspiré bien des gens au cours des années. Je suis très reconnaissant pour tout ce qu'il m'a montré. Il n'avait pas de favoris. Si un vétéran commettait une erreur, il le réprimandait comme une recrue.

J'ai entendu des gens qui disaient que Bobby Hull était prétentieux. Il est difficile pour un athlète de s'arrêter et de parler à tout le monde, ou de signer des autographes, quand il a un train ou un avion à prendre dans quelques minutes.

Je sais cependant que c'est le même Hull qui se lève à 6 heures du matin pour aller voir jouer des jeunes. Et quand son ancien compagnon de ligne, Murray Balfour, mourut à Régina l'été dernier, il se rendit là-bas et vécut avec la famille jusqu'à la fin.

A mon avis, c'est non seulement un excellent athlète, c'est quelqu'un.

Les records

Buts :	50	BATTU	52 Hull	8 à jouer
Aides :	59	Stan Mikita	42 Mikita	8 à jouer
Points :	96	Dickie Moore	91 Hull	8 à jouer

Les aspirants

du MAURIER, la cigarette de bon goût

Allumez une du MAURIER et vous admettrez, vous aussi, qu'elle a quelque chose de spécial. La du MAURIER vous offre la pleine saveur des meilleurs tabacs Virginie, vieillis avec le plus grand soin, et le filtre le plus efficace jamais conçu, le super-filtre exclusif Millecel. C'est pourquoi tant de fumeurs préfèrent la du MAURIER — la cigarette de bon goût — présentée dans l'élégant paquet rouge et argent.

Symbole de qualité

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	2000	25	24	25
Alminex	12450	460	450	460
Am Leduc	58900	21½	19½	19½
Asamera	20841	273	228	252
Banff	11015	19½	18	18½
Calvert	9000	34	33	33
Camerina	100	280	280	280
C S Pete	1000	271	270	270
C Delhi	1076	285	275	285
C Ex Gas	9715	465	435	435
C Gridoil	2625	620	515	515
C High Cr	11700	78	70	72
C Homestd	431	216	215	215
C L I Pete	1060	25	25	25
Cdn Sup O	1937	22⅛	21⅜	21⅜
Cent Del	4205	12⅝	11⅞	12
Charter Oil	1866	390	380	385
Chieftn D	17235	10¼	900	975
C West P	1517	155	153	153
Dev Pal	981	185	182	182
Dome Pete	260	16½	16	16
Dynamic	54517	395	390	390
Fargo	700	315	315	315
French Pt	150	425	425	425
Gr Plains	1165	12⅜	12⅛	12⅛
Gt C Oilfds	435	12¼	12⅛	12⅛
Int Hellum	7300	180	175	173
Midcon	200	55	55	55
Mill C	104435	189	175	180
Nat Pete	1800	255	245	245
N Cont	2000	35	35	35
N Davies	1000	22	22	22
N American	7500	46	42	42
N C Oils	1300	380	375	380
N C O pr	25	40	40	40
Numac	3000	144	141	141
Numac wt	700	39½	39½	39½
Permo	24132	32	30	30
Peruv Oil	10	200	200	200
Place G	10000	183	175	180
Provo Gas	9900	259	245	255
Ranger	575	222	219	222
Scurry Rn	2187	20½	19¼	19½
Spooner	192440	83	75	80
Triad Oil	200	242	242	242
Union Oil	152	26⅜	26⅛	26⅛
U Canso	4400	360	340	340
vandoo	36200	10	9	9½
Wespac	8371	405	385	390
W Decalt w	50	205	205	205
Wilshire	500	700	700	700

Total des ventes: 4,826,000.

MINES				
Acad Uran	18000	5½	5	5½
Accra	2500	18	17	17
Acme Gas	17000	30	27	28
Advocate	1300	460	450	455
Aetna Inv	900	125	125	125
Agnnico	500	133	133	133
Akaitcho	500	60	60	60
Al Pitch	3000	18	18	18
Am Larder	5000	30	29	30
A Am Moly	8550	155	150	150
Ang Rouyn	2600	248	240	240
Ang U Dev	7700	87	81	81
Ansil	6000	14	13	13
Area	1250	94	94	94
Armore	4000	27	25	26
A Arcadia	20300	30	28	29
A Ared Bw	9000	2½	2½	2½
Argosy	1040	38	38	38
Atl C Cop	2300	158	155	158
Aunor	600	315	310	310
Bankeno	36390	106	95	106
Bankfield	8500	18	15½	16
Barex	200	41	41	41
Barnat	200	30	30	30
Barnat	200	61	61	61
Bary Expl	200	30	30	30
Baska	9000	16	15½	16
B Duq	5000	20	20	20
Belcher	4800	48	47	47
Belleterre	3000	29	28	28
Bethlm	3660	660	645	660
Bidcop	8000	8½	8	8
Big Nama	600	47	47	47
Black Bay	10000	13½	13	13
B L Hawk	24150	141	120	125
Bralorne	920	410	410	410
Brout Reef	21200	20	18	20
Brunswick	1345	14⅜	14¼	14¼
Bounty Ex	1500	26	25½	25½
Bunker H	19500	36	32	32
Cable	500	15	15	15
Cadamet	7000	8¼	8¼	8¼
Cam Mine	5872	19½	18½	19
Camflo	2100	350	340	340
Camp Chib	8600	750	735	750
C Tung	17350	250	240	250
C Dyno	1410	180	172	172
CFaraday	400	330	315	320
Cd nKeeley	19100	14	13	13
C Lencourt	2000	18	18	18
C Malart	1000	12½	12½	12⅝
Can Fer	3500	92	89	89
Cantre	1200	37	37	37
Captain	23200	22	19	21
Castlar	465	15	14⅜	14⅜
Cent Pat	2200	168	165	165
Chester	22200	25½	24	24
Chib Kay	3000	23	22	22
Chib M	4600	50	50	50
Chimo	3600	145	145	145
Coch Wifi	6050	485	440	440
Colu Lake	7200	53	47	48
Comb Met	4500	24	24	24
Conigo	1700	21½	21½	21½
Con Key	1000	10½	10½	10½
Con Shaw	35251	66	63	64
C Bellek	22000	12	11	11
C Callinah	9500	11	11	11
Con Gillies	620	7	7	7
C G Arrow	4000	24	24	24
C Hall	488820	179	150	158
C Marben	500	420	420	420
C Mogul	10450	373	320	335
C Morrison	7030	193	185	185
C Mosher	400	106	105	105
Con Negus	2000	16	15½	16
Con Nichol	1600	18	17⅜	17⅛
C Rambler	6250	235	228	235
C Red Pop	15500	16	15	16
D'Elda	452843	110	92	103
Denison	1673	40	39¼	39¾
Dickenson	100	500	500	500
Discovery	2500	225	220	220
Donal	145330	21½	18	18
Dunraine	500	42	42	42
Duvan	20000	22	19	20
E Amphi	1000	5	5	5
East Mal	200	150	150	150
East Sull	6200	870	845	845
F Mar	2790	435	425	430
F Oranada	500	32	32	32
Francoeur	9550	10½	10	10½
Frobex	1431	95	95	95
Genex	27100	41	39	40
Gnt Masct	600	115	105	105
Giant Y K	711	12¼	12	12
Glacier	2000	12	12	12
Glenn Exp	6500	15	14	14½
Goldray	500	55	55	55
Goldrim	10000	34	32	34
Gortdrum	400	305	295	295
Granisle	505	460	450	460
Granduc	1225	395	380	390
Grandroy	1500	22½	22½	22½
Green Pnt	22040	110	102	105
Gulch	2000	10	9	9
Gunnar	6750	200	195	195
Hastings	600	230	230	230
Headway	17000	18	17½	17½
Heath	27600	7½	7	7
High Bell	900	825	825	825
Hollinger	560	25¾	25¼	25¼
Huds Bay	666	81	80	80⅝
Hu Pam	4000	8½	8½	8½
Hydra Ex	4160	24	24	24
Int Bigis T	3400	88	80	88
I Kenville	16500	28½	23½	28½
Iron Bay	1800	260	252	255
Iso	350	180	180	180
jaye Expl	17075	21	19½	20
jelex	8800	37	35	36
jollet	2000	31	31	31
jonsmith	6500	24	23	24
joutel	2000	113	109	109
jowsey	333	60	60	60
Kerr Add	2865	10⅝	10⅝	10⅝
Kelly Dsd	2200	65	63	65
K Anacon	3170	249	238	240
Kilembe	100	17½	17½	17½
Kirk Mi n	5000	12	12	12
Kopan	3000	13	13	13
Kyanor	425	30½	30¼	30¼
L Dufault	8315	13⅜	13¼	13¼
Lakehead	2500	32	32	32
L Shore	10	215	215	215
La Luz	635	23½	22½	22½
Langis	2000	33	33	33
Latin A m	1000	10	10	10
Leitch	2460	575	555	560
Liberian	30	16½	16½	16½
Liberian rt	3628	15	13	15
L L Lac	200	178	178	178
Lorado	2000	120	114	117
Louviert	18300	26½	35	36
Macassa	2091	250	245	245
Macdon	3100	30	50	50
Madsen	2300	210	208	208
Malartic	700	76	73	76
Man Bar	4200	21	21	21
Manok M S	100	11	11	11
Marchant	500	218	218	218
Marcon	3500	9	8	8½
Martin	4500	52	50	50
Matatch	2000	11	10	10
Mattgmi	975	16¼	16	16¼
Maybrun	17500	20½	20	20
Mc Intyre	5	90	90	90
Mc Adam	13300	98	94	96
Mc Ken	7100	10	9½	9½
Mc Wat	44000	77	71	72
Mentor	4250	69	65	65
Merrill	12200	98	91	91
Meta Ura n	1000	11	11	11
Metal Mi n	4998	164	155	156
Midrim	27750	53	49	49
Min Ore	16500	14½	13½	13½
Moneta	110	90	90	90
Mt Wright	4500	41½	40	40
Multi M	47587	280	270	275
Nat Expl	16500	16	15	15
Nealon	2000	9½	9½	9½
New Bld	3000	7	7	7
New Cal	5450	63	61	61
New conex	1400	745	725	725
N Conex w	4650	360	340	340
N Goldvue	5000	7	7	7
N Harri	5000	16	15½	15½
N Hosco	8400	244	225	230
New jaso n	6000	7	6½	6½
N Kelore	4000	1	10	10
Newlund	82500	24	22	22½
N Mylama	9000	25	24½	25
N Que Ragl	5775	600	570	570
N Senator	26200	19	18	18
New Taku	1750	35	33	35
Nick Rim	7300	14	13	13
Nisto	7500	18	17	17
Nor Acme	1000	16	16	16
Norbeau	3600	138	132	132
Norgold	48600	19	18½	19
Norlartic	3000	8	8	8
Norlex	22700	24	21	21
Normetal	1910	460	455	455
Norpax	8500	15½	15	15
N Bordu	2000	12½	12½	12½
N Coldstrm	1150	89	89	89
N Ran k	12250	40	37½	40
N Rock	3000	36	34	34
Northcal	245	33	32	33
North Exp	1500	90	90	90
Northgat	3625	810	800	800
Nudul	1000	16	16	16
Obaska	6100	13	13	13
O'Brien	1200	140	135	140
O'Leary	2600	9	9	9
Opemiska	3250	10¼	10	10½
Orchan	600	450	440	450
Osisko	1000	43	43	43
Pamour	700	185	180	180
Paramaq	2500	13	12½	12¾
Patino	2331	11¾	11¾	11¾
Pax Int	3500	33	32½	33
Poe Expl	7500	28	27	28
Peerless	5000	12	11½	12
Perro n	700	10	10	10
Pick Crow	1760	22	22	22
Pine Point	560	58½	58	58
Placer	25	26⅞	26⅝	26⅞
Pore Pay	1489	15	15	15
Preston	450	11¾	11¾	11¾
Probe M	1000	34	34	34
Purdex	4000	14	12	12
Q M I	100	230	230	230
Que Lith	800	320	320	320
Que Man	17300	40	34	34
Quemont	1325	10⅝	10½	10½
Quonto	6250	10	9	9
Radiore	39300	117	99	99
Rayrock	4400	141	137	138
Reeves	100	310	310	310
Rio Algom	2190	20¼	19⅝	19⅝
Rix Athab	9400	33	31	32
Rockwin	4500	68	67	67
Roman	985	825	790	790
Ryanor	7500	18½	18	18
Salem	1000	18½	18½	18½
San Ant	100	15	15	15
Sarimco	500	21	21	21
Satellite	60612	34	25	25½
Sherritt	3795	570	565	565
Sil Eureka	50	145	145	145
Silvrflds	200	325	325	325
Silvmaq	25804	38	36	36
Sil Miller	7750	21	20	20
Sil Stand	1400	125	123	123
Siscoe	350	231	230	230
Stanrck	2600	172	170	170
Starratt	500	5	5	5
Steep R	3315	65	620	620
Sud Cont	34300	32	27	27
Sullivan	2500	585	575	575
Sunburst	1000	13½	13½	13½
Teck Corp	2020	585	580	585
Territory	4000	15	14½	14½
Texmont	11900	127	122	122
Tex Sol	1500	33	33	33
Thom L	1000	66	66	66
Tombill	5500	141	138	142
Torbrit	48500	110	101	101
Tormont	2000	15	15	15
Tribag	213650	177	152	165
Trin Chib	1500	10	9½	9½
U Mining	2500	27½	27	27
U Asbestos	4916	325	305	315
U Buffadn	13500	60	59	60
U C L Mine	300	19	18	18½
Un Keno	600	490	485	485
U nMacfle	500	18	18	18
U Mindam	2000	20	20	20
Upp Can	633	157	155	155
Urban Q	5000	23	22	23
violam	5680	410	405	405
Wasamac	3000	131	131	131
West Mines	2045	575	565	565
W Surf I	2500	02½	12	12⅛
White Star	8000	37	35	35
Wilco	408200	65	52	61
Willroy	6150	180	177	177
Winch	4000	6	6	6
Windfall	4500	36	34	34
Wr Harg	1200	90	85	90
Yale Lead	11500	21	19½	19½
Yk Bear	4600	177	176	177
Yukeno	10000	11	10	11
Yukon C	8500	77	75	77
zenmac	4920	35½	35	35⅜
zulapa	13000	26	24	25

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	100	12½	12½	12½
Bulolo	100	10¼	10¼	10¼
Clairtone	100	6¾	6¾	6¾
Crestbrk	300	6½	6½	6½
Nor Tel	100	10⅜	10⅜	10⅜
White Pass	200	12¼	12	12
Aunor	100	340	340	340
Bralorne	400	430	425	425
Bethlm	1500	670	670	670
Cochwill	2000	510	495	500
Con Shaw	2000	72	70	72
Cowichan	3400	117	115	117
Chieftn	900	10⅜	900	900
Dynam	400	425	425	425
D'Elda	200	102	102	102
East Sull	500	880	880	880
Granduc	100	450	450	450
High Bell	100	825	825	825
Denison	100	39½	39½	39½
Kerr Add	100	11¾	11¾	11¾
Mulji M	5200	300	280	300
Mc Kenzie	100	10	10	10
Mill City	500	190	190	190
Martin Mc	2000	660	60	60
Provo Gas	200	270	270	270
Permo	3000	32	32	32
Siscoe	100	255	255	255
Steep Rck	1200	680	675	675
Spooner	4000	85	85	83
Sullivan	100	610	610	610
Un Keno	100	575	575	575
Upp Can	300	190	190	190
violamac	500	465	465	465
Yk Bear	500	190	190	190

TITRES Les PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
C P R	6029	61	60¼	60½	— ½
Brazil	5810	9⅝	9¾	9⅝	— ¼
C Brew	5700	7⅝	7½	7½	— ⅛
Con Gas	4910	15⅝	15	15	— ¼
Comingo	4772	44½	43½	43½	— 1
PETROLES					
Spoonr	192440	83	75	80	+ 5
Mill C	104435	189	175	180	+10
A Led	58900	21½	19½	19½	
Dynm	54517	395	390	390	—390
vandoo	36200	10	9	9½	+ ½
MINES					
C Hall	486820	179	150	158	+19
D'Eld	452843	110	92	103	— 6
Wilco	408200	65	52	61	+ 7
Tribag	213650	177	152	165	+25
Donld	145330	21½	18	18	

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2060	12½	12¼	12¼
Algoma	335	67⅝	67½	67½
Alliance	3300	240	230	230
Alumin	1815	37⅝	36¾	37
Alumin pf	125	43	43	43
Alcan 2 pr	125	45⅝	45⅝	45⅝
Argus	500	19½	19½	19½
Arg C pr	200	12⅝	12½	12½
Asbestos	500	22	21	22
Atl Sug	260	27¼	26⅝	26⅝
Bank Mont	325	66½	60	60¼
Bank N S	90	70	70	70
Banq C N	35	65½	65¼	65½
Banq Deparg	210	15⅞	15⅝	15⅝
Banq C N	35	65½	65½	65½
Banq P C	81	48¼	48	48
Bath P	100	22¼	22¼	22⅜
Bath P wts	100	950	950	550
Bell Phone	2665	56⅜	56¼	56¾
Brazil	949	9⅝	9½	9½
B A Oil	615	30¼	30	30
B C Forest	100	23	23	23
B C Phone	50	74½	74½	74½
Brinco	8710	5⅜	5¼	5¼
C A E	2025	9¾	9¼	9¾
Cal Pow	650	27	26½	27
Can Cem	285	42½	41½	41½
Can Iron	655	22½	22	22½
C S L	100	37¼	37¼	37¼
C S L pr	200	6⅜	6⅜	6⅜
Cdn Brew	3295	7½	7½	7½
Cdn Brew B p	25	49¾	49¾	49¾
C Bal Bw	1000	575	575	575
C Chem wts	330	660	650	650
C Imp Bk C	235	63½	63⅜	63½
CI L	155	18¼	18¼	18¼
C I Pow	200	28	28	28
CMarconf	100	6⅜	6⅜	6⅜
C P R	1575	61	60⅜	60½
C P R pr	1400	8¾	8¾	8¾
Cdn P Fina	500	12⅝	12¼	12¼
C PP Sec A	125	22½	22½	22½
C Refractor	200	17	17	17
Cent Del	1200	12½	12	12¼
Chemc	1995	13½	13¼	13¼
C Build pr	200	5⅜	5⅜	5⅜
Con M S	1061	44½	43¾	43⅝
Con Paper	1825	40¼	39	39
Con Text	100	21½	21¼	21½
Crain R L	5000	33	33	33
Cr zell A	45	25½	25½	25½
Dist Seag	540	36⅝	36½	36⅝
D Bridge	400	26½	26	26
Dofasco	2000	26¼	26	26
D Glass	250	15	15	15
Dosco	1250	13	12¾	13
D Stores	1050	23⅝	23½	23⅝
Dom Text	285	35	34	35
Domtar	4110	20½	20⅛	20⅛
Donohue	525	8⅞	8⅞	8⅞
Du Pont	400	42¼	42	42
Enom A pr	100	700	700	700
Falcon	500	100½	100½	100½
Fam Play	150	26¾	26¾	26¾
Fraser	400	28¾	28	28⅝
Fr Pete	200	425	425	425
G L Paper	3625	26½	26	26
Hawk Sid	1270	5½	5½	5½
Home A	1050	19¾	19¾	19¾
Horne Pf	1700	300	300	300
Hud Bay	335	80¼	80	80
Husky Oil	305	13⅜	13⅜	13⅜
Imp Tob	1400	14⅝	14½	14⅝
Imp Tob pr	1100	5¾	5½	5¾
Ind Accept	350	21½	21¼	21¼
IAC pr	200	92½	92½	92½
Int Nickel	895	97½	97¼	97½
Int Util	1145	31⅝	30¾	30⅝
Inter P L	355	84½	83	83½
Laur Fin	3265	8⅝	8½	8½
La Fin 2.00 p	205	28¼	28¼	28¼
Loeb M	300	15⅝	15½	15½
MB and PR	2660	28	27½	27½
Maritime T	452	21½	21½	21½
Mass F	4175	32¾	32	32¾
Mc Allister	225	8¼	8	8
Miron 6 pr	100	10½	10½	10½
Mitch R A	100	13	13	13
Molson A	210	30½	30¼	30¼
Molson B	48	32	32	32
Mont Loco	700	14½	14½	14½
Mont Trst	220	19½	19½	19½
Moore Corp	65	80¼	80¼	80¼
Nfld Light	300	11	11	11
Noranda	829	52	50¼	50¼
Nor Ctl G	100	32¼	32¼	32¼
NS LP	430	37½	37½	37½
Ocean Fish	250	12⅝	12⅝	12⅝
Ogilvie	300	14⅞	14⅞	14⅞
Oshawa A	50	28	28	28
Phillips C	115	34	34	34
Po wCorp	350	12½	12⅜	12⅜
Price Br	2342	46½	45¾	45⅞
Q N Gas	600	13½	13¼	13¼
Q N Ga 5.40 p	350	96½	96½	96½
Reitman	300	12½	12½	12⅝
Que Phone	50	26	26	26
Rio Algom	445	20⅝	20¼	20¼
Rothmans	495	27¾	27	27¼
Royal Bank	1104	74¼	73½	73⅝
Stl Cem A	100	34	34	34
St L Cp A pr	50	99¼	99¼	99¼
Salada F	100	9⅞	9⅝	9⅝
Shell Ca n	547	21¼	20⅞	20⅞
Shop Save	325	115	15	15
Slipsons	725	27½	27½	27½
Sogemine	329	12⅝	12⅜	12⅝
S S Steel	800	13	13	13
Steel Can	2057	24⅝	24½	24½
Steinbg A	229	24½	24¼	24¼
Tor Dom	375	62½	62⅜	62½
T Fin A	275	10½	10½	10½
Tr Can P L	158	35½	35½	35½
Tr Mt P L	200	17½	17½	17½
Un Carbide	300	25½	25¼	25¼
U Auto Parts A	400	17½	17	17
Wajax	100	13	13	13
Walk G W	510	34¼	33¾	34⅛
W Coast Tr	925	26	26	26
Westn A Wts	105	12	12	12
Weston B	425	23½	23¼	23¼
zellers	140	26¼	26	26¼

Canadienne

Agassiz	9500	32	31½	31½
Ajax	500	11	11	11
Alscope	4000	170	165	165
Ang B Bel	5400	25	25	25
Anthonian	1000	14½	14½	14½
Arno	1020	5	5	5
Atl Mines	1000	28	28	28
Baker	2000	7	7	7
Band Ore	6900	24	23	23
Bateman	5000	8½	7½	7½
Black Hawk	3600	140	125	125
Black River	6200	23	18	21
Blue Bon	1025	340	335	335
Bluewtr	2400	2	23	23
Bornite	1500	6	6	6
Brinorth Car	25	38	38	38
Bruce Pre	7500	13	12½	12½
Bruneau	6000	22½	22	22
Burnt Hill	22000	40	38½	40
C I Inv Tr p	25	92	92	92
C Int Urban	200	280	280	280
Security A	600	300	295	295
Carbec	3000	13	12	12
Cartier Q	1000	10	10	10
Cassidy	300	440	440	440
Cessland	2000	51	505	505
Chemaloy	2300	136	130	135
Chipman	96200	20	17	18½
Comodore	2600	150	135	140
Cmodor A w	1000	33	33	33
C Canora	500	24	24	24
C Manitoba	1000	40	40	40
C Persh	500	13	13	13
C Que Smelt	100	56	56	56
Couvrette A	275	600	600	600
Cr Bridge	12500	34½	34	34
Devlis El	1000	30½	30	30
Delta Elect	600	200	195	195
Doisan	11500	40	39	39
D Explorers	2000	16	16	16
D Lease	7500	30	28	30
Dumont	7000	39½	38	38
Dynamic P	675	400	400	400
East Sull	400	850	850	850
E ventures	1000	23	23	23
Emp Oil	6200	6½	6½	6½
Equity Ex	52700	89	87	87
Fab	14000	23½	20	20
Fano	5500	8	7½	7½
Flint Rock	1900	21	21	21
Fontana	350	7	6½	7
Ft Reliance	2500	47	47	47
Fox Lake	3500	24	24	24
Frigistors	800	58	55	58
Fundy	12500	5	5	5
Futurity	5000	93	90	90
Garney	11500	72	64	72
G Autrton	400	15	15	15
Gillehrist	100	450	450	450
Glen Lake	2900	143	135	143
Gr W Ms	6525	174	165	166
Greenberg	1000	5⅜	5¼	5¼
Gui Por Ur	2000	24	24	24
Imbrex	100	380	380	380
Inspiration	500	170	170	170
Int Atlas D	1500	95	90	95
Int Norvalie	1332	28	28	28
Iso	500	80	80	80
james B	19000	27	26	26
jubilée	19210	315	299	300
K Desmond	2500	65	64	64
Keltic	9300	28½	26	26
Kent Aviat	100	6½	6½	6½
Kiena	1500	51	50	51
Kodia kP	12350	325	315	325
Kontiki	1000	8	8	8
Laduboro	10000	67	65	65
Lamontagn A

RÉSULTATS TRÈS PROMETTEURS À L'EXCELLENCE CIE D'ASSURANCE-VIE

"Le service spécialisé d'analyse successorale offert par l'Excellence commence déjà à produire des résultats prometteurs".

C'est ce que déclarait M. PaulDumas, C.L.U., Président de la compagnie, au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue à Montréal.

Il a informé les actionnaires que l'Excellence est l'une des seules compagnies, sinon la seule, où tous les membres de l'équipe de vente, sans exception, offrent ce service spécialisé d'analyse successorale.

"Nous sommes conscients, dit-il, de la valeur de, ce service et nous en sommes très fiers. Déjà, nous avons pu nous rendre compte de la réponse enthousiaste de la part de notre clientèle et nous anticipons les plus heureux résultats de la mise en marche de ce service. D'ailleurs, la moyenne de police qui s'élève à $22,000 donne une idée de l'importance des ventes qui s'effectueront dans l'avenir".

M. Dumas précisait que le bilan de la Compagnie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1965, montre une augmentation dans tous l es domaines.

Les points saillants du bilan démontrent que l'actif est passé de $485,599 en 1964 à $821,627 en 1965. Le capital-actions souscrit et payé est passé de $272,425 à $453,100 et le surplus d'apport est passé de $211,389 à $356,507. Les fonds ont été placés, au fur et à mesure de leur entrée, en obligations dont le taux moyen de rendement s'est élevé à 5.71%. La perte nette de l'année, au montant de $6,134, est considérée, au dire du Président, comme très basse dans l'industrie de l'assurance-vie, pour une compagnie à ses débuts.

Durant les neuf premiers mois de l'année 1965, la Compagnie a concentré ses activités sur la vente du reste de ses actions et sur la préparation de son service d'analyse successorale. A compter du début d'octobre 1965, ses activités ont porté sur la vente de l'assurance-vie et l'année s'est terminée avec un montant d'assurance-vie en vigueur de $1,275,000.

La Compagnie est représentée à Québec et elle se propose d'étendre sa représentation dans d'autres centres importants de la province.

L'année 1966 marquera véritablement la première année complète de vente d'assurance-vie de l'Excellence.

Le Président a terminé en signalant que la Compagnie entendait poursuivre sa politique actuelle qui permettra d'ajouter à son assurance en vigueur une somme importante d'affaires de qualité. Il a invité les actionnaires à collaborer au progrès de la Compagnie.

M. Dumas était entouré des membres du Conseil d'Administration : MM. Aurélien Noël, C.A., Vice-président, Gérald LaSalle, M.D., Léonard Roy, Ph.M., L.S.S.E., Georges Lepage, D.D.S., Charles Perrault, Ing., Jacques Riverin, Notaire, René Provost, L.-Adélard Dumas et Marc Leclerc, L. Sc. Com. et de Me Gabriel Lapointe, LL.L., M.B.A., Secrétaire et Conseiller juridique.

Les ventes consolidées de l'Imperial Tobacco se sont élevées à $366,262 en '65

M. John M. Keith, président de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited signale que les ventes consolidées s'élèvent à $366,262,000 pour 1965 et dépassent ainsi de $14,806,000 celle de 1964.

Les profits nets de $13,331,000 sont supérieurs à ceux de 1964 qui étaient de $11,506,000, soit une hausse de 16%.

Le rapport annuel de l'Imperial Tobacco, qui vient d'être publié, indique qu'outre les dividendes cumulatifs de 6% sur les actions privilégiées en circulation, les bénéfices sur action ordinaire ont été de $1.34. Cette somme marque une hausse de 19 cents sur celle de 1964 qui était de $1.15.

On a versé, au cours de l'année, des dividendes réguliers sur les actions privilégiées à 6%; trois dividendes intérimaires de 15 cents chacun et un de 17½ cents, soit 62½ cents, ont été versés sur chaque action ordinaire. Un dividende final de 17½ cents sera payé le 31 mars sur chaque action ordinaire ce qui portera à 80 cents le total de diviedndes par action ordinaire en 1965.

Ceci représente une augmentation de 7½ cents par action sur le total des dividendes payés pour chacune de quatre années précédentes.

M. Keith indique, dans son rapport aux actionnaires, que l'Imperial Tobacco verse des dividendes pour la 54e année consécutive, et ce, depuis l'incorporation de la compagnie en 1912. Un exploit dont peu de compagnies en Amérique du Nord peuvent se réclamer.

Les impôts sur le revenu imputés à l'exercice en 1965 furent de $12,460,000 comparativement à $10,765,000 en 1964, soit une hausse de $1,695,000.

Le rapport annuel de l'Imperial Tobacco pour 1965 exprime une certaine inquiétude à propos des pressions exercées sur les prix de revient, notant la hausse substantielle du prix du tabac en feuilles, la charge occasionnée par les futures hausses de salaires, et le fardeau onéreux des taxes provinciales et fédérales qui frappent tous les produits du tabac.

Le prix du tabac jaune en feuilles, qui est presque entièrement produit dans le sud de l'Ontario, a monté en flèche en raison des pressions exercées par les acheteurs du pays et de l'étranger. Certains acheteurs n'ont pu satisfaire à leurs besoins par suite de l'insuffisance du marché canadien. M. Keith, soulignant qu'il se peut que l'Office de mise en marché alloue cette année une plsu vaste superficie de culture, a déclaré : "La compagnie souhaite que les producteurs de tabac canadiens puissent répondre à tous les besoins du marché domestique et profiter de toutes les possibilités du marché d'exportation."

Au cours de l'année à l'étude, l'Imperial Tobacco fit preuve d'esprit entreprenant et enrichit son portefeuille. La United Cigar Stores Limited, une entreprise de détail qui compte quelque 200 magasins au pays, est un subsidiaire entièrement acquise. Les autres intérêts que possède la compagnie comprennent plus de 95% des actions de classe "A" et 99% des actions ordinaires du Canada Foils, Limited, de Toronto ainsi que des investissements accrûs dans la Growers' Wine Company Limited en Colombie Britannique et dans la Welland Winery Limited, en Ontario.

Malgré les problèmes de hausse des frais, M. Keith a laissé percer un solide optimiste. "La vigueur de l'Imperial Tobacco, la seule compagnie au Canada à intérêt entièrement diversifiés dans l'industrie du tabac, est de plus en plus manifeste. La compagnie prévoit des progrès continus et s'attend, cette année encore, à augmenter ses ventes tout en espérant accroitre ses bénéfices."

DIVIDENDES

Par la PRESSE CANADIENNE

Metropolitan Stores of Canada Ltd, 65 cents l'action privilégiée, 2 mai inscription 1er avril.

Trans-Canada Pipe Lines Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 29 avril, inscription 31 mars.

Campbell Red Lake Mines Ltd, 11 1-4 cents, 28 avril, inscription 28 mars.

CAE Industries Ltd, 7 1-2 cents l'action ordinaire, 30 avril, inscription 15 avril.

Consumer's Gas Co., $1.37 1-2 l'action privilégiée 5 1-2 pour cent et 12 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 15 mars.

Emco Ltd, 11 1-4 cents l'action ordinaire, 29 avril, inscription 22 mars.

Kilembe Copper Cobalt Ltd, 20 cents l'action ordinaire plus un boni de 10 cents, 31 mars, inscription 18 mars.

Somerville Industries Ltd, 70 cents l'action privilégiée $2.80, 1er avril, inscription 15 mars.

Cygnus Corp. Ltd., 27 1-2 cents aux privilégiées 5 1-2 pour cent le 1er avril, inscription le 11 mars.

Monarch Investment Ltd., 50 cents aux communes, le 31 mars ,inscription le 15 mars.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd., 20 cents aux communes; 20 cents aux actions de classe B; le 1er avril inscription le 9 mars.

Ontario Store Fixture Co. Ltd., 2 1-2 cents aux communes, le 31 mars, inscription le 1er mars.

Third Canadian General Investments Trust Ltd, 4 actions de deuxième privilège, non-cumulatives, remboursables d'une valeur au pair de cinq cents chacune pour chaque action ordinaire, 30 mars, inscription 15 mars.

Dome Mines Ltd, 30 cents, 13 mai, inscription 30 mars.

Monarch Fine Foods Ltd, 12 1-2 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 15 mars.

Anthes Imperial Ltd, $1.37 1-2 l'action de premier privilège de classe B et $1.37 1-4 l'action de premier privilège de classe C, 1er mai, inscription 18 avril; 13 cents l'action ordinaire de classe A, 15 avril, inscription 4 avril; 11 actions de deuxième privilège de classe B d'une valeur au pair d'un cent chacune pour chaque action ordinaire de classe B, 15 avril, inscription 4 avril.

Oshawa Wholesale Ltd, 5 cents l'action de classe A, 30 mars, inscription 15 mars; 5 cents l'action de classe A, 15 juin, inscription 1er juin 5 cents l'action de classe A, 15 septembre, inscription 1er septembre 5 cents l'action de classe A, 15 décembre, inscription 1er décembre.

Canadian Ice Machine Co. Ltd, 10 cents l'action de classe A et 15 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 18 mars.

Interprovincial Steel and Pipe Corp. Ltd 45 cents l'action privilégiée, 1er avril, inscription 21 mars.

Dominion Dairies Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 12 avril, inscription 25 mars; 44 cents l'action privilégiée, 12 avril, inscription 25 mars; 44 cents l'action privilégiée, 11 juillet, inscription 24 juin; 44 cents l'action privilégiée, 11 octobre, inscription 23 septembre; 43 cents l'action privilégiée, 16 janvier 1967, inscription 30 décembre.

LES NOUVELLES AFFAIRES DES PRÉVOYANTS AUGMENTÉES DE 10%

Les Prévoyant du Canada - Assurance Générale et Les Prévoyants du Canada-Assurance-Vie ont tenu leur assemblée annuelle les 28 février et 7 mars 1966 respectivement, sous la présidence de M. Aubert Brillant.

En présentant le rapport annuel de la compagnie d'assurance-vie, M. Brillant a souligné l'augmentation de 10.2% de l'assurance en vigueur qui se chiffrait, au 31 décembre dernier, à $480,000,000. Au cours de l'année 1965, le chiffre de nouvelles affaires s'est élevé à $81,402,000.

Les revenus de l'année, en assurance-vie, ont atteint le chiffre de $8,081,826, soit une augmentation de 10.2%. L'excédent des revenus sur les dépenses a été de $374,677. Un montant de $236,000. a été affecté au paiement de dividendes aux détenteurs de polices participantes.

L'actif de la compagnie d'assurance-vie se chiffrait, au 31 décembre dernier, par $23,990,293, soit une augmentation de 12.2%.

L'actif de Les Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" s'élevait, à la même date, à $10,964,691. Ce sont là des résultats qui démontrent la marche progressive de cette importante compagnie d'assurance-vie.

Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale a connu, elle aussi, une année de progrès remarquables. Le chiffre des primes souscrites s'est élevé à $13,435,000, soit une augmentation de 12% sur l'année précédente. Les résultats d'opérations ont produit un bénéfice net de $648,941.

M. Brillant s'est dit confiant pour l'avenir, même si ce commerce a connu des années difficiles.

L'actif de Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale s'élevait, au 31 décembre 1965, à $11,186,000. Le capital et surplus s'établissait, à la même date, à $2,328,000. Cette compagnie est donc dans une excellente situation financière.

Le Vice-Président Exécutif, M. Marcellin Tremblay, s'est joint au Président et aux administrateurs pour remercier tout le personnel, les agents et les courtiers des deux compagnies pour le bon travail accompli au cours de l'année.

Le groupe Prévoyants du Canada, avec ses services d'assurance-vie et d'assurance générale, répond bien à la tendance du public de confier au même assureur tous ses problèmes de sécurité. Dans cette perspective, ces compagnies sont sûrement appelées à connaître des succès encore plus marqués.

Cours des titres à revenu fixe

vendredi, le 11 mars 1966

OBLIGATIONS DU CANADA

3	Perpetuals	1966	73	74
4½	Dec. 15	1966	99½	99⅝
2¾	Juin 15	1968	94⅛	95⅜
3¼	Juin 1	1976	81½	82½
4¼	Sept. 1	1972	91⅜	92¼
5½	Oct. 1	1969	95½	100½
5½	Oct. 1	1975	98¼	99
4½	Sept. 1	1982	86¼	87
5¼	Mai 1	1990	94	94¾
C.N.R. 5½, Dec. 15		1971	98¾	99½
C.N.R. 4½, Avril 1		1967	99	99½
C.N.R. 5¾ Jan. 1		1985	100	101
C.N.R. 4, Fév.1		1981	82½	83
CN.R. 5, Oct. 1		1987	91	91¾

PROVINCIALES

AMFC 5¾, Juin 15		1967	91¾	92¾
BC Elect. 3¼, Jan. 2		1967	98	98½
BC Elect 5½ Mars 1		1989	94	95
BC Elect 5¾, Avril 1		1977	98	99
Man. Hyd. 5¼, Mars 1		1968	91	92
N.B. 5½, Juil. 15		1989	92½	93½
Newfnd 5½, Juin 1		1965	90	91
N. Scotia 5¼, Mai 1		1985	91½	92½
Ontario 3, Dec. 15		1970	90	91
Ontario 5½, Août 15		1985	95¼	96¼
Ont. Hy. 2¾, Oct. 1		1968	94	95
Ont. Hyd. 5¼, Fév. 1		1985	92½	93½
Quebec 5½, Avril 1		1990	91¼	92¼
Quebec 3, Juin 1		1968	91½	92½
Quebec 5¼, Dec. 15		1987	89	90
Que. Hyd. 3¼, Mai		1974	81¾	82¾
Que. Hyd 5½, Juin 1		1968	91½	92½
Que. Hyd. 5, Fév. 15		1995	84¼	85¼
Sask 5½, Dec. 15		1983	94	95

MUNICIPALITES

City ,Mtl 3¼, Juin 1		1989	91¾	92¾
Met. Tor. 5½, Juin 15		1985	92½	93½
City Van 5½, Dec. 15		1989	93¾	94¾
C. Ham. 5¼, Juin 15		1977	92	93

CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½		1966	100	104
Brazilian Tract. 4½		1971	90	93
Cdn. Utilities 5½		1977	135	—
Cdn. Petrofina 4		1972	88	90
Inland Nat. Gas 5½		1977	92	94
Inland Cement 4½		1976	90	—
Loblaw 4¾		1976	172	—
Lob. Lease Pro. 5½		1973	99½	100
Pac. Pete 5		1977	100	103
Simpson's 5½		1979	134	—
Simpson's 5		1976	210	—
THad 4¾		1971	92	95
T.C. Pipe Line 5		1988	140	145
T.C. Pipe Line 5		1989	107	110
Utd. Town El. 6¼		1971	115	—
W'coast 5½, x-coupon		1988	102	104

INDUSTRIELLES

Algoma Steel 5¼	1978	93	98
Abitibi 6¼	197	100	102
Alum. of Can. 4½	1975	91	92
B.P. Tanker 6¼	1985	99¼	100¾
B.A. Oil 5½	1977	92	94
Can. Cement 3¾	1975	85	87
C.B. Alum. 5¾	1990	96	97½
C-I-L 5¾	1977	97½	98½
C.P.R. 5	1963	88½	89½
Credit Foncier 5¾	1985	92	94
Dom. Stores 5½	1976	96	97
Dom. Steel 6	1985	93	96
Domtar 5¾	1990	93	95
Eaton Acc. 5¾	1985	95½	96½
Imperial Oil 5	1969	92	93
Indus. Accept 6½	1983	96	99
Roy. Tr. Mtge 6	1975	97	99
Roy. Nat. 6¼	1981	96	98½
Shell Oil 5¾	1977	98	100
St. Law Corp. 5	1978	92	93
Simpson's 4¾	1973	94	96
Traders Fin. 5¾	1985	97	99
Weston Geo. 5½	1983	93	95
Woodwards 5¾	1985	96½	98

SERVICES PUBLICS

Ang. Cdn. Tel 6	1983	98	—
Alta Gas Trunk 5½	1985	95½	97½
Bell Telephone 5½	1982	94	96
Bell Telephone 3¾	1979	80	82
Bell Telephone 5¾	1974	96	98
Bell Telepone 6¼	1978	100½	102½
Bowater Power 3¾	1980	80	82
Brazilian 4¾	1970	65	—
Calgary Power 3¾	1982	90¼	—
BC Telephone 5¾	1986	97	99
Cdn. Elect 4	1968	95	—
Cdn. West N. Gas 5¾	1982	96	98
Consumer Gas 5¾	1984	94	96
Consumer Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes Pwr 5¾	1977	96	98
Lakeland Nat Gas 6	1982	96	98
Maritime Elect. 5¾	1983	95¼	—
Nfld. Lt & Pr 5½	1978	94	—
Nor. Ont. N. Gas 5¾	1982	95	97
Northwestern Ut. 5¾	1966	95	97
Northern Tel. 5¾	1963	95¼	—
Que. Telephone 5¾	1983	94	—
Que. Nat. Gas 5¾	1985	92	94
Que. Nat Gas 6	1988	96	—
Que. Telephone 5¾	1983	95	—
T.C. Pipeline 5.85	1987	95	97
Union Gas 5¾	1977	94	96

REAL ESTATE ISSUES

Eaton's Realty 3½	1968	95½	97½
Eaton's Realty 5	1978	89½	91½
Brant. Coach Real. 6	1978	95	—
Loblaw's Pro. 5½	1983	93	—
Steinberg's Prop. 6	1984	97	99

Augmentation de 20% des ventes de la Prudentielle d'Amérique

En 1965 les ventes d'assurance-vie de la Prudentielle d'Amérique Compagnie d'Assurance ont atteint au Canada le chiffre record de $501 millions.

M. William Ingram, vice-président chargé de la direction des opérations canadiennes de la compagnie, a annoncé que l'ensemble des ventes effectuées au cours de 1965 a représenté une augmentation de 20 pour cent par rapport à 1964, portant le montant global d'assurance-vie en vigueur au Canada à $4 milliards de dollars.

Les ventes d'assurance-vie individuelle ont atteint $396 millions, une augmentation de 21 pour cent sur 1964. Les ventes d'assurance collective ont été de $99 millions, soit 19 pour cent de plus que l'année précédente, et les ventes d'assurance "industrielle" à primes hebdomadaires représentent le solde des ventes de 1965, soit $6 millions.

Au cours de l'année, les paiements aux assurés et bénéficiaires canadiens ont atteint $66 millions, une augmentation de $3 millions par rapport à 1964. Sur ce montant, $7 millions ont été payés pour aider les familles canadiennes à acquitter les comptes de médecins et d'hôpitaux, ce qui représente une augmentation de 16 pour cent.

En fin d'année, l'actif de la compagnie en dollars canadiens s'élevait à $960 millions, une augmentation de $52 millions par rapport à 1964.

Le financement des maisons, des fermes et des constructions commerciales et industrielles a continué de jouer un rôle important dans les investissements de la Prudentielle au Canada au cours de 1965. La campagniea consenti $76 millions de prêts hypothécaires durant l'année, ce qui en a porté le total au Canada à $652 millions, par rapport à $620 millions en 1964.

En plus des prêts hypothécaires, la Prudentielle a investi au Canada $19 millions dans de petites et moyennes entreprises.

Augmentation de 94% de l'actif de Andrea Equity Investment Fund

TORONTO, 11 (CNW) — Dans son rapport trimestriel aux actionnaires, M. H.C. Andreae, président de Andreae Equity investment fund limited, a fait état de l'accroissement considérable de l'actif net global du fonds. Celui-ci a augmenté de 94 pour cent du 28 février 1965 au 28 février 1966. Le fonds a également grossi de 21 pour cent au cours du dernier trimestre commençant le 30 novembre 1965.

Le fonds Andreae, dont l'actif était de $1,931,191 au 28 février 1965 atteint maintenant $3,746,316 pour un nombre de 1,112,948 actions ordinaires de classe "A" comparativement à 639,350 l'année dernière, soit une augmentation de 473,598, dont 166,390 pour le dernier trimestre.

M. Andreae a ajouté que chaque action ordinaire du fonds est passee de $3.02 à la date précitée l'an dernier à $3.37 cette année, et a rapporté un cinquième dividende de trois cents par action. "Nous avons donc connu une augmentation annuelle de l'ordre de 12 pour cent par action ordinaire et de trois pour cent pour le dernier trimestre, dit-il, ce qui donne un accroissement respectif de 13 pour cent et de quatre pour cent en tenant compte des dividendes de 5 cents pour l'année et de 3 cents pour le dernier trimestre".

Le président s'est dit satisfait du comportement des actions de Andreae Equity au regard des moyennes de la bourse de Toronto et Dow Jones pour les mêmes périodes. Le tse a diminué de 0.3 pour cent, du 28 février 1965 à la même date cette année, et augmenté de 3.5 pour cent au cours du dernier trimestre. Dow Jones, pour sa part, a connu une augmentation de 5 pour cent pour l'année précitée et de 0.5 pour cent pour le dernier trimestre.

Besoin d'un nouveau type d'avocat dans le financement immobilier

Toronto. — "Les changements qui s'opèrent dans les techniques pratiquées en financement immobilier, exigent un nouveau type d'avocat spécialisé", déclare M. Elliot Yarmon, président de la Tankoos Yarmon Ltd.

Il y a un manque réel de tels experts à l'heure actuelle.

"Tout comme ce qu'il était coutume d'appeler droit général, a été depuis bien longtemps divisé en différents domaines tels que: plaidoirie, droit relatif aux sociétés, droit criminel, droit civil et droit relatif aux biens fonciers — le droit pratiqué en financement immobilier est en voie d'être divisé en spécialités", a dit notamment M. Yarmon, au cours de la conférence, intitulée "Financement par relocations", qu'il a donnée à Osgoode Hall, devant les étudiants des cours d'admission au Barreau, de la Société de Droit du Haut-Canada.

M. Yarmon, qui est à la tête de la plus importante entreprise privée d'investissements fonciers au Canada contrôlant plus de $100 millions de dollars d'investissements en bien immobiliers au Canada et aux Etats-Unis, a continué: "La technique de "la vente re-location" est un bon exemple de spécialisation légale qui, relativement inconnue il y a 15 ans, est très courante de nos jours. Et de nombreuses autres techniques financières sont aussi en voie de développement au Canada."

Il existe de grandes possibilités d'avenir pour les jeunes avocats qui, dans quelques années, seront devenus des experts dans ces techniques légales spéciales et complexes qui régissent les investissements fonciers.

Ces possibilités seront plus nombreuses dans les grands centres financiers du Canada — Toronto, Montréal, Vancouver — que dans les villes de moyenne importance.

Le dollar

NEW YORK PC—Le dollar canadien était en hausse hier de 3-64 à 92 15-16 en monnaie américaine. La semaine dernière: 92 61-64.

La livre sterling était en baisse de 1-16 à $279 9-16.

MONTREAL PC—Le dollar américain en monnaie canadienne a baissé hier de 1-32 à $1.07 19-32.

La livre sterling a baissé de 3-16 à $3.00 13-16.

Hausse de l'indice des prix aux consommateurs

OTTAWA PC—Les prix aux consommateurs étaient plus haut le mois dernier dans les 12 villes où le Bureau fédéral de la statistique enquête régulièrement.

Avec les prix de la nourriture en tête de liste, les augmentations dans l'indice des villes depuis janvier ont varié entre 1-5 et 4-5 de un pour cent.

Les indices sont basés sur les prix de 1949, soit 100 si ce n'est pour St-Jean, T.-N., où ils sont basés sur juin, 1951. Les indices mesurent le changement de prix prévalent dans chaque ville mais n'indiquent pas s'il est moins dispendieux de vivre dans une ville plutôt que dans une autre.

Les indices pour février, avec ceux de janvier entre parenthèses, sont: St-Jean 124.4 124.1; Halifax, 136.0 135.5; St-Jean, N.-B., 138.7 137.8; Montréal, 141.2 140.1; Ottawa, 141.5 140.6; Toronto, 143.8 145.1; Winnipeg, 138.1 137.3; Saskatoon et Regina, 134 133.3 Monton et Calgary, 132.4 131.9; Vancouver, 137.5 136.6.

Mines hors-listes

Bait Mountain	4	5
Indept	2	4
Kenmac	11	13
Lun Echo	70	75
Natl Mal	82	87
Oklend	1	3
W Leys	1	3
Young Dave	18	21

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-66-11015

pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi, 5 avril 1966

FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de dix mille dollars ($10,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 11 mars 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASA-66-111024

pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966
Entrepôt du Surplus d'actif
Pointe-aux-Trembles

VENTE DE DIVERS INSTRUMENTS DE TELECOMMUNICATIONS USAGES, RADIOS MOBILES, RADIOS EMETTEURS - RECEPTEURS LAMPES, CHARGEURS, ETC. (APPROXIMATIVEMENT 1500 ARTICLES)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est dispónible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

La soumission pour être acceptée, doit être accompagnée d'un cheque remboursable sous condition, payable à l'Hydro-Québec et représentant cinq pour cent (5%) du montant soumissionné.

Tous les intéressés à examiner le matériel pourrront se présenter les 17 et 18 mars et l'avant-midi seulement du 19 mars 1966.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 11 mars 1966.

Hydro Québec

APPEL D'OFFRES
AAC-66-11014

pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966

FOURNITURE DE "REGULATEURS DE TENSION"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exlusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 11 mars 1966.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Faits saillants de 1965

LES PRÉVOYANTS DU CANADA (Assurance-Vie)

Nouvelles affaires	$ 81,402,324
Assurance en vigueur	480,000,000
Revenus	8,080,580
Excédent des revenus sur les dépenses	374,677
Actif	23,990,293
Taux de rendement net sur les placements	5.95%

LES PRÉVOYANTS DU CANADA (Fonds de Pension)

Actif	$ 10,964,691
Nombre de sociétaires	48,333

LES PRÉVOYANTS DU CANADA-ASSURANCE GÉNÉRALE

Primes souscrites	$ 13,435,764
Actif	11,186,167
Bénéfice de l'année	648,941
Capital et Surplus	2,328,077
Contrats en vigueur	124,500

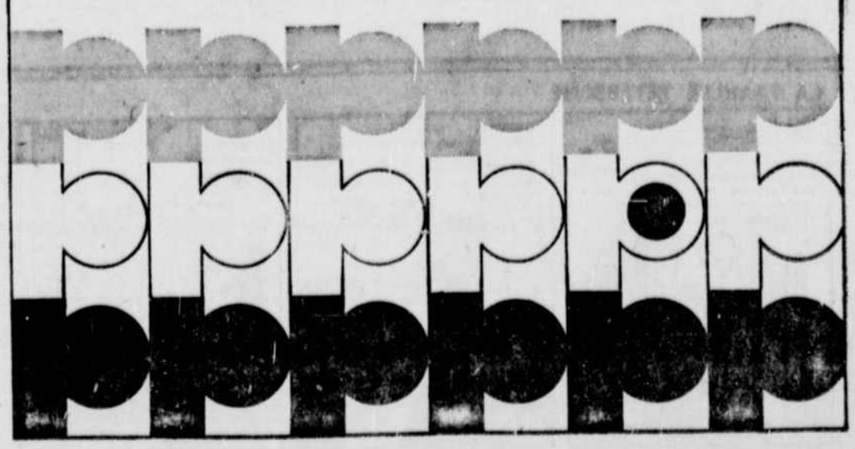

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate **et comme suit :**
1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

MALE Berger Allemand Black Silver crème enregistré, 2 mois ½. Prix raisonnable. — Pour informations, Tél.: 842-5304.
58668 4-3 (12 fs) 10

Appartements à louer

APPARTEMENT 1½ Sillery, très grande pièce quartier agréable à compter du 1er mai ou un peu avant 2 semaines gratuites. Tél.: 681-3649 entre 7 heures p.m. et 9 heures p.m., sauf vendredi.
58629 3-3 (12 fs) 13

APPARTEMENT à louer 4½, nouvel immeuble. Chemin Ste-Foy, ensoleillé, balcon jardin. Téléphonez entre 7 heures p.m. et 9 heures p.m., sauf le vendredi. Tél.: 681-3649
58628 3-3 (12 fs) 13

JACQUES-CARTIER. 2 appartements plus chambre de bain chauffé, éclairé, eau chaude, meublé avec référence $20.00 par semaine. S'adresser 321, rue CARON T 1.: 522-9337.
58747 8-3 (12 fs) 13

Argent à prêter

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue. DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
58556 3-3 (mar.j.s. au 30-4) 15

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, Ville et campagne, Société immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir: 523-9620.
58760 22-2 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger Inc., 466, de la Couronne. 529-4982.
10-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER **en première hypothèque**, résidentiel ou commercial, **sur immeubles** dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
58368 28-2 (1 ms) 15

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4778.
10-3 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée. I.H.D. Inc. — 529-4983.
10-3 (1 ms) 15

PRETS sur HYPOTHEQUES

1ère et 2ième HYPOTHEQUE résidentiel, commercial, industriel, spécialité Hôtel Motel, Québec et Banlieue, discrétion absolue, taux bancaire. SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain. — 529-0047; soir, 524-6275.
58459 25-2 (1 ms) 15

Articles de ménages

COURTIER en immeuble débordé de travail prendrait associé actif, capable d'investir $5,000. LUCIEN FORTIN 3877, chemin Ste-Foy. Achats, ventes, échanges prêts, administrations, analyse 653-9945.
58889 15-3 (3 fs) 19

A vendre — Divers

FOIN A VENDRE à 13 BONAVENTURE Charlesbourg-Ouest. Pour information, Tél.: 623-4902.
58874 12-3 (12 fs) 21

COFFRE-FORT: Neuf et usagés; portes de voûtes. — MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306
58382 24-2 (1 ms + 6 fs) 21

BON JEUNE cheval de travail, pesant 1600 livres. Snowmobile en parfait ordre. Tél.: 849-4265.
58842 11-3 (6 fs) 21

SAC de golf à vendre avec 4 bois, 6 fers, Arnold Palmer, gagné dans un tirage, valeur $350. pour $250. Tél.: 653-4650.
15-3 (3 fs) 21

ANNEXE à l'huile avec drum tuyau chromé. Pour informations, Tél.: 529-3260.
15-3 (3 fs) 21

A VENDRE Horloge carillon, fauteuil pivotant, table de téléphone en fer ornemental, pour informations, Tél.: 663-7351.
15-3 (3 fs) 21

VENTE d'un manteau, mouton de perse, noir parfaite condition. Cause: impossibilité de sortir. Grandeur 44. — Tél.: 663-9544.
15-3 (3 fs) 21

A QUI la chance ? Roulotte servie 2 fois; tapis, tenture mur à mur, cause départ. Aussi robe de mariée, linge toute sorte, presque neuf. Tél.: 661-1146.
58791 10-3 (12 fs) 21

SUPPORT chromé de marque Everest & Jennings pour équilibrer la marche d'une personne âgée ou pour handicapé Tél.: 661-1862.
14-3 (3 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces, Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue, 523-7953.
58277 16-2 (1 ms + 6 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur, VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec, Tél. : 522-4934.
58558 3-3 (mar.j.s. au 31-3) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est, — Tél.: 525-6402.
58411 28-2 (1 ms + 6 fs) 21

CONTINUEZ **les termes à $21.53** par mois pour ménage 20 morceaux encore en magasin. Vendrait en bloc ou séparement, Demandez GREGOIRE. Tél. : 524-9635 ou 529-9648.
21-2 (1ms) 6 fs 21

4 TABLES DE SNOKER à vendre et une table de pool. S'adresser à la Fabrique de la paroisse de NOTRE-DAME DE JACQUES-CARTIER, 150, St-Joseph est, Québec 2, Tél.: 523-3984.
58373 12-3 (3 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez «Du Chef» chez votre épicier. Sinon appelez à: 663-3548.
58173 14-2 (1 ms, 6 fs) 21

OSCILLOSCOPE Paco S-55, neuf >75.00 Sweep Marker Generator Starkit S M G 57 $95.00, amplificateur Kay 708 35 watts pour orchestre $175.00. ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, Cté Portneuf, P. Q.
58763 9-3 (12 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, **laveuses excellentes** condition, **termes faciles**. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
58768 11-3 (1 ms) 21

REPRISE FINANCE offerte pour balance de compte, payable $10 par mois, stéréos, télé viseurs, enregistreuses, machines à écrire, balayeuses, polisseuses, machines à coudre, de toutes sortes, sets de chambre, de salon, de cuisine, réfrigérateurs, poêles, laveuses, sécheuses, etc., 661-8434. Nous avons des voitures sur la route pour aller vous chercher et reconduire gratuitement et sans obligations.
58134 3-3 (1 ms) 21

DU NEUF à prix d'occasion, lit continental $29.97, set de chambre $78.00, set de cuisine $37.85, matelas à ressorts $18.45, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon 2 morceaux $63.43, Laveuses $103.60, stéréo AM-FM $164.00, aussi tapis réduits. Ces appareils sont tous garantis de la manufacture, conviendrait très bien pour les fiancés. Ouvert tous les soirs. FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. — Tél.: 529-9648.
58839 11-3 (1 ms) 21

A vendre — Divers

FOIN PRESSE A VENDRE

3 BROCHES, J.-P. BORDELEAU, Québec, Tél.: 525-5887 ou Constant Bordeleau. Tél.: 681-5722.
58766 9-3 (mar.s. au 15-3) 21

A BAS PRIX

COMPTOIRS d'arborite et équipement de restaurants à vendre. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec. Tél.: 529-1728.
58364 26-2 (1 ms) 21

ATTENTION COLPORTEURS

LINGE neuf et usagé, hommes, femmes et enfants, à très bas prix. Aucune offre raisonnable sur linge usagé n'est refusée. MAGASIN D'OCCASIONS. 137, St-Paul, Québec.
58366 28-2 (1 ms) 21

ATTENTION - ATTENTION

POURQUOI donner votre vieux linge, venez le porter à 137, St-Paul, nous vous l'achèterons ou nous irons le chercher sur demande. Tél.: 529-3164.
58509 26-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
58726 11-3 (1 ms) 21

Bicycles

BICYCLETTES neuves modèle 1965 avec garantie, à prix réduit, S'adresser à M. PAUL TURCOTTE, 210, 13e rue. Tél.: 524-2650.
58776 9-3 (12 fs) 28

Brûleurs à l'huile

SPECIAL $4.50, Nettoyage de brûleurs, fournaises et carburateurs, distributeurs, carburateurs, A.P. et des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
58772 14-3 (1 ms) 35A.

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
58858 14-3 (1 ms) 35A.

Chambres à louer

CHAMBRE à louer, stationnement gratuit, près du centre d'achat Fleur de Lys. S'adresser à Tél.: 626-3521 ou 656-9202.
58836 11-3 (4 fs) 44

BELLE grande chambre avec eau courante, maison neuve, entrée privée, avec permis de cuisine, face à l'école Normale Laval, près du Boul. de l'Entente, 631, Baillargé, St-Sacrement.
58670 (4-3 (1 ms, 6 fs) 44

QUARTIER ST-SAUVEUR, belle grande chambre à louer, pour dames âgées ou demoiselles, meublée, avec permis de cuisine. S'adresser par téléphone à: 523-0413.
58816 14-3 (4 fs) 44

FOYER AVE MARIA

CHAMBRE confortable, lavabo, prix raisonnable. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
58877 12-3 (12 fs) 44

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec, — Tél.: 522-1539. Agent exclusif **Clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, Location machine additionner. Ameublement de bureau.**
58367 28-2 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec, — Tél. : 525-5158.
58361 24-2 (1 ms + 6 fs) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél : 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures
58208 17-2 (1 ms + 6 fs) 60

Commerce à louer ou à vendre

HOTEL à louer, comprenant 53 chambres, salle à manger, salle de spectacles et une grosse taverne. S'adresser à 359, rue Du Pont, Québec. 523-1532, direct du propriétaire.
58928 15-3 (12 fs) 65

HOTEL 53 chambres, salle à manger, 150 personnes, taverne, 100 personnes, le tout $25,000, comptant, balance facile, échange accepté. Tél.: 523-1532. 359, Du Pont, Québec.
48928 15-3 (12 fs) 65

Commerce à vendre

LIGNE d'autobus Québec banlieue — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. M. Roy, 529-8121.
58812 10-3 (6 fs) 66

HOTEL 60 chambres, grill taverne, salle à diner. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. M. Lévesque. 529-8121.
58812 10-3 (6 fs) 66

CENTRE de la ville, restaurant licencié, gros chiffre d'affaire, COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, M. Bilodeau, 529-8121.
58812 10-3 (6 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec, Tél.: 529-8121.
58720 8-3 (1 ms) 66

HOTEL-MOTEL, 55 chambres meublées, vaste terrain, stationnement, site unique à Québec ,revenu brut $110,000 à vérifier, comptant discutable. SOCIETE IMMOBILIERE QUEBEC METROPOLITAIN. Tél.: 529-0047. Giguère.
15-3 (5 fs) 66

EPICERIES licenciées $3,000.00 Ac. $20,000.00 garages $10,000.00 Magasins lingerie $6,000.00 Boulangeries associé $1,000.00 Restaurant, Achalandé $4,500.00 Salon coiffeurs $3,800.00 terre $1,500.00 Echanges FORTIN COURTIER. — Tél.: 653-9945.
58889 15-3 (3 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. Tél.: 681-6358.
58259 21-2 (1ms) + 6fs 6A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs, — 571, 3ième Avenue, Québec 5. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés. : 527-3375.
58209 17-2 (1 ms + 6 fs) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél. : 663-3548.
58173 14-2 (1 ms) + 6 fs 75

Divers

ACHETONS réfrigérateur usagé avec ou sans trouble. Pour informations. — Tél.: 626-4691 ou 681-2341.
58753 8-3 (1 ms, 6 fs) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE **8e à 11e année, garçons,** filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
58560 3-3 (1 ms) 81

CONVERSATION anglaise: cours privés et semi-privés. Maximum 3 élèves jour et soir. Discrétion, efficacité assurées, durée 3 à 6 mois selon le cas. Nous commençons où vous êtes rendus. Tél.: 524-4726.
58355 19-2 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
58278 17-2 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'Electrolyse Onyx, 530 St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
58578 2-3 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
58537 1-3 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversion anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
58559 3-3 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490
58359 22-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR. PAR CORRESPONDANCE. **Cours de la 9e à la 12e année commerciale et scientifique, (Examens du ministère de l'Education), Conversation anglaise, comptabilité spéciale,** sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
58722 10-3 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
58574 2-3 (1 ms, 6 fs) 90

MADAME : Carrière intéressante, carrière lucrative: faites votre salaire vous-même. S'adresser CASIER 1950, L'ACTION, Québec.
58540 1-3 (1 ms) 9 fs 90

JEUNE FILLE demandée, ouvrage général de bureau, mentionnez expérience, salaire demandé et références. Ecrire 1956, L'ACTION, Québec.
58838 11-3 (4 fs) 90

VENDEUSES demandées pour sollicitation à domicile, bon revenu pour jeunes filles travailleuses, payées pendant l'entraînement. Pour appointement. — Tél.: 525-8489.
58829 11-3 (12 fs) 90

BEAUTY CONSELOR

FAITES revenus additionnels en faisant un travail à des heures libres. Beauty Counselor vous offre cette chance unique. Aucun territoire aucun quota. Demandez 837-8163 ou 837-4557.
58924 15-3 (6 fs) 90

Femmes, filles demandées

CHERCHEZ-VOUS UN EMPLOI ?

- à temps partiel
- payant $2.00 de l'heure
- agréable et près de chez-vous

— AVON vous l'offre. Pourquoi ne pas nous appeler

523-7706

TERRITOIRES LIBRES : dans Québec-Ouest, Charlesbourg, St-Coeur-de-Marie, Notre-Dame-du-Chemin, Beauport, Courville.
12-3 (3 fs) 90

Fourrures

REPARATION, transformation, le soir seulement. Pour informations: Tél.: 623-7049.
58694 7-3 (12 fs) 95

Hommes demandés

PATISSIER demandé dans établissement public de la ville. Emploi permanent, homme marié si possible, de préférence 25 à 40 ans. Références demandées. Casier 1955, L'ACTION, Québec.
58825 11-3 (4 fs) 105

AUGMENTEZ vos revenus de façon considérable en utilisant vos soirées comme vendeurs à temps partiel. Compagnie nouvelle, ligne exclusive dans le domaine de l'éducation. Ecrire en donnant le no: de Téléphone, Casier Postal 1952 L'ACTION, Place Jean-Talon.
58839 4-3 (12 fs) 105

AVONS BESOIN d'un représentant à plein temps ou à temps partiel pour offrir au public notre plan de bourse d'étude. Revenu au-dessus de la moyenne. Automobile requise. Ecrire en donnant le no de téléphone CASIER 1955, L'ACTION, 3 Place Jean-Talon, Québec.
58640 4-3 (12 fs) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistanies, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.V. Tél : 529-1751.
58932 1-3 (mar.j.s. au 31-3) 106B

Immeubles

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieu. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
58771 14-3 (1 ms + 6 fs) 111

Instruments de musique

INSTRUMENTS de musique à vendre pour corps de cadet et 80 blousons de parade à vendre. S'adresser au Juvénat Notre-Dame St-Romuald. Tél.: 839-9592 demandez le Frère Econome.
58669 4-3 (5-8-10-11-12-3) 115

Instruments de musique

Grande Réduction

ACHETEZ MAINTENANT

Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos

FRED TREMBLAY

448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090
58769 12-3 (mar.j.s. au 9-4) 115

Logements à louer

LOGEMENT à louer 3 et 4 pièces ainsi que ménage à vendre. Pour informations Tél.: 523-7573.
58625 3-3 (12 fs) 118

LOGEMENT à louer 620, Chouinard, 3 pièces, meublé, stationnement. Pour informations, Tél.: 527-5973.
58622 3-3 (12 fs) 118

ST-PIE X, 4 appartements, chauffé, $82.00 par mois. Pour informations, Tél.: 523-6537.
58719 8-3 46 fs) 118

ST-PIE X, 4 appartements plus salle de bain, chauffé, $82.00 par mois. Pour informations, Tél.: 523-6537.
58900 15-3 (12 fs) 118

SEMI SOUS-SOL 4 pièces, plus chambre de bain, courant "220" réservoir à eau chaude. Tél.: 523-8476.
58926 15-3 (2 fs) 118

ST-SAUVEUR, 4 appt 3e étage, réservoir eau chaude, "220", balcon, $50, hangar. Pour informations, Tél.: 523-2794.
58922 15-3 (2 fs) 118

LOGEMENT 4 appartements à louer, 1er étage, $45. par mois. Libre le 10 avril. Tél.: 525-7279.
58875 12-3 (6 fs) 118

QUARTIER St-Jean-Baptiste, logement 4 pièces, non chauffé. Libre 1er mai. Tél.: 522-6082.
12-3 (3 fs) 118

3780 CHEMIN STE-FOY, rez de chaussée, 4 pièces, non chauffé, $50., libre 1er mai. Tél.: 653-3979.
58606 3-3 (12 fs) 118

SILLERY, 4 pièces chauffées, plus chambre de bain $75.00. Libre le 1er mai. Tél.: 527-6946.
58675 5-3 (12 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces plus salle de bain, chauffé, libre 1er avril. Pour informations. Tél.: 626-0422.
58841 11-3 (12 fs) 118

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 3 pièces plus salle de bain, chauffé, S'adresser à 1297 Aiguebelle.
58847 11-3 (12 fs) 118

GIFFARD, 5 pièces "220" non chauffé, près des limites de Québec, S'adresser à 2911, Ave Royale, Tél.: 663-6065.
58810 10-3 (4 fs) 118

LOGEMENT 4 pièces plus salle de bain. Pour informations, s'adresser à 130, 83e rue Est, CHARLESBOURG. Tél.: 623-3362.
58751 8-3 (12 fs) 118

ST-PASCAL, 5 pièces avec chambre de bain, 2e étage, 2 ou 3 personnes, pas chauffé, $50.00 par mois. S'adresser à Casier: 1954, L'ACTION, Québec.
58788 9-3 (8 fs) 118

BOUL. STE-ANNE, Montmorency, 3 pièces et 4 pièces plus salle de bain, belle vue sur le fleuve. — Pour informations, Tél.: 663-0246.
58538 1-3 (12 fs) 118

LOGEMENT à louer GIFFARD, 4 pièces chauffé, près école, église, meublé ou non, stationnement gratuit, Pour informations, Tél.: 663-0428.
58667 4-3 (12 fs) 118

LOGEMENT moderne, chauffé, 3 pièces, plus salle de bain. Pour informations, s'adresser à: 26, rue FERLAND, APPT 1.
58807 10-3 (6 fs) 118

QUARTIER St-Jean-Baptiste, rue Scott, 5 et 6 pièces plus salle de bain, "220", chauffé. Pour informations, Tél.: 525-7537.
58472 25-2 (1 ms + 6 fs) 118

GIFFARD, rue du sanctuaire, 3 pièces meublé, chauffé, éclairé, $25.00 par semaine. Pour informations, Tél.: 661-5622.
58927 15-3 (12 fs) 118

UN LOGEMENT de 5 pièces dans St-Thomas d'Aquin, Ste-Foy, de $80.00 à $85.00. Pour informations, Tél.: 681-8545.
15-3 (3 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces, salle de bain, moderne, chauffé, 1er étage, stationnement, libre mars ou avril $85. par mois. Tapis mur à mur à vendre. Tél.: 522-6555.
58755 8-3 (12 fs) 118

QUARTIER LIMOILOU, rue St-Pascal, 1er juin, 5 pièces meublé, chauffé, conviendrait pour infirmières $120.00 par mois. Tél.: 661-7365, entre midi et 1 heure, soir, 9 heures et 10 heures.
58665 4-3 (12 fs) 118

GIFFARD, 3 appartements, chambre de bain, chauffé, thermostat individuel, entrée laveuse et sécheuse, tuile, un compartiment de cave, stationnement gratuit, 3135, AVE GASPARD, appt 1. — Tél.: 661-1203
58898 15-3 (12 fs) 118

AUX VERCHERES

30 **STE-URSULE**, 2 pièces meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle de bain, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu Compagnie de FIDUCIE Nord Amérique. Tél.: 692-0673 et 663-6858, soir.
58569 2-3 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

625, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 5½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
58539 1-3 (1ms) 118

Logements meublés à louer

GIFFARD, 2½ pièces, moderne, douche, chauffé éclairé entrée seule, stationnement automobile. Libre mi-mars. Près Hôpital St-Michel-Archange. $70.00. — 2716 WILBROD. — S'adresser à Tél.: 663-3184.
58827 11-3 (12 fs) 118 E

Machinerie

PLAN d'asphalte avec outillage pour posage. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. M. Marcoux, 529-8121.
58812 10-3 (6 fs) 120

Magasins à louer

724 COTE D'ABRAHAM, local à louer ayant servi comme tabagie, conviendrait pour magasin de télévision, etc. S'adresser à: 710, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-2347.
58304 18-2 (1 ms + 6 fs) 123 A

Maisons à louer

ST-ANTOINE DE TILLY, 18 milles du Pont de Québec, maison moderne, $60. par mois, près du fleuve. Aussi chalet à vendre. Tél.: 681-5070.
58573 2-3 (12 fs) 126

Maisons à vendre

ST-ETIENNE, maison à vendre au centre du village. S'adresser à 832-4077.
58809 10-3 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
58212 19-2 (1 ms) 6 fs 127

DUBERGER, maison 5 pièces, abri d'autos, transport, directement du propriétaire. Tél.: 527-9923.
58920 15-3 (12 fs) 127

GIFFARD, 3 loyers revenu brut, $1,800. 3424, St-Siméon. Pour informations, Tél.: 663-6643 de 7 heures à 9 heures p.m.
58923 15-3 (6 fs) 127

VENTE de 2 maisons voisines, 2 étages, 1 loyer chaque étage. A vendre au complet. Pour informations, Tél.: 832-3726.
58803 10-3 (6 fs) 127

STE-FOY, bungalow de 6 pièces, foyer, terrain 80 x 94, près église St-Louis de France. Direct du propriétaire. S'adresser à Tél.: 653-2048.
58854 12-3 (6 fs) 127

STE-FOY, St-Louis de France, bungalow, 8½ pièces bain, foyer, abri d'auto. Sous-sol: chambre eau courante, salle d'étude, dépense froide, chambre cédre. Piscine 15 x 30, cabanon 8 x 12. — Tél.: 653-2749.
58826 11-3 (12 fs) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis : $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est, St-Joseph, Québec. — Tél. : 523-5352.
58260 21-2 (1ms) + 6 fs 127

STE-FOY, 5 pièces $11,000.00, 7 pièces $14,000.00, St-Pie X $17,200. Ile d'Orléans $8,000.00. Aéroport $10,500.00, Conciergerie $25,000.00 acompte St-Fidèle, 6 logements $5,000.00 acompte. Echanges. FORTIN COURTIER. — Tél.: 653-9945.
58889 15-3 (3 fs) 127

$74. PAR MOIS

BUNGALOW neuf 5 pièces, peu comptant, endroit idéal, BEAUVILLE CONSTRUCTION INC. Tél.: 529-0341.
58925 15-3 (1 ms) 127

TERRASSE ORLEANS COIN D'ORSAY

VILLENEUVE. Maison seule, 5 pièces, à vendre, boni fédéral inclus. Entreprises P.O. Gilbert Inc., Tél.: 623-9776.
58793 10-3 (1 ms) 127

RUE MOSELLE ORSAINVILLE

Maison seule, 5 pièces avec carport, à vendre ou à louer. Boni fédéral inclu. Entreprises P. O. Gilbert Inc. — Tél.: 623-9776.
58793 10-3 (1 ms) 127

COMPTANT $750.

JOLI "duplex" à Ville Les Saules dans nouveau développement, 2 grands 5 pièces, chauffage à l'eau chaude, possibilité sous-sol. ECRIRE à CASIER 1948 L'ACTION ou Tél.: 872-9746.
58481 25-2 (1 ms) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT

... consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier

YVES GERMAIN LTEE

321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121
58567 5-3 (s. au 26-3) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
58554 3-3 (1 ms, 6 fs) 126

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock de printemps et d'été au prix du manufacturier. Patetots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec
58555? 3-3 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q.
58758 11-3 (1 ms) Mdses sèches

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
58725 10-3 (1 ms, 6 fs) 128

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.:842-1969.
58757 11-3 (1 ms, 6 fs) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455

A Québec aujourd'hui

Convocations

CONFERENCE RELIGIEUSE — à la salle Newman du Pavillon Lemieux à 8h p.m. conférence du R.P. Loew, prêtre ouvrier sur "Les attitudes d'un universitaire chrétien en face du monde ouvrier".

MARDIS UNIVERSITAIRES — à l'amphithéâtre 1-C du pavillon des Sciences humaines, à 8h 30 p.m. conférence du R. P. François Varillon, s.j.: "Paul Claudel d'après son journal inédit".

AMITIES JUDEO CHRETIENNES — en l'église St-Mathieu, 755 rue St-Jean à 8h 15 p.m. réunion ayant pour thème: "L'amour de Dieu".

CHAMBRE DE COMMERCE DE GIFFARD — diner-causerie au restaurant Orléans, boul. Ste-Anne à 6h 30 p.m. Conférence M. Augustin Brassard, coordonnateur du Québec à l'Expo 67.

MERCREDI

SEMAINE SYNDICALE A LAVAL — à l'amphithéâtre 1-C des Sciences humaines à 12h 45 p.m. conférence de M. Louis Laberge "Le syndicalisme international".

RICHELIEU QUEBEC — au Château Frontenac à 12h 30 p.m. deuxième session de l'assemblée annuelle.

Arts

L'ESTOC — "Le comportement des époux Bredburry" à 8h 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC — exposition des oeuvres de Philip Surrey et des murales de Fernand Leduc.

Ne manquez pas la dernière chance de voir l'extraordinaire spectacle qui vous fera rire et pleurer avec

ROGER COGGIO

dans

LE JOURNAL D'UN FOU

De retour pour

UN SEUL SOIR

JEUDI 17 MARS

à 8h. 30

"Une étourdissante réussite Appartient aux plus grands moments du théâtre... Déchirant... Authentique génie du théâtre. Le plus envoûtant spectacle que l'on puisse voir"

J. Royer (L'Action)

Au Palais Montcalm

Billets en vente au guichet:

$1.50 à $3.50

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES avec RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Une certaine rencontre (AR) à 7.30. L'idole d'Acapulco (AA) à 9.00 hres.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (12e semaine).

CAPITOL — Goldfinger (AR) (version française) à 1.35, 4.05, 6.35, 9.10. Courts métrages dont le Tour du St-Laurent à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Continu de 1.00 à 11 hres. (5e semaine) .Mercredi soir à 8 h. 30, le pianiste Halina Stefanska.

CARTIER. — Sujets courts à 1.00, 3.05, 4.55, 6.55, 9.00. Les amants (P) à 1.35, 3.30, 5.30, 7.30, 9.35. Fin à 11.05 hres. (3e semaine).

CINEAC. — Le mépris (D) à 1.00, 4.15, 7.30. Le ciel et la boue (A) à 2.50, 5.57, 9.30. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — La fureur d'Hercule (A) à 1.15, 4.35, 7.50. Ah ! si papa savait ça (A) à 2.55, 6.05, 9.30. Continu de 1.15 à 11.00.

COMEDIE QUEBECOISE (Ancien Laurier) — Le soupirant (AA) à 1.15, 4.15, 7.15. Nouvelles à 2.35, 5.35, 9.15. The Love Goddesses (D) à 2.45, 5.45, 9.25. "Je cherche fortune", sur scène, à 8.35. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 11.00 hres. (4e semaine). 4.24, 7.45. Le chemin de la peur (AR) à 1.10, 4.34, 7.58. L'idole d'Acapulco (AA) à 2.48, 6.09 et 9.33. Fin à 11.09 hres.

LAIRET. — Le fantôme de Soho (P) à 1.00, 4.20, 7.47. Le Rufian (P) à 2.37, 5.57, 9.30. Nouvelles à 7.40. Films à venir à 9.24. Fin à 11.13 hres.

LEVIS. — Opération lèvres rouges (A) à 7.30. Les pirates de la nuit (A) à 9.05 hres.

LIDO. — Le secret des valises noires (A) à 7.40. L'invisible Dr

PARIS. — Les Gorilles (—) à 12.20, 3.10, 5.50, 8.45. Le tonnerre de Dieu (—) à 1.30, 4.20, 7.00, 9.55. Fin à 11.31 hres. (3e semaine).

PIGALLE. — Actualités à 12.45, 4.20, 8.00. Ça va barder (AR) à 12.55, 4.30, 8.10. En effeuillant la marguerite (P) à 2.30, 6.05, 9.45. Fin à 11.27 hres.

PRINCESSE. — Sujets courts à 1.00, 6.00. Jason et les argonautes (AA) à 1.08, 6.08. L'île des réprouvés (A) à 2.57, 7.57. Le bataillon des lâches (A) à 4.25, 9.25. Fin à 11.00 hres.

RIALTO. — Le gladiateur magnifique (—) à 1.00, 4.25, 7.50. Nouvelles et annonces à 2.35, 6.00, 9.25. Les trois Stooges contre les hors-la-loi (T) à 2.47, 6.12, 9.37. Fin à 11.05 hres.

SILLERY. — Une femme est une femme (D) à 7.30. Le plus sauvage d'entre tous (AR) à 9.08. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Alouette) — The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15. Matinées à 2.15, les mercredi, samedi et dimanche. (5e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Le fantôme de Soho (P) à 1.00, 4.20, 7.47. Le rufian (P) à 2.37, 5.57, 9.30. Nouvelles à 7.40. Films à venir à 9.24. Fin à 11.13 hres.

ST-ROMUALD. — Le retour du fils du cheik (AA) à 7.30. L'inquiétante dame en noir (A) à 9.05 hres.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 2 avril .

VICTORIA. — Les trois Stooges contre les hors-la-loi (T) à 1.10, 4.25, 7.50. Le gladiateur magnifique (—) à 3.00, 6.05, 9.40. Continu de 1.10 à 11.10 hres.

SERVICES SPÉCIAUX

Gardenia LTEE
FLEURISTE

872, Côte d'Abraham — Québec
525-4853

N'OUBLIEZ PAS

La seule chose qui prend de la valeur en vieillissant c'est le

DIAMANT

Faites grossir votre diamant

ou remonter sur un nouveau modèle

—

Escompte Spécial !

LIQUIDITÉ DIAMANTAIRE — HORLOGER IMPORTATEUR
Omer Rousseau
802 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC, COIN MGR GAUVREAU
15-3 (1 fs) S.S.

ENTREPOSAGE FOURRURES

Réparation manteaux sur ordre
ESTIMES GRATUITS - ECHANGES.
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats. Tél.: 524-3747
58887 15-3 (mar.j.s. au 12-5) S.S.

Faites
ENTREPOSER vos FOURRURES
dès maintenant
JOS. ROBITAILLE
Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
58888 15-3 (1 ms) S.S.

Décès de Mme G. St-Pierre

Mme Gaudias St-Pierre, née Eva Ouellette, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 80 ans et 3 mois. Autrefois, elle demeurait à Ste-Perpétue de l'Islet.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses beaux-enfants: M. et Mme Laurent St-Pierre (Gisèle Dubé); son frère et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs:M. et Mme Joseph Ouellette (Alberta), Mme Marc Chouinard (Laura), St-Pamphile, Cté de l'Islet, Mme Léon Lord (Héléna), St-Damase, Mme Donat Chénard (Marie-Anna St-Pierre), Gravelbourg, Sask., M. et Mme Albert St-Pierre, Ponteix Sask., M. et Mme Lauréat St-Pierre, Charny, M. et Mme André St-Pierre, Québec, M. et Mme Frédéric St-Pierre, C.R., Québec, ainsi que plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée à 35 Est, Grande-Allée, Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 mars 1966, en l'église de Ste-Perpétue de L'Islet.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La Croix-Rouge est à l'oeuvre aujourd'hui prête pour demain

DEMAIN SOIR
THEATRE CAPITOL
UN CONCERT "TOUT CHOPIN" AVEC LA BRILLANTE PIANISTE POLONAISE DE RENOMMEE INTERNATIONALE
HELINA STEFANSKA

PROGRAMME

Polonaise en do mineur, Op. 40, No 2 — Polonaise en ré mineur, Op. 71, No 1 — Nocturne en do mineur, Op. 48, No 1 — Nocturne en do dièse mineur, Op. 27, No 1 — Ballade en sol mineur, Op. 23 — Grande Polonaise Brillante en mi bémol majeur — 6 Préludes, ré bémol majeur - la bémol majeur - do mineur - si bémol majeur - sol mineur - ré mineur — Ballade en fa mineur, Op. 52 — Mazurka do dièse mineur, Op. 6, No 2 — Mazurka en la mineur, Op. 68, No 2 — Mazurka en ré majeur, Op. 33, No 2 — Polonaise en fa dièse mineur, Op. 44.

avis de décès

BEAUDOIN. — Lauzon, le 14 mars 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Lionel Beadoin, époux de dame Alma Beaulieu, demeurant à 58, Caron.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de St-Joseph, Lauzon, et de là au cimetière paroissial. 15-3 (2 fs)

BERNIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 13 mars 1966, est décédé M. Léopold Bernier, époux de dame Fernande Moreau.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, St-Louis, à 9 heures 30, pour l'église St-Pierre de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 14-3 (2 fs)

BOULANGER. — ABienville, le 13 mars 1966, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédée dame Emilia Langlois, épouse de feu M. Alphonse Boulanger, demeurant à 26, rue Bégin, Bienville.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 14-3 (2 fs)

BLOUIN. — A Québec, le 12 mars 1966, à l'âge de 65 ans et 1 mois, est décédée dame Rosalie Barbeau, épouse de M. Maurice Blouin, demeurant à 77 est, rue St-Joseph.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Jean, Ile d'Orléans. 14-3 (2 fs)

BRENNAN. — A Québec, le 12 mars 1966, à l'âge de 54 ans et 6 mois, est décédé M. Edouard V. Brennan, autrefois de la Police Provinciale, époux de dame Geneviève Couture, demeurant à 166, rue St-Olivier.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière de St-Odilon, Dorchester. 14-3 (2 fs)

BROWN. — A Ste-Foy, le 13 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lauréat Brown, époux de dame Yvonne Rochon, demeurant à 3450, Chemin Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 17, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, 3458, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière paroissial.
Le trajet se fera en automobile. 14-3 (3 fs)

CARRIER. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 mars 1966, à l'âge de 49 ans et 5 mois, est décédé M. Marcel Carrier, époux de dame Gemma Gosselin, demeurant à 5, St-Etienne, Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 15-3 (3 fs)

CLOUTIER. — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Anesie Cloutier.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 8 heures 45, pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 14-3 (2 fs)

DELISLE. — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 94 ans et 8 mois, est décédé M. Arthur Delisle, époux de feu dame Albertine Bernard, demeurant à Donnacona. Il a été le 1er maire fondateur de la ville de Donnacona.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Denis & Denis, 324, Notre-Dame, à 9 heures 15, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière de Cap-Santé, où un libera sera chanté avant l'inhumation. 14-3 (2 fs)

DESBIENS. — A Champigny, le 14 mars 1966, à l'âge de 45 ans, est décédé accidentellement M Rodolphe Desbiens, employé civil, époux de dame Jeannine Sirois, demeurant à 288, Route Nationale, Champigny.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 8 heures 50, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 15-3 (2 fs)

DUSSAULT. — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 95 ans et 8 mois, est décédé M. J.-P.-Edmond Dussault, architecte, époux en premières noces de feu dame Léda Vézina, en secondes noces de feu dame Angéline Brousseau-D'Auteuil et en troisièmes noces de dame Yvonne Douville, demeurant à 967, Casot.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 mars, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 14-3 (2 fs)

FONTAINE. — A St-Jean d'Iberville, le 13 mars 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Alice Boulet, épouse de feu M. Henri Fontaine, autrefois de Québec.
Les funérailles auront lieu jeudi., à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 15-3 (2 fs)

GENDRON. — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédée Mlle Caroline Gendron, autrefois professeur de violon, demeurant à 935, Claire-Fontaine.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 mars, à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boulevard St-Cyrille, à 10 heures 45, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 14-3 (2 fs)

GIGUERE. — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 58 ans et 11 mois, est décédé M. Rosaire Giguère, chef-cuisinier au Restaurant Orléans Ltée, époux de dame Marie-Jeanne Guay, demeurant à 363, 8e Rue.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 mars, à 9 heures.
Départ fes foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église du St-Esprit, et de là au cimetière de Lauzon.
Le trajet se fera en automobile. 14-3 (3 fs)

HUARD. — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M Gérard Huard, maitre-barbier, époux de dame Germain Chamberland, demeurant à 887, de la Canardière.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-David. Le trajet se fera en automobile. 15-3 (3 fs)

HUOT. — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Huot, autrefois de Ste-Monique Les Saules.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. 14-3 (2 fs)

LEMAY. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 12 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Narcisse Lemay, époux de dame Hélène Guimont.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de sa résidence à 9 heures 40, pour l'église de Ste-Emilie, cté Lotbinière et de là au cimetière paroissial. 14-3 (2 fs)

LEMELIN. — A Montmorency, le 13 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Augustine Prémont, épouse de feu M. Arthur Lemelin, demeurant à 110, avenue Royale, St-François, Ile d'Orléans.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.
Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Ste-Anne, à 8 heures 45, pour l'église St-François, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial. 14-3 (2 fs)

PLAMONDON. — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédée dame Imelda Gilbert, épouse de feu M. J.-Aurèle Plamondon, demeurant à St-Sauveur.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 15-3 (2 fs)

POULIOT. — A Québec, le 13 mars 1966, à l'âge de 42 ans et 8 mois, est décédé M. Jacques Pouliot, époux de dame Noël-la Boivin, demeurant à 615 ouest, boulevard Charest.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 17, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 14-3 (3 fs)

RIVET. — A Notre-Dame de l'Espérance, le 12 mars 1966, à l'âge de 93 ans et 3 mois, est décédée dame Marie Sylvain, épouse en premières noces de feu M. Pierre Leclerc et en secondes noces de feu M. Gaspard Rivet, demeurant à 2480, rue Petit-Village.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière St-Charles. 14-3 (2 fs)

ROBERGE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 mars 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Hubert Roberge, célibataire, demeurant à 25A, St-Robert, St-Romuald.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 14-3 (2 fs)

SAILLANT. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Ernestine Côté, épouse de feu M. Ulric Saillant, demeurant à 4090, boulevard Ste-Anne, Montmorency.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires de la maison F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Ste-Anne, à 9 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 14-3 (2 fs)

SEVIGNY. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 mars 1966, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédée dame Victoria Demers, épouse de M. Thomas Sévigny, demeurant à 17, rue St-Louis, Breakeyville.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue, Charny, à 9 heures 45, pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière paroissial. 14-3 (3 fs)

ST-PIERRE. — A Québec, le 14 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Eva Ouellette, épouse de M. Gaudias St-Pierre, demeurant à Ste-Perpétue, cté de L'Islet.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 1 heure 15, pour l'église de Ste-Perpétue de L'Islet, et de là au cimetière paroissial. 15-3 (1 fs)

TREMBLAY. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 14 mars 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthur Tremblay, époux de dame Eugénie Allard, demeurant à 2110, rue St-Rédempteur, Giffard.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. 14-3 (3 fs)

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS au St-Enfant Jésus "Roi de grâce" pour faveur temporelle obtenue. Signée: M. A. L.
58814 11-3 (6 fs) R.F.O.

Décès de Mlle Caroline Gendron

Mlle Caroline Gendron, fille de feu Napoléon Gendron et de feu dame Césarine Juneau, est décédée le 13 mars 1966 à l'âge de 75 ans. Mlle Gendron demeurait au no 935, rue Claire-Fontaine, Québec. Elle était autrefois professeur de piano.

Mlle Gendron laisse dans le deuil, ses frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Victor Gendron (Abella Latulippe), M. Arthur Gendron, Mme Napoléon Gendron (Olivine Desmeules), de Chicoutimi.

Mlle Gendron repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46, ouest Boul. St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 mars 1966 en l'église St-Coeur-Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de Mme Eugène Imbeault

A Québec, le 11 mars, est décédé Mme Eugène Imbeault, née Léda Perron, épouse de feu Eugène Imbeault, à l'âge de 87 ans et 6 mois et demeurant au 997, 2e Rue.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. Joseph Simard, Mme Vve Wilfrid Gagné (Eliane Imbeault), M. et Mme Albert Gauthier (Marie Imbeault), M. et Mme Noé Moreau (Gabrielle Imbeault), M. et Mme Lucien Bernier (Yvonne Imbeault), M. W. Labrecque, M. et Mme Sarto DesBecquets (Simone Imbeault), M. et Mme Elie Imbeault (Madeleine Huot), M. et Mme Eugène Imbeault (Julienne Landry).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J. Bouchard et Fils au 320, 5e Rue.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, en l'église de St-Charles de Limoilou et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de M. Léopold Boucher

M. Léopold Boucher, employé de la Dominion Textile, époux de dame Marguerite Beaulieu, est décédé le 11 mars 1963, à l'âge de 56 ans. Il demeurait au No. 312, 10e Rue, Québec.

M. Boucher laisse dans le deuil son épouse, née Marguerite Beaulieu, ses filles et son fils, Mlles Diane et Lise Boucher et M. Roger Boucher; son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Boucher; ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, M. et Mme Gérard Boucher (Agnès Roberge), M. et Mme Marcel Chabot (Annette Boucher), Mlle Lucille Boucher, M. et Mme Gérard Beaulieu (Marie-Flore Bastien), M. et Mme Léo Paul Beaulieu (Cécile Harbour), M. et Mme Armand Beaulieu (Simone Arsenault), M. et Mme Robert Wilson (Adrienne Anderson-Beaulieu), M. et Mme Albert Bureau, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

M. Boucher repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mardi, le 15 mars 1966, en l'église St-Esprit et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de M. E. Brennan

M. Edward Brennan, ex-caporal à la Sûreté provinciale, époux de dame Geneviève Couture est décédé le 12 mars 1966 à l'âge de 54 ans et 6 mois. Il demeurait au 166 St-Olivier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendre, et belles-filles : M. et Mme Gérard Brennan (Pierrette Bisson), Mlle Patricia Brannan, M. et Mme O'Connor Brennan (Madeleine Gagnon), M. et Mme Herodias Drouin.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu le 16 mars en l'église St-Patrick.

L'inhumation se fera au cimetière St-Odilon, cté Dorchester.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

SINGER
Vend aussi des appareils de TV
847, St-Jean 525-6141
324 E. St-Joseph 522-8129
1027, 3e Avenue 522-7397 Québec

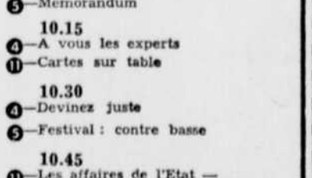

Procurez-vous VOTRE 2e APPAREIL pour seulement $1.75 par semaine

* Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

AUJOURD'HUI

MARDI

CANAL 4

9.30 A.M. — Music
9.58 — Opening
10.00 — Canadian Schools — Musique
10.30 — Gemini Titan 8 Launch
10.58 — Aujourd'hui à CBVT
11.00 — Musique — Télévision scolaire — "Géographie pour 8e année : la vie rurale.
11.30 — Long métrage —
12.00 P.M. — Dessins animés
12.15 — Horaire commenté
12.20 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — De tout, de tous — Court métrage
1.00 — Palmarès — Téléjournal
1.05 — Long métrage — "Le criminel ne s'échappera pas" — Tous — Film policier, avec Y. Nikoudine et V. Emelianov. Grâce à un bon dressage, un chien policier aide à capturer un criminel. Aperçus documentaires intéressants.
1.25 — Promotions Atlantiques
1.30 — TV Bingo
2.00 — Féminité
2.30 — La sieste — "Ne te retourne pas mon fils" — Adultes.
Music
2.55 — Opening
3.00 — To Tell The Truth — Femmes d'aujourd'hui
3.25 — Take Thirty
4.00 — Capitaine Bonhomme — World in Contrast — Bobino
4.30 — Rendez-vous in Space — La boite à surprise
5.00 — Télé-Popeye — Robinson Crusoé
5.30 — Guignol et Barbarin — Ti-Jean Caribou

CANAL 5

5.55 — Où ?
6.00 — Télé-Québec — Winter Edition — Hebdo-Sport
6.30 — After 6 : "Wee Geordie" — Téléjournal
6.44 — Nouvelles
6.45 — Supplément régional
6.50 — Rond-Point
6.58 — Editorial
7.00 — Denis la petite peste — Aujourd'hui
7.30 — Surboum
8.00 — The Red Skelton Hour — 7ème Nord
8.30 — Cré ! Basile — Route 66
9.00 — Tentez votre chance — Front Page Challenge
9.30 — Destination danger — The Dick Van Dyke Show — De 9 à 5
10.00 — News Magazine — Le sel de la semaine — Magazine d'actualité avec Fernand Séguin.
10.30 — Théâtre des étoiles — The Public Eye
11.00 — Nouvelles — Editorial — Météo — CBC.TV News — Téléjournal
11.14 — Nouvelles sportives — Viewpoint
11.20 — Où ? — Late Scores — Supplément régional
11.25 — Chronique Paul De Rycke
11.30 — Heure exquise — "Pardonne-moi" — Adultes — Mélodrame, avec Raf Vallone et Antonella Lualdi. Un jeune homme revient chez lui après quelques années d'absence et oblige sa soeur à rencontrer un gangster qui veut abuser d'elle. Intérêt soutenu. — Sign Off
11.26 — Nouvelles sportives
11.30 — Festival du cinéma polonais — "L'art d'être aimée" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Barbera Krafftowna et Zbigniew Cybulski. Une femme se dévoue pour un ... tant égoïste et déchu. Amour libre.
12.48 A.M. — Fin des émissions
1.00 — Fin des émissions

DEMAIN

MERCREDI

CANAL 4

7.00 A.M. — Music
7.28 — Opening
7.30 — Walk in Space
10.58 — Aujourd'hui à CBVT
11.00 — Musique — Butternut Square — Télévision scolaire — Les forces de la nature : La propagation de la chaleur.
11.20 — Across Canada
11.30 — Lancement de Gémini-8
11.50 — CBC.TV News
12.00 P.M. — Dessins animés
12.15 — Horaire commenté
12.20 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — De tout, de tous
1.00 — Palmarès — Téléjournal
1.05 — Long métrage — "La bourrasque" — Tous — Drame, avec Cameron Mitchell et Glynes Johns. Devenus orphelins, les enfants d'une même famille doivent se séparer le jour de Noël. Récit simple et touchant. Bonne création d'atmosphère.
1.25 — Promotions Atlantiques
1.30 — TV Bingo
2.00 — Féminité
2.30 — La sieste — "La garçonne" — Inacceptable — Etude de moeurs, avec Andrée Debar et Fernand Gravey. Trompée par son fiancé, une jeune fille se lance dans la vie de débauche. Inconduite présentée avec complaisance. En version intégrale.
Music
2.55 — Opening
3.00 — To Tell The Truth — Femme d'aujourd'hui
3.25 — Take Thirty
4.00 — Le capitaine Bonhomme — World in Contrast — Bobino
4.30 — Razzle Dazzle — La boite à surprise
5.00 — Télé-Popeye — Cartoons — Thierry la Fronde
5.30 — Rin-Tin-Tin — Music Hop — La vie qui bat
5.55

CANAL 5

Où ?
6.00 — Télé-Québec — Nation's Business — Jeunesse oblige — Madeleine Arbour
6.15 — News and Sports
6.30 — Combat — Téléjournal
6.45 — Nouvelles — Supplément régional
6.50 — Rond-Point
6.58 — Editorial
7.00 — Tout le monde en place — Aujourd'hui
7.30 — Escouade criminelle — Let's Sing Out
8.00 — Blue Light — Le bonheur des autres
8.30 — Soirée du hockey — Montréal à Toronto — Bob Hope Theatre — Cinéma de Paris — "Mon mari est merveilleux" — Adultes — Comédie, avec Fernand Gravey et Sophie Desmarais. Pour se venger d'un romancier misogyne, une journaliste tente de faire sa conquête. Délicieuse comédie. Attitudes libres.
9.30 — Memorandum
10.15 — A vous les experts — Cartes sur table
10.30 — Devinez juste — Festival : contre basse
10.45 — Les affaires de l'Etat — "Ralliement des créditistes"
11.00 — Nouvelles — Editorial — Météo — CBC-TV News — Téléjournal
11.14 — Nouvelles sportives — Viewpoint
11.20 — Où ? — Late Scores — Supplément régional
11.25 — Heure exquise — "Une gosse "Sensass" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Geneviève Kervine et Jean Bretonnière. Les aventures d'une jeune fille que son fiancé a confiée à un ami durant un voyage. Entrain et bonne humeur. — Moeurs libres. — Penthouse 5 : "Ride Out For Revenge"
11.26 — Nouvelles sportives
11.31 — Les incorruptibles
12.30 A.M. — Fin des émissions
12.44 — Sign Off
1.03 — Fin des émissions

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

La crise semble se résorber

Une autre journée fiévreuse et dramatique à la colline du Parlement à Ottawa. Une grande foule de citoyens intéressés à la chose publique, a pris d'assaut l'édifice parlementaire, encombrant les corridors et remplissant à craquer les tribunes de la Chambre des Communes. Ces visiteurs s'attendaient vraisemblablement à plus d'éclats, le chef de l'opposition et l'ancien ministre de la Justice — MM. Diefenbaker et Fulton étant de retour au parlement.

Mais sauf pour quelques moments où la passion des députés a pris le dessus et s'est manifestée par des interruptions, des défis, le débat s'est maintenu à un niveau quasi-rationnel ... et malgré l'avis de certains pessimistes, on peut espérer une fin prochaine des discussions sur l'affaire Munsinger, à moins de quelque rebondissement absolument sensationnel.

Le tout se clôturera peut-être par un vote de confiance, sous forme d'un amendement à une motion de subsides, que le gouvernement doit présenter bientôt. Avec l'appui des créditistes, il pourra triompher. Plusieurs facteurs militent en faveur d'une fin prochaine du débat sur l'affaire Munsinger.

Le plus important, c'est que la commission d'enquête est maintenant une réalité. Le cabinet a adopté un arrêté en conseil que nomme le juge Wishart Flett Spence de la Cour suprême du Canada au poste de commissaire-enquêteur et définit le mandat de ce dernier. Le juge Spence pouvant commencer incessamment son enquête, la discussion sur la définition du mandat de celui-ci sera bientôt tout à fait inutile. Pour ne pas dire inconvenante.

Le premier ministre — M. Pearson — a d'ailleurs souligné à la fin de la séance du soir que le mandat du juge Spence est étendu, raisonnable et non provoquant et il a prédit qu'il permettra d'aller aux racines ou au fonds du problème. Puis il ajouta : "Cet arrêté ministériel a d'ailleurs été adopté. Nous pensions qu'il est bon et raisonnable et qu'il devrait être mis à exécution au plus tôt".

Un autre facteur en faveur de la fin prochaine du débat sur l'affaire Munsinger, c'est que la presse nationale et internationale est en train de déterrer tous les faits concernant Gerda Munsinger, la prétendue espionne, et ses relations avec les membres de l'ancien gouvernement de M. Diefenbaker. Dans ces circonstances, il n'y a plus d'éteignoir possible. Il faut maintenant établir d'une façon précise, objective et sérieuse les éléments de cette affaire et seul un juge de grande réputation peut le faire.

L'opinion publique exige d'ailleurs de plus en plus cette enquête. Nous n'en sommes plus au quatre mars, lorsque le ministre de la Justice, M. Cardin, excédé par les attaques personnelles à son endroit, lâcha le nom "Monsignor" dans la mêlée. Non, depuis dix jours, l'affaire a fait boule de neige et pris de telles proportions que seule une enquête judiciaire pourra satisfaire la population.

Un autre facteur, c'est la dignité du Parlement, à laquelle les chefs de parti songent davantage.

M. Pearson a dit notamment : "Je déclare aussi solennellement que je le puis, que si nous ne pouvons pas en cette Chambre faire quelque chose d'efficace et le faire bien pour changer l'atmosphère et l'attitude qui jette la disgrâce sur le Parlement et dégrade la démocratie, nous aurons tous trahi la confiance et les espoirs de ceux qui nous ont envoyés ici".

Même M. Diefenbaker, qui est attaqué durement dans cette affaire a eu les mots suivants : "M. le Président, cette institution ne doit pas faillir. Sans elle, il n'y a pas de liberté. Nous somme ici aujourd'hui, non seulement comme les gardiens du présent et les héritiers du passé, mais, M. le Président, nous sommes aussi l'espoir de l'avenir de cette intitution. Mettons-nous au travail sur les nombreux problèmes qui font face au Canada aujourd'hui".

De plus, les progressistes-conservateurs sentent qu'ils ne trouveront pas d'appui chez les tiers-partis, s'ils veulent prolonger la lutte au chapitre du mandat de la commission d'enquête. Les néo-démocrates ont laissé entendre qu'ils se retireront de la Chambre si la discussion se prolonge indûment.

Quant au ralliement des créditistes, il a pris carrément parti en faveur du gouvernement. M. Réal Caouette vendredi dernier et M. Gilles Grégoire, hier soir, ont été en réalité les plus durs critiques des progressistes-conservateurs. Le député de Lapointe a souligné par exemple la contradiction dans les propos de M. E. D. Fulton, qui a laissé entendre d'une part qu'il n'y avait rien dans le classeur "Munsinger" de bien sérieux et qui a avoué d'autre part qu'il s'était rendu au bureau de l'ancien premier ministre, pour discuter de l'affaire, lorsqu'elle avait été portée à son attention quand il était ministre de la Justice.

De leur côté, les créditistes de M. Thompson n'ont pas défini bien clairement leur attitude dans cette affaire, mais il est probable qu'ils s'aligneront sur les autres tiers partis.

Tous ces facteurs militent en faveur d'un retour prochain aux affaires importantes de l'Etat, mais elles ne l'assurent pas. Il y a des impondérables.

Radio-Canada n'a pas encore obtenu d'interview

TORONTO PC — La Société Radio-Canada a fait savoir lundi qu'elle n'a pas encore obtenu une interview à Munich avec Garda Munsinger.

La Société avait fait savoir plus tôt qu'une interview filmée devait être réalisée et transmise sur les ondes de la télévision.

Un porte-parole de la Société a ajouté qu'il demeure encore possible qu'une interview d'une heure pourra peut-être être réalisée à temps pour transmission mardi soir.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

L'ACTION
offre à la
FUTURE MARIEE
Un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES DE REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc.
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.
Signalez :
522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain)

NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA

Favreau affirme n'avoir jamais fait de menaces au député de Kamloops, Fulton

Par Benoit HOULE

OTTAWA. (P.C.) — Le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, a déclaré hier au cours du débat sur l'affaire Munsinger que "jamais, au grand jamais" il n'avait fait de menaces au député de Kamloops, l'ancien ministre conservateur de la Justice, M. Davie Fulton.

Fulton venait de dire aux Communes que certains libéraux avaient menacé de lancer l'affaires Munsinger aux Communes si les conservateurs ne cessaient de réclamer une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer et que cette menace lui avait été faite au bureau même du président du Conseil privé.

Il n'a toutefois pas précisé si c'était M. Favreau lui-même qui lui avait annoncé la nouvelle.

M. Favreau, premier ministre de langue française à intervenir dans cette affaire Munsinger depuis qu'elle a éclaté à la Chambre, a dit qu'il avait bel et bien rencontré M. Fulton il y a 15 jours environ, afin de faire appel à son sens de la justice et de l'équité pour tenter d'intervenir auprès du chef de l'opposition afin qu'il cesse ses tactiques de dénigration du gouvernement.

Le ministre a rappelé que M. Fulton lui avait dit qu'il en parlerait à M. Diefenbaker, s'il croyait que cela pouvait aider.

CHANTAGE

"Il y a eu tellement peu d'accord entre moi et le ministre de la Justice, a dit M. Favreau, que je ne l'ai pas prévenu de mon désir de tenir cette conversation avec le député de Kamloops et que le jour où il a sommé le chef de l'opposition de faire part de sa conduite dans l'affaire Munsinger, il n'était pas au courant de ma tentative d'intervention auprès de l'ancien ministre de la Justice".

M. Favreau ajoute que s'il avait voulu faire du chantage avec cette affaire Munsinger, il aurait fait il y a un an et quatre mois "alors qu'il a subi un mois de crucifixion", sous MM. Diefenbaker et Nielsen, lors de l'affaire Rivard, qui devait mener à l'enquête Dorion.

"Si j'ai vu le député de Kamloops, dit-il, ce fut pour faire appel à son sens de la justice, impression que j'ai gardée jusqu'à ce jour".

"La conscience du gouvernement est satisfaite, a conclu le ministre. Le premier ministre a annoncé la tenue d'une enquête judiciaire dans cette affaire. Quant à moi, jamais, au grand jamais, je n'ai proféré de menaces de chantage au député de Kamloops".

M. Favreau avait d'abord dit qu'il aurait préféré ne pas participer au débat, mais que vu que son nom avait été traîné dans le débat par M. Fulton, il "se devait de rectifier certains faits et de dissiper les doutes quant à la mention aux Communes de l'affaire Munsinger".

SERMENT TRAHI

"Au moment où le ministre de la Justice, M. Cardin, a mis au défi le chef de l'opposition de révéler des détails de sa participation à l'affaire Munsinger, a dit M. Favreau, l'atmosphère était telle que le ministre a prononcé ces paroles sous le coup de la provocation à laquelle il était humainement impossible de résister et ne peut en être blâmé".

"Je suis bouleversé d'apprendre que le député de Kamloops ait dit que je l'avais menacé de chantage au cours d'une entrevue, dit-il encore. Effectivement, cette rencontre a eu lieu il y a 15 jours environ parce que l'ancie nministre de la Justice est le seul député de l'opposition que je consente à recevoir à cause de son sens de la justice. Mais, il vient de faire appel à des tactiques qui me rappellent celles d'un autre député qui siège en face de moi, M. Erik Nielsen, député du Yukon, qui a fait éclater l'affaire Rivard aux Communes.

M. Favreau a accusé M. Fulton d'avoir trahi son serment de membre du Conseil privé en déclarant qu'il y avait eu rencontre entre les deux hommes.

DIEFENBAKER

"L'opposition ne cessait de nous dénigrer, nous avait presque accusé d'être responsable des meurtres de Saint-Gilles, a dit encore M. Favreau, et faisant maintenant appel à la suprême injustice de se servir d'un cas de sécurité, l'affaire Spencer, pour tenter d'avoir la tête du ministre de la Justice, M. Cardin. C'est pourquoi j'ai voulu rencontrer M. Fulton afin qu'il intervienne auprès de son chef pour lui demander de mettre fin à ces tactiques".

Prenant la parole immédiatement après M. Favreau, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré qu'il avait vu et entendu le président du Conseil privé dire au ministre de la Justice, M. Cardin, de parler de l'affaire Munsinger, lors du débat sur l'affaire Spencer.

Canadiens et visiteurs veulent acheter les droits de reproduire l'histoire

MUNICH, Allemagne de l'Ouest (P.C.) — L'histoire de Gerda Munsinger continue à faire le sujet de toutes les conversations.

La jolie Allemande, âgée de 36 ans est demeurée cachée tandis que ses agents débattaient des contrats avec différentes entreprises désireuses de publier les détails de sa prétendue liaison avec des ministres du cabinet canadien.

M. André von Ferenczy, le fils de l'homme qui a acheté les droits exclusifs de reproduction des mémoires de Gerda, a simplement révélé que Mme Munsinger était "quelque part en Bavière, avec des amis", depuis qu'elle avait quitté en vitesse dimanche soir son modeste appartement d'un quartier d'artistes de Munich.

Son père, Joseph, agent littéraire d'origine hongroise, a distribué des copies d'une déclaration énigmatique faite en langue allemande et signée de Mme Munsinger.

"Je déclare par la présente que, moi, Gerda Munsinger, suis née le 10 septembre 1929, à Koeingsberg, Prusse de l'Est, et que je ne suis pas, comme l'ont rapporté des journaux, morte de leucémie", dit la déclaration.

"J'ai habité le Canada de 1955 à 1961 et je suis la même personne qui a été mentionnée dans des rapports concernant le gouvernement canadien".

DROITS RESERVES

La signature paraissait tremblante et était à peine lisible.

Aujourd'hui, à la Chambre des Communes à Ottawa, le premier ministre Pearson a ordonné la tenue d'une enquête sur les prétendus liens entre l'ancien cabinet conservateur et Mme Munsinger. Le ministre de la Justice, Lucien Cardin, en prétendant qu'il était possible que la sécurité du Canada ait été menacée, avait accusé Mme Munsinger d'avoir été mêlée à des questions d'espionnage avant son arrivée au Canada - accusation qu'elle a niée.

Toute la journée, à la somptueuse résidence de la famille Ferenczy, située dans un quartier chic de Munich, M. Ferenczy et ses deux fils ont reçu une procession de Canadiens et d'autres visiteurs cherchant à acheter les droits de reproduire l'histoire de Gerda à la télévision ou dans les journaux. Ceux qui tentaient d'obtenir des informations gratuites sur Gerda sont repartis les mains vides.

M. Ferenczy a déclaré qu'il considérait déjà des offres variant entre $5,000 et $10,000 dollars américains, mais que celui qui décrochera l'histoire ne pourra rien publier avant le 2 avril.

Il a révélé qu'il avait découvert lundi que, jusqu'à cette date, l'histoire de Mme Munsinger était réservée au Daily Star, de Toronto, qui a retracé l'Allemande à Munich, jeudi dernier.

Radio-Canada, qui espérait obtenir les droits de la télévision, a rapporté qu'elle doit faire face à la concurrence et qu'elle attendait les développements des négociations.

LA PRESSE

La presse de Munich a continué à rapporté l'affaire de différentes façons. Le Suddeutsche Zeitung publiait des articles relatifs aux journalistes canadiens à Munich. D'autres étalaient des anciennes photographies de Gerda, l'ancienne reine de beauté, et tentaient, généralement sans beaucoup de succès, de faire croire qu'ils avaient obtenu l'histoire complète de sa vie.

Un journal tabloïd, le Nachtausgabe am Sonntag, proclamait sur la première page : "Scandale d'espionnage et de sexe. L'ancienne reine de beauté allemande a-t-elle espionné pour la zone soviétique ? Le gouvernement du Canada sur le point de tomber ?"

En général, cependant, l'affaire semblait intéresser beaucoup moins la presse de Munich que celle du Canada.

"L'affaire n'affecte pas notre gouvernement", a déclaré un journaliste de Munich, "et de plus, nous avons ici des scandales plus importants que celui-là".

LA POLICE

La police de Munich a continué à afficher l'indifférence, au moins extérieurement.

"Nous ne sommes pas intéressés à Gerda Munsinger," a déclaré M. Carl Pfrang, avocat et un des hauts fonctionnaires du département de la police, dans un mélange de français, d'anglais et d'allemand.

"Nous n'avons jamais eu à faire avec elle jusqu'à maintenant. Nous n'avons pas de dossier sur elle. Nous ne sommes absolument pas intéressés à elle jusqu'à maintenant. Je dois dire jusqu'à maintenant. Je ne peux rien affirmer pour l'avenir".

La section politique du département de la police ne possède, non plus, aucun dossier sur elle, a-t-il dit.

On ignore cependant si le contre-espionnage de l'Allemagne de l'Ouest, possède quelque chose sur Gerda, étant donné les affirmations qu'elle était une espionne.

"Mais ce n'est pas à la police de découvrir si elle était une espionne", a déclaré M. Pfrang.

M. J. Bjarnason, représentant du ministère canadien de l'Immigration, qui dirige un bureau émettant des passeports pour les émigrants de Munich, a refusé de révéler si Ottawa l'avait questionné en rapport avec cette affaire.

George Hees nie qu'il y ait eu une question de sécurité en jeu

OTTAWA. (PC). — M. George Hees a déclaré, hier, que Gerda Munsinger "pourrait bien avoir raison" lorsqu'elle rapporte avoir dîné deux fois avec lui lorsqu'il était ministre du cabinet, mais il a nié catégoriquement qu'il y ait eu une question de sécurité en jeu.

L'ancien ministre du Commerce dans le cabinet conservateur a lu une déclaration aux Communes quelques heures après qu'une nouvelle du "Toronto Star" en provenance de Munich, eut rapporté les paroles de la Munsinger, selon lesquelles M. Hees lui aurait offert à dîner à deux reprises à ce fut tout.

M. Hees a rappelé qu'il avait quitté l'hôpital où il subissait un examen de la vue pour faire sa déclaration en Chambre. Il s'est levé sur une question de privilège et a lu sa déclaration devant une Chambre attentive et des galeries remplies à craquer. Tout le monde s'attendait à des déclarations chocs en rapport avec les insinuations lancées par le ministre de la Justice, M. Cardin.

Le député a commencé par rappeler qu'à plusieurs occasions dans les derniers dix jours il avait déclaré publiquement et, cela, à plusieurs reprises qu'il ne connaissait personne du nom d'Olga Munsinger. C'est le nom qui fut utilisé en premier lieu par le ministre de la Justice mais qui a été changé par la suite pour Gerda.

"Une personne de ce nom aurait déclaré qu'elle a dîné avec moi à deux reprises, il y a sept ou huit ans", a-t-il déclaré.

"Elle peut avoir raison. Malgré que je ne me rappelle pas connaître quelqu'un de ce nom. J'ai examiné les photographies de cette personne dans les journaux de samedi et je crois reconnaître la personne mentionnée".

"M. le président, j'aimerais clarifier un autre point" a alors ajouté le député de Northumberland.

"La seule et vraie question qui ressort des accusations faites la semaine dernière par le ministre de la Justice, à la fois dans et hors de cette Chambre, est la sécurité de la nation.

"C'est-à-dire la considération primordiale et je m'empresse d'assurer la Chambre qu'en aucun temps ma conduite a-t-elle mis la sécurité de l'Etat en danger".

"Je défie le premier ministre et le ministre de la Justice de dire que j'ai jamais mis en danger ou affecté la sécurité de mon pays. Je les mets au défi de se lever et de le faire immédiatement".

Il a conclu en disant : "Sujet à la sécurité et au bien-être de la nation, qui sont ou ont été mes accointances, ou celles de quelque député de cette Chambre n'est pas une affaire publique".

"M. le président, les Canadiens considèrent les débats de ces derniers jours avec appréhension. J'espère que cette déclaration contribuera à restaurer le respect public et la confiance en cette Chambre et en ses membres".

Lorsqu'il eut regagné son siège, les applaudissements se firent entendre d'un côté et de l'autre de la Chambre.

CALENDRIER

MARDI, 15 MARS 1966
Ste Louise de Marillac
Demain :
S. Hilaire

SOLEIL: Lever: 6.12 Coucher: 6.07
LUNE Lever: 4.05 Coucher: s. 6.19

Les marées, mardi 15 mars
Hautes: 0.49 a.m. — 1.13 p.m.
Basses: 7.32 a.m. — 9.04 p.m.

PHASES DE LA LUNE DE MARS
Pleine lune le 6 à 8h. 45 p.m.
Dern. quartier le 13 à 7h. 19 p.m.
Nouvelle lune le 21 à 11h. 46 p.m.
Premier quart. le 29 à 3h. 43 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé sa voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

SERVIR SES CLIENTS, C'EST COMMUNIQUER

Vos clients vous appellent au sujet de services, de pièces de rechange, de réparations, de commandes, et de quoi encore.
Ils veulent savoir.
Si l'employé qui leur répond doit quitter son poste à tout instant, il perd du temps et le travail ralentit.
C'est que vos *communications* ne sont pas au point.
Imaginez maintenant que vous disposez d'un système téléphone-intercom combiné de la compagnie Bell : un seul appareil vous permet de recevoir des appels de l'extérieur, d'en faire à l'intérieur, de parler directement et simultanément aux gens de l'entrepôt et à ceux de la cour, grâce à un haut-parleur. Tout ça sans même avoir à quitter votre fauteuil. Le service s'accélère, les renseignements s'obtiennent plus vite, le travail n'est pas interrompu, et vous faites ainsi *plus de profits en moins de temps.*

Si recevoir et donner des renseignements fait partie des services que vous offrez à vos clients, votre entreprise dépend des *communications.*
Un système de communications complet et efficace vous est donc essentiel. Pour obtenir d'autres renseignements au sujet du téléphone-intercom combiné, appelez la compagnie Bell, spécialiste en communications.

Dès qu'il se lève, tout ralentit.

Bell Canada